

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 105

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040139

SOMMAIRE

| | | | |
|------|---|--|----|
| I. | Auguste Viatte | : Chronique des Lettres françaises hors de France : le Canada | 5 |
| | Donald Purcell | : Le romancier noir aux Etats-Unis | 12 |
| | Gérard Pierre-Charles | : Le deuxième Congrès des Ecrivains latino-américains | 17 |
| | Denise Bouche | : Un voyage d'information bien dirigé | 21 |
| | ✓ Gabriel Debien | : Les cimetières à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle | 27 |
| | ✓ Jacques Barros | : Deux documents inédits sur l'histoire de Saint-Domingue | 41 |
| II. | LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI : A la mémoire de Massillon Coicou | | 52 |
| | Maurice A. Lubin | : Massillon Coicou : étude biographique | 53 |
| | Pradel Pompilus | : Massillon Coicou, poète | 60 |
| | Frère Raphaël | : « Impressions » de Massillon Coicou | 69 |
| | Bonnes pages de Massillon Coicou | | 74 |
| III. | COURRIER DE FRANCE | | |
| | ✓ Alphabétisation et développement économique | | 85 |
| | Coopération | | 86 |
| IV. | CHRONIQUE | | 88 |

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

No. 105

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040139

SOMMAIRE

| | | | |
|------|--|--|----|
| I. | Auguste Viatte | : Chronique des Lettres françaises hors de France: le Canada | 5 |
| | Donald Purcell | : Le romancier noir aux Etats-Unis | 12 |
| | Gérard Pierre-Charles | : Le deuxième Congrès des Ecrivains latino-américains | 17 |
| | Denise Bouche | : Un voyage d'information bien dirigé | 21 |
| | ✓ Gabriel Debien | : Les cimetières à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle | 27 |
| | ✓ Jacques Barros | : Deux documents inédits sur l'Histoire de Saint-Domingue | 41 |
| II. | LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI: A la mémoire de Massillon Coicou | | 52 |
| | Maurice A. Lubin | : Massillon Coicou: étude biographique | 53 |
| | Pradel Pompilus | : Massillon Coicou, poète | 60 |
| | Frère Raphaël | : « Impressions » de Massillon Coicou | 69 |
| | Bonnes pages de Massillon Coicou | | 74 |
| III. | COURRIER DE FRANCE | | |
| | ✓ | Alphabétisation et développement économique | 85 |
| | | Coopération | 86 |
| IV. | CHRONIQUE | | 88 |

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti

SA RAISON D'ETRE

Contribuer au maintien de liens amicaux entre Haïti et la France.
Collaborer à l'épanouissement culturel et à l'information économique d'Haïti.

Rendre compte de la vie et de la pensée françaises.

Tout faire pour qu'à travers le monde les hommes de bonne volonté mais différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une civilisation et d'une conscience universelles.

SES METHODES

« CONJONCTION » ne vise à aucune action politique ou confessionnelle et sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

COMITE DE REDACTION

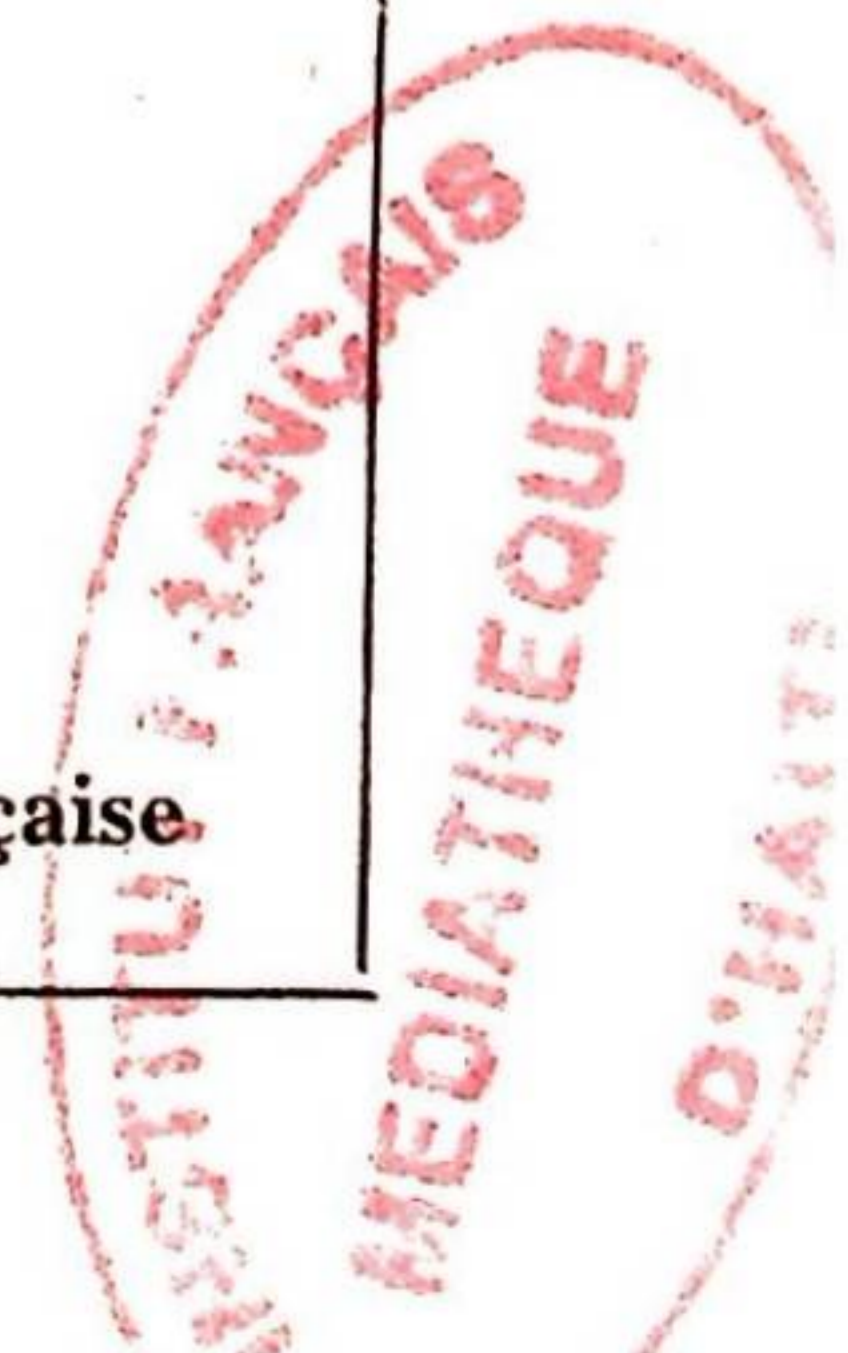
Pradel Pompilus, Professeur à l'Université d'Haïti

Roger Gaillard, Critique littéraire

Maurice Lubin, Critique

Adrien Martin, Directeur a. i. de l'Institut Français

Jacques Barros, Membre de la mission culturelle française.



uniformisée qu'elle ne l'est devenue. Il sait communiquer, en évoquant ce passé, le charme que son souvenir en a gardé.

C'est dans une tout autre région, les plaines du Manitoba, que s'est déroulée l'enfance de Gabrielle ROY. Celle-ci, avec son *Bonheur d'Occasion*, a été la première romancière Canadienne à obtenir le prix Fémina. Elle paraissait se rattacher au genre populiste : elle peignait les petites gens de la grande ville, leur misère, leur médiocrité, leurs joies précaires ; son *Alexandre Chenevert*, plus tard, racontait de même la vie d'un caissier. En fait, ses personnages se sentaient exilés, loin de la nature sauvage où avaient vécu leurs ancêtres et où, à la faveur d'une excursion ou d'un séjour, il leur arrivait de respirer une bouffée d'air frais. Dans sa *Route d'Altramont* (à Montréal, Edition HMH), elle nous conte l'histoire d'une petite fille qui lui ressemble et qui est aussi plus ou moins exilée. L'enfant garde la nostalgie des vallonnements québécois d'où sa Grand-Mère, jadis, comme les pionniers américains, est partie en voiture couverte pour s'établir dans l'Ouest ; lorsque les hasards d'une promenade lui font découvrir une chaîne de collines, la seule qui vienne rompre la monotonie du paysage, elle y retrouve un peu de son rêve. — mais ce n'est qu'un reflet fugitif, décevant, et elle continue à s'entretenir avec sa mère du pays ancestral que cette dernière ne trouvera jamais... l'épisode réel, on le conçoit, s'élargit en symbole, et fait songer au *Voyage* de BAUDELAIRE.

De la même génération, Yves THERIAULT a beaucoup plus de violence. Des instincts rudimentaires se donnaient libre cours dès ses premiers romans, *La Fille Laide*, *Le Dompteur d'Ours*, qui rappelaient GIONO. Il s'est ensuite avisé que le Canada ne renfermait pas seulement des Français et des Anglais, et que les autochtones, Indiens, Esquimaux, ou les autres minorités, Juifs, émigrés récents, fournissaient de beaux sujets ; il est devenu leur romancier ; *Agaguk*, qui nous décrit les Esquimaux d'autrefois, reste son chef-d'œuvre, où la crudité de certaines scènes s'accorde bien avec la rudesse des mœurs et du climat. La même violence se retrouve aujourd'hui dans *Les Temps du Carcajou* (à Paris chez LAFFONT). Cette histoire d'un navigateur, qui pour se venger de la femme qui l'a trahi le livre à son équipage recruté tout exprès pour ses vices, pourrait tourner au mélodrame, à la pornographie, à une horreur insoutenable : elle en est sauvée par l'intensité même du drame, et par un lyrisme qui, dans les pages finales, associant la consommation du crime au déchaînement des éléments dans une tempête, atteint à une ampleur cosmique.

L'âpreté ne manque pas non plus chez les jeunes écrivains. Ils répudient la fadeur et le conformisme qui, chez les mauvais imitateurs de MARIA CHAPDELAINÉ embellissaient mais faussaient la réalité. Peut-être d'ailleurs la déforment-ils en sens inverse. *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel*, de Marie-Claire BLAIS, qui a fait sensation l'année dernière à Paris, ne prétend nullement décrire une famille Canadienne : elle agite plutôt des phantasmes, où tout prend une couleur obscène et caricaturale : Marie-Claire BLAIS n'en était d'ailleurs pas à son coup d'essai ; dans *La Belle Bête*, dans le *Journal Est Noir*, elle avait déjà inventé de beaux monstres ; elle sait cependant adopter un ton différent, comme dans *L'Insoumise* qu'elle vient de publier, roman de l'incompréhension entre les parents et les enfants, les époux, les amis, qui restent irrémédiablement des étrangers les uns pour les autres. Et ce n'est aussi qu'une réalité stylisée que nous offre Claire MARTIN avec ses souvenirs d'enfance : Dans *Un Gant de Fer*, où l'indignité du père n'a d'égale que la tyrannie d'éducatrices tortionnaires.

Le réalisme a été une phase nécessaire mais aujourd'hui dépassée. Les derniers venus, dans la littérature Canadienne, se rattachent plutôt au « nouveau roman » (mais qu'est-ce, en France même, que le nouveau roman ? on en dispute. Hubert AQUIN, dans *Prochain Episode* (à Montréal, Cercle du Livre de France, et à Paris chez Laffont), s'amuse à imaginer une trame policière : rien n'y manque, conspirateurs, agents secrets, cryptogrammes, rendez-vous clandestins, enlèvement à la pointe d'un revolver, coups de feu ; mais il place le tout sous la plume d'un conspirateur qui attend son procès, non dans une prison mais dans un hôpital psychiatrique, et qui se détend en inventant une fiction ; son aventure s'y transpose, et se mêle aussi à l'évocation de ses amours, si toutefois il y a vraiment une aventure, et non un pur jeu de l'esprit.... Pareillement, lorsque l'éditeur Grasset, pour lancer la *Jument des Mongols* de Jean BASILE, la définit comme « l'entrée de Montréal dans la littérature », nous sommes en droit de chicaner : s'il entend par là l'entrée des écrivains montréalais, il y en a eu d'autres, et notoires, même publiés en France ; s'il entend la description de la ville, nous la trouvons bien mieux dans *Bonheur d'Occasion*. Montréal ne sert ici que d'un cadre, assez imprécis, aux démêlés sentimentaux et aux dialogues de quatre amis, garçons et filles, dialogues qui s'étendent

(1) Aux éditions du Jour (Montréal), comme les ouvrages précédents. *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel* a été reproduit à Paris chez GRASSET.

en longs chapitres sans alinéas, selon la technique héritée de James JOYCE.

La poésie, au Canada français, a mûri plus vite que le roman. C'est là un phénomène : on le trouve chez les jeunes nations d'aujourd'hui, comme dans l'Europe du Moyen Age ou dans l'antiquité gréco-romaine. Il ne tient donc pas à la race, au climat, au degré de culture : on pourrait l'expliquer par l'émotivité des primitifs avant « l'âge de raison », ou par les facilités qu'offre le rythme à la mémoire avant l'usage de l'écrivain : mais voici un peuple très développé, et la même antériorité de l'expression poétique s'y peut reconnaître. Elle compte aujourd'hui quelques-uns des meilleurs lyriques de langue française : je n'en vois pas dix qui valent Alain GRANDBOIS ou Anne HEBERT.

Alain GRANDBOIS, l'aîné — sa naissance date de 1900 —, a vu rassemblés ses trois recueils, il y a deux ans, en un seul volume ; les dernières poésies d'Anne HEBERT ont été groupées avec son *Tombeau des Rois* aux Editions du Seuil. Dans une langue envoûtante, où scintillent des diamants et qui chez Anne HEBERT atteint à un degré rare de condensation, ils disent leur solitude, leur soif de vie, leur angoisse devant notre destinée mortelle. Rina LASNIER, qui vient d'ajouter à son œuvre *L'Arbre Blanc* (Montréal, Editions de l'Hexagone), a une inspiration plus reposante. Le titre évoque la neige — la neige douce, la neige lumineuse, qui blanchit les nuits et vêt les arbres ; mais une deuxième partie célèbre en l'homme le fils du feu, la « combustion » de la poésie illuminant l'amour qui « dispose le poète à toute chose et à Dieu », et la troisième partie médite sur le Christ, « Dieu fait chair comme une lumière faite neige », revenant ainsi à des thèmes religieux qui ont nourri un bon nombre des vers que l'auteur nous avait donnés auparavant.

Les Editions de l'Hexagone, dont on ne soulignera jamais assez le mérite dans l'essor d'une poésie à laquelle elles ont apporté un véhicule, viennent de regrouper, sous le titre : *L'Age de la Parole*, l'œuvre de Roland GIGUERE. Plus récente, plus cryptique dans son expression, elle débute en 1948, et charrie les images caractéristiques d'une génération sur laquelle plane l'obsession des cataclysmes : images du bourreau, de l'ogre, de la vie qui fuit en nous laissant seuls, d'un cheminement obscur, en quête d'une transfiguration dont on n'est pas sûr « qu'après toute défiguration » elle vienne récompenser notre attente. L'amour apporte-t-il une telle récompense, lorsque le poète rencontre cette « adorable femme des neiges » à laquelle le poète dédiait son dernier recueil ? « l'ombre et mémoire illusoire, l'amer des

jours sans fin » devient pour lui « l'ombre et mémoire du désir » puis « l'ombre et mémoire idéale » : l'adjectif implique encore un écart entre le rêve et la réalité, mais on poursuit un idéal tandis qu'il serait vain de poursuivre une illusion...

Voici enfin Suzanne PARADIS. Son premier recueil, *les Enfants Continuels*, datait de 1959 ; le quatrième, *Pour les Enfants des Morts*, obtenait l'année dernière le prix France-Québec ; le cinquième, *Le Visage Offensé*, vient de paraître à Québec chez GARNEAU. Elle nous apporte la grande révélation de ces dernières années. Ses vers frémissent à la pensée de la mort, comme ceux d'Anne HEBERT, mais sans angoisse ; elle vibre avec la nature, « accorde son pas à toute splendeur », mais sans mièvrerie ; sa recherche de l'enfance, qui l'apparente à tant de poètes depuis les surréalistes, la tourne vers la fraîcheur des genèses et vers les terres vierges, ce qu'elle appelle « le nord de la jeunesse », le nord devenant ainsi comme chez Rina LASNIER symbole des vies inentamées ; et ce n'est pas rétrograder, c'est se plonger en d'autres enfants, ceux qu'elle a mis au monde et qui sont promis aux heurts mais aussi aux renouvellements de la vie. Le désespoir, la frustration ont inspiré d'immortels poèmes, mais il existe une poésie du bonheur et de l'enthousiasme : Suzanne PARADIS nous en donne de beaux spécimens.

La poésie, nous le disions, devance chronologiquement la prose : il y a pourtant une exception, les historiens. C'est un paradoxe, puisque les peuples jeunes, par définition, n'ont pas une longue histoire, mais ils éprouvent le besoin de se définir en étudiant leurs origines. La littérature canadienne débute, ou peu s'en faut, avec l'historien François-Xavier GARNEAU, tout comme les MADIOU, les Beaubrun ARDOUIN, les SAINT-REMY, figurent parmi les premiers écrivains haïtiens en dehors du cadre éphémère des journaux. Et l'histoire occupe encore aujourd'hui, dans ces deux littératures, une place relativement plus importante que dans celles d'Europe.

Elle compte des tendances diverses. Son maître, au Canada français, a été longtemps l'Abbé GROULX, et peut-être ne forcerait-on pas le parallèle en le comparant au Dr. PRICE-MARS dont il partage la longévité : tous deux ont cherché dans le passé des enseignements pour le présent, dans un désir national, et ont volontiers encouragé les jeunes à poursuivre, indépendamment d'eux, sur les mêmes voies. Lionel GROULX, devenu chanoine comme le Dr. PRICE-MARS est devenu ambassadeur, réédite aujourd'hui chez Fides sa *Découverte au Canada*, publiée en 1934

pour le centenaire de Jacques CARTIER. La découverte du Canada, ce sont aussi d'abord les Vikings, et sur leurs expéditions l'archéologie nous apporte, depuis 1934, de nouvelles lueurs dont le récit tient désormais compte ; ce sont ensuite les Portugais, les Espagnols, peut-être les Anglais si la réputation de Cabot n'est pas, comme le pense l'auteur, « une imposture ». Les voyages de Cartier, celui de son continuateur Roberval, et l'abandon final de leur dessein, demandent eux aussi une analyse critique, et Lionel GROULX ne se fait pas faute de nous la donner.

Il vient cependant un moment où les archives s'ouvrent plus largement et permettent de nouvelles synthèses. C'est à quoi procède Marcel TRUDEL dans son *Histoire de la Nouvelle France*. Il ne s'agit plus de se concentrer sur un événement prestigieux, ni encore moins de résumer en un tableau plusieurs siècles — ce qui reste utile : Dieu me garde de dire du mal des « vulgarisateurs » par qui les acquisitions des érudits entrent dans la culture ! — mais de retracer pas à pas, au jour le jour, la vie de ces groupements humains qui sont devenus des nations. En 1627, date où s'arrête le second volume, celui de Nouvelle-France n'est encore qu'un comptoir. Ou plusieurs comptoirs, car avant Québec, on a tenté d'autres installations en Acadie. Un comptoir minuscule, tout à la fin : 72 personnes seulement, alors que les Anglais ont établi déjà 2 000 colons en Virginie ; cette disproportion présage la ruine future, malgré les alliances des Français avec certaines tribus indigènes, alliances qui ont l'inconvénient de les mettre en conflit avec d'autres tribus rivales. Richelieu empêchera une extinction immédiate, en prenant le pays en mains, et en substituant l'autorité de l'État à celle des marchands qui ne voyaient guère plus loin que leur intérêt. C'est merveille que son œuvre ait duré plus d'un siècle, assez pour fonder et consolider un peuple.

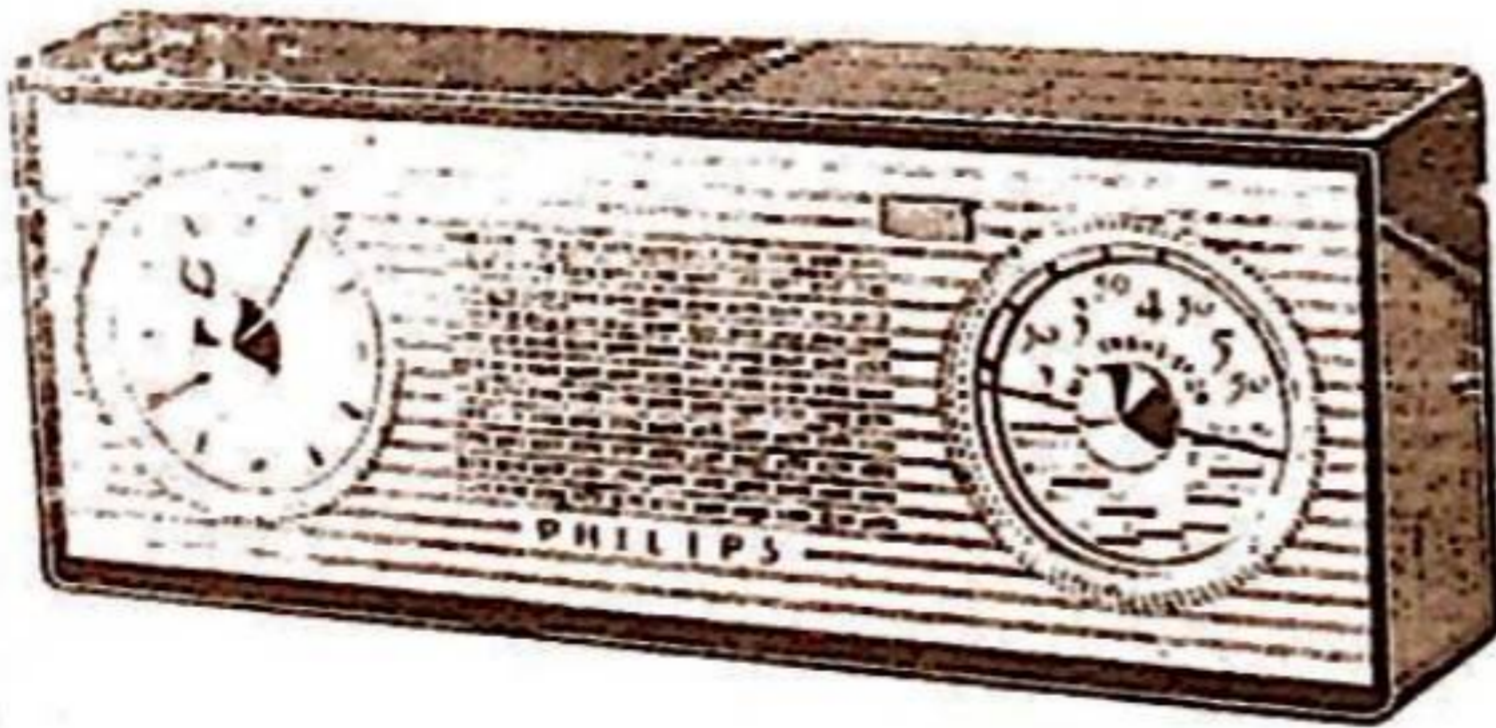
A côté de ces synthèses, il reste de la place pour la simple exhumation de matériaux : ainsi *L'Histoire de la Province de Québec* de Robert RUMILLY, dont vient de sortir le 31^e volume (aussi chez Fides) et qui se contente d'aligner les faits et les citations, sans viser à autre chose qu'à raconter ; elle est d'ailleurs vivante, d'autant qu'elle retrace des événements presque contemporains, auxquels l'auteur a assisté, comme moi-même : cette chute du gouvernement Taschereau qui, en 1935, offre de singulières ressemblances avec la chute, vingt-cinq ans plus tard, du « régime » fondé par son rival Maurice DUPLESSIS. Ainsi, encore, au Cercle du Livre de France, l'étude de Raymond BOYER sur *Les Crimes et les Châtiments au Canada Français* :

moins aride qu'il ne le semblerait, car elle compte beaucoup d'anecdotes et de pittoresque ; peut-être seulement, lorsqu'elle allègue des faits qui se sont passés hors du Canada, gagnerait-elle à vérifier ses sources ; j'en vois au moins un exemple.

Dans une littérature française à l'échelle de la planète, le Canada, nous le voyons, joue désormais un rôle que joue la Belgique avant la sécession flamingante : affirmer sa sensibilité propre, sa personnalité telle que la géographie et l'histoire l'ont façonnée, sans d'ailleurs se refermer sur elle à la manière des schizophrènes, et se communiquer, par le canal d'une langue universelle, à l'ensemble du genre humain.

Auguste VIATTE

Membre Correspondant de l'Institut de France



RADIO PHILIPS
Curacao Trading Co.

Rue Pavée

REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

LE ROMANCIER NOIR AUX ETATS-UNIS .

par *Donald Purcell*

Le Noir américain qui écrit des romans connaît ce vieux problème du critique, problème dont la préoccupation peut bien l'empêcher de devenir romancier :

c'est de savoir si le roman doit essayer de corriger certains états de choses, ou de présenter la vérité telle qu'elle est. Pour les romanciers américains noirs, dont quelques-uns seulement ont résolu le problème, le dilemme est celui-ci : si les personnages du roman réussissent à devenir pour le lecteur des êtres humains bien vivants au point de lui faire oublier qu'il s'agit de Noirs, l'auteur cesse de témoigner en tant que Noir aux États-Unis. Etant donné l'état de tension actuelle dans son pays, il est alors presque obligé de se sentir traître.

A l'opposé de cette tendance, qui l'empêche d'exploiter les aspects universels de la vie qu'il connaît le mieux, il y a la tendance à la trop bien exploiter : s'il est obsédé par les différences de vie entre Blancs et Noirs aux États-Unis, son roman tombe dans le reportage, et, de fait, la critique la plus fréquente adressée aux romans des Noirs est que ceux-ci constituent d'excellents appendices pour traités sociologiques.

Quand le reportage, comme cela arrive souvent, est plein d'une indignation passionnée, il en résulte des diatribes, des polémiques, comme c'est le cas pour James Baldwin et Leroy Jones, qui sont tous deux de bons écrivains, mais ne sont pas des romanciers.

Naturellement, cette sorte de danger a toujours existé pour les romanciers : mais en général ils y échappent en acquérant une certaine maturité, ou simplement en ignorant le problème. D'ailleurs, une des causes du mépris traditionnel du romancier pour le critique est que le romancier garde intacte cette bienheureuse ignorance.

Le romancier s'efforce de faire vivre des personnages dans un univers réel. Une œuvre peut en même temps s'élever contre l'injustice sociale, comme celle de Zola et de Dickens, et y ga-

gner en vigueur sans que la présentation de l'expérience s'en trouve lésée.

Mais pour le romancier américain noir, le dilemme est si profondément lié à son milieu qu'il lui est très rarement possible de résoudre ou d'ignorer le problème.

Pourtant, de remarquables romans ont été écrits par des Noirs américains. *Native Son* de Richard Wright (1940), est resté l'histoire attachante d'un jeune homme, ni pire ni meilleur que d'autres, qui pourtant commet un crime sordide. Le crime est une absurdité logique mais n'en devient pas moins une nécessité logique.

Native Son est plus qu'une étude sociologique ou la peinture d'une humanité pitoyable. La révolte passionnée de l'auteur contre l'injustice sociale enflamme le livre, mais sa discipline le préserve du sentimentalisme.

Bien que le roman soit une œuvre de protestation, l'auteur ne le laisse jamais trop tomber dans la discussion. L'expérience qu'il veut nous faire partager reste son but essentiel.

Ralph Ellison est un écrivain noir américain dont l'œuvre est particulièrement complémentaire de celle de Wright : le titre de son ouvrage principal, *Invisible Man* (1947), suggère une analyse intellectuelle plutôt qu'un sarcasme enflammé tel que celui de *Native Son*.

Pour occuper les deux sommets de la littérature noire américaine, ces deux hommes ont dû être différents.

Invisible Man est une œuvre baroque, trop longue, ornée et désorganisée. Pourtant le livre ne cesse jamais d'être plein de vie ; c'est un très gros livre, assez long pour permettre à l'auteur de varier les centres d'intérêt ; nous avons d'abord le point de vue du protagoniste, ensuite nous devenons nous-mêmes spectateurs d'une société dont l'image se complète dans la scène culminante d'une émeute raciale à Harlem. Le protagoniste auquel nous nous sommes d'abord identifiés prendra place ensuite dans un vaste portrait de famille, que nous pourrons d'autant mieux comprendre que nous aurons mieux compris le protagoniste.

Ellison a une vision plus esthétique que celle de Wright. Il a dit de son roman : « *Je crois que la fonction de l'art est de célébrer la vie* ». Pour faire une telle remarque, un homme doit avoir la liberté de célébrer. Aussi Ellison échappe-t-il probablement au dilemme en étant un homme libre sur qui le problème n'a pas de prise. Wright, lui, y échappe en le dominant. Sa vie personnelle a dû être extrêmement disciplinée.

L'œuvre de Ralph Ellison et celle de Richard Wright cons-

tituent la base classique d'une littérature noire américaine sur laquelle on fonde des espoirs. L'étude d'un individu chez Wright, et la peinture d'une fresque épique chez Ellison ne sont pas sans rappeler Dostoïevsky et Tolstoï.

Quant aux romanciers actuels, je n'en ferai pas une liste ennuyeuse ; j'en mentionnerai seulement deux, que la majorité des critiques placent parmi les meilleurs ; ils représentent deux manières différentes de résoudre, ou d'éviter, le dilemme. L'un a choisi un thème qui, tout en étant universel, est spécialement poignant dans la vie du Noir aux Etats-Unis.

L'autre, comme Ellison, garde une remarquable objectivité de regard qui unifie le roman malgré ses éléments disparates.

And Then We Heard the Thunder, de John Oliver Killens (1963), discute, en des termes toujours concrets, dans quelle mesure un homme peut se permettre des compromis inévitables avec la société sans y laisser une part essentielle de lui-même.

Ce problème du compromis est aussi vieux que la société, mais il a été spécialement lourd et même écrasant pour des groupes tels que les Noirs américains, à qui la société donne peu et demande beaucoup.

Ce thème intéresse donc tous les lecteurs, tout en exploitant particulièrement un aspect de la vie du Noir américain.

Paule Marshall est un écrivain qui trouve sa force dans une rare clarté d'expression. Son roman, *Brown Girl, Brownstone* (1961), raconte l'histoire d'une jeune fille qui grandit dans un ghetto noir. La portée du roman dépasse de loin celle d'une simple autobiographie.

D'ailleurs, le problème dont nous parlons n'affecte pas seulement l'écrivain noir américain ; il affecte aussi son lecteur. Il est impossible de parler de ces auteurs et d'ignorer leur problème politique. Ce problème de leur statut dans la société américaine existe, pour la plupart, et chez le Blanc et chez le Noir, à un niveau subconscient. Il en résulte que les actions les plus logiques produisent une atmosphère d'irréalité ; mais ces actions, elles, sont bien réelles ; c'est ce qu'on ne peut pas manquer de voir dans les changements qui se produisent actuellement dans la vie américaine avec une rapidité telle qu'on ne peut pas encore en saisir toute la portée. On peut les comparer à des actes de guerre. Il y a, en ce moment, aux Etats-Unis, un climat enfiévré, celui d'un monde nouveau et différent en gestation ; il est assez extraordinaire que les Noirs soient capables de produire des ro-

mans dans de telles circonstances. Les grands romans de guerre n'ont pas été écrits pendant les batailles.

Si la vision artistique d'un bon romancier doit s'animer d'une manière unique dans son époque, et apporter sa contribution au développement de l'homme, il nous est maintenant permis, après plusieurs décades, de considérer Wright et Ellison comme d'excellents auteurs. Chacun des deux romans qui les représentent le mieux est plein de vie ; chacun a frappé, au moment de sa publication, par quelque chose d'entièrement nouveau, et enfin on ne peut nier que chacun ait grandement contribué à préparer la conscience américaine à la lutte pour les droits civiques depuis 1954, lutte qui n'aurait jamais commencé sans une longue préparation.

Assis devant leurs machines à écrire, il y a une génération, Wright et Ellison ont eu sur les esprits une influence plus décisive que presque tous les leaders actuels, qu'ils soient politiques, religieux ou législatifs.

D'autres, comme Miss Marshall et Mr. Killens, continuent l'œuvre de Wright et d'Ellison ; mais il reste à savoir si les écrivains d'aujourd'hui ajouteront quelque chose aux fondations sur lesquelles devra s'appuyer le large édifice de la littérature à venir.

Deux champs d'expérience viennent à l'esprit, qui pourront intéresser le futur romancier de race noire : dans les forces armées, intégrées depuis la première présidence d'Eisenhower, une génération de soldats vient maintenant de trouver responsabilité, dignité et prestige ; des cadres largement composés de Noirs ont formé et continué à diriger certaines unités de combat. Dans le mouvement pour les droits civiques, des décisions ont été prises, des projets mis à exécution pour changer véritablement les mœurs des hommes, avec une précision de campagne militaire. Là encore, comme dans les forces armées, les Noirs américains ont joué un rôle important dans des événements historiques. Témoins privilégiés, ils ont parfois pu entrevoir comment l'histoire des hommes se fait, ce que tant d'autres Américains n'ont pu voir.

Ces domaines d'expérience peuvent fournir des thèmes où le « problème » serait un facteur d'unité dans la vie nationale, et non un facteur de division, lié à une Amérique imaginaire où les Blancs seraient les seuls à exister.

Dans ce genre de contexte, il est possible que les écrivains noirs américains trouvent pour leur identité de nouvelles dimen-

sions libératrices. On peut penser que ces thèmes et leur réalisation permettront à des écrivains, qui eussent été, sans cela, fatalement handicapés, de laisser une œuvre dont l'originalité et le sens profond les rangeront parmi les plus grands auteurs.

Donald PURCELL,
Professeur de l'Institut Haïtiano-Américain.

LES ESSENCES AROMATIQUES D'HAÏTI, S. A.

ESSAROME

Siège Social : Portail de Léogane
Port-au-Prince, Haïti

la plus grande chaîne d'usines de production
d'Huiles Essentielles
(VETIVER - AMYRIS)
d'Haïti

au service de l'Industrialisation et
du Progrès matériel du Pays.

REGIE DU TABAC

Voilà enfin ces

Cigares merveilleux

**COURONNE
POPULAIRE**

PALME

**VEVEY
CREME**

LE DEUXIEME CONGRES DES ECRIVAINS LATINO-AMERICAINS

par *Gérard Pierre-Charles*

Du 15 au 24 mars 1967 se réunissaient au Mexique des écrivains venus de 18 pays d'Amérique Latine. Parmi eux, Miguel Angel Asturias, guatemaltèque, candidat au Prix Nobel de Littérature en 1965 ; Alejo Carpentier de Cuba qui a chanté avec tant de beauté le Siècle des Lumières, éclairé dans les Iles Caraïbes par le feu de la Révolution Saint Domingoise... Des poètes de tous âges et de toutes les tendances, Jose Maria Argüedas du Pérou, Sara de Ibanez d'Uruguay, Carlos Pellicer l'un des plus grands poètes Mexicains contemporains, profondément chrétien, combien à la hauteur des idées de notre temps ; Salarué, le roi des conteurs latino-américains ; le cubain Nicolas Guillen, qui fut l'ami intime de Jacques Roumain et l'un des fondateurs de cette Négritude qui jamais ne s'est intitulée telle, mais a contribué, de façon si marquante à « élever le nègre à la dignité de son être ». Pablo Neruda attendu ne put répondre présent...

Essayistes, conteurs, dramaturges, critiques littéraires, en un mot les hommes de plume, interprètes et messagers de la culture de 230 millions de métis, de nègres, d'indiens, de blancs vivant au Sud du Rio Bravo. Tous étaient au rendez-vous, sous les auspices du Centenaire de la naissance de Ruben Dario et du Centenaire de la Libération de Mexico du joug étranger.

L'idée de ce mouvement d'organisation naquit à Gênes en 1964, lors d'une rencontre des écrivains du Tiers-Monde patronnée par l'Association des Ecrivains Européens. Les délégués de l'Amérique Latine décidèrent de mettre sur pied une institution régionale. Un Comité d'Initiative vit le jour.

Au début de 1966 se déroula à Arica, Chili, une réunion qui jeta les bases de la Communauté Latino-Américaine de Culture, organisation destinée à rapprocher des associations nationales de culture appartenant à toutes les branches d'activités culturelles. Le Congrès de Mexico, en offrant aux écrivains latino-américains l'opportunité de se réunir, de discuter des problèmes de la création littéraire et de la culture en Amérique Latine, vint

du même coup donner vie à cet effort de Communauté Culturelle latino-Américaine.

Les tendances les plus diverses

Au sein de ce forum toutes les voix se firent entendre. De brillants écrivains, à tendance conservatrice, comme Guimaraens Rosa du Brésil, Juan Liscano du Venezuela, Castro Leal de Mexico se retrouvèrent autour de la même table que le cubain Fernandez Retamar, actuel Directeur de la Casa de Las Américas, que le poète uruguayen Angel Rama, ou René Dépestre.

Réalité de l'Amérique Latine d'aujourd'hui qui s'impose dans tous les domaines. Coupure entre les générations, opposition des idéologies, choc et intérêts différents...

Cela n'empêcha pas les débats de se dérouler dans une atmosphère cordiale et d'aboutir à la définition d'une plateforme acceptable pour tous, celle de l'humanisme, celle de la prise de position de l'écrivain face aux grands problèmes contemporains. A l'unanimité le Congrès vota une résolution condamnant la guerre menée par les Etats-Unis au Viet-nam...

Certains écrivains de gauche exprimèrent leur refus de se rallier à l'Association des écrivains latino-américains, née du Congrès parce que la considérant trop hétérogène, et par là incapable de jouer le rôle véritable qui incombe aux intellectuels progressistes de notre continent famélique et exploité. Cependant, la grande majorité des délégués votèrent en faveur de cette Association.

Un travail fructueux

Quatre commissions eurent à charge de débattre les thèmes prévus au programme :

- 1) Organisation du Congrès et élaboration de la Charte de la Communauté Culturelle Latino-Américaine.
- 2) Questions idéologiques liées à la responsabilité de l'écrivain face aux problèmes de son temps.
- 3) Questions culturelles... L'écrivain et les moyens de diffusion Culturelle ; l'écrivain et les questions d'éducation.
- 4) Problèmes de l'intégration Culturelle Latino-Américaine.

Des résolutions les plus diverses témoignèrent des préoccupations des écrivains latino-américains dans tous les domaines relatifs à la défense de la culture de nos peuples, à l'élargissement du marché du livre, au développement de l'éducation, à

l'amélioration des conditions de vie de masses, à la défense de l'écrivain dans sa création et sa personne.

L'Association des écrivains latino-américains est donc née. Elle fonctionnera avec l'appui de l'UNESCO et aura pour siège Mexico. Elle correspondra à la branche des lettres au sein de La Communauté Latino-Américaine de Culture laquelle, une fois mise en place, siègera à Santiago de Chili.

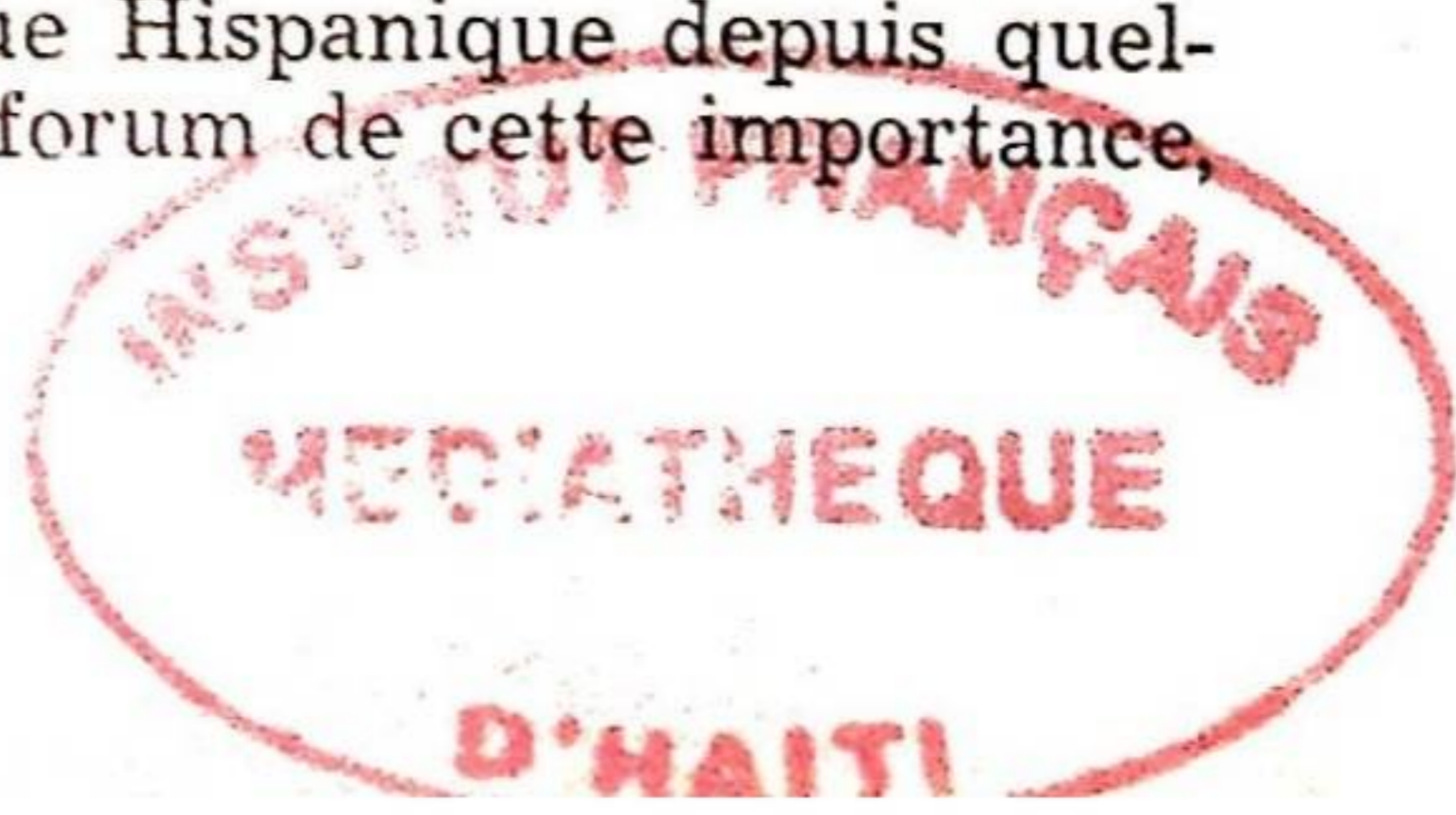
Parmi les projets de l'Association des Ecrivains latino-américains figure l'établissement d'une maison d'édition des œuvres littéraires les plus notoires de chaque pays et leur diffusion à l'échelle continentale ; la constitution d'un prix littéraire latino-américain dans le genre du prix Nobel de littérature ; l'octroi d'une vingtaine de bourses chaque année à de jeunes écrivains provenant des républiques latino-américaines qui pourront se consacrer exclusivement à « l'art d'écrire ». Justement, à la clôture du Congrès, à Guadalajara, seconde ville du Mexique, fut inaugurée la maison de l'écrivain latino-américain, qui accueillera ces boursiers.

— 0 —

Que des hommes de lettres appartenant à tous les horizons de la pensée se soient réunis pour définir leurs préoccupations, cela constituait déjà un événement dans la vie culturelle latino-américaine. Cette rencontre alla plus loin, manifestant la solidarité de l'écrivain latino-américain en faveur de toutes les revendications humaines du droit à la culture. Sur le plan pratique, elle vint marquer un pas vers l'établissement de contacts plus étroits entre les intellectuels de « Notre Amérique ».

Cette perspective d'une meilleure intégration dans la vie littéraire, intellectuelle et culturelle de l'Amérique Latine ne manque pas d'intérêt pour Haïti. La tradition des rapports étroits sur le plan culturel avec la France est une réalité séculaire. L'affirmation de nos attaches avec l'Afrique a apporté un enrichissement considérable à nos formes d'expression culturelle. L'Amérique Latine aussi peut beaucoup offrir sur le plan culturel et littéraire à notre Haïti qui émerge du contexte linguistique hispano-américain comme une Ile... et parfois comme une tour d'ivoire.

Plus qu'à tout autre moment ou circonstance, un écrivain haïtien, même vivant dans l'Amérique Hispanique depuis quelques années, quand il participe à un forum de cette importance,



peut découvrir avec intérêt les œuvres classiques, les cris du cœur de nos voisins les plus proches, produits comme nous, de croisements de races et de cultures et qui vivent, peu ou prou comme nous dans un contexte historique similaire — 160 ans d'apprentissage d'indépendance — dans un cadre géographique et économique très semblable. Les écrivains et poètes Gabriela Mistral du Chili, Jose Marti, Pablo Neruda, Miguel Angel Asturias, recourent et complètent nos Justin Lhérisson, Massillon Coicou, — Oswald Durand, nos Jacques Roumain... Il est temps que nous nous en rendions compte.

Gérard Pierre-Charles, Mexico.

DU NOUVEAU A LA MAISON DESCHAMPS

POUR VOS DOCUMENTS, IMPRIMES DE TOUTES SORTES,
UN APPAREIL-PHOTOCOPIE DES PLUS PERFECTIONNES.

La précision qui le caractérise donne à ses reproductions une netteté qui plaira et étonnera à la fois. Aussi c'est, confiants, que nous attendons les clients les plus difficiles.

En outre, la livraison de tout travail sera immédiate, nous voulons dire qu'il sera remis dans un délai de 2 heures.

Comme toujours, A VOTRE SERVICE !

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & Co.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

UN VOYAGE D'INFORMATION BIEN DIRIGÉ : VICTOR SCHOELCHER AU SENEGAL

(Septembre 1847 - Janvier 1848)

par Denise Bouche,
de la Faculté des Lettres de Dakar.

Le 31 août 1847, le duc de Montebello, ministre de la Marine dans le cabinet Guizot écrit au gouverneur du Sénégal pour lui annoncer l'arrivée prochaine de Victor Schoelcher et lui prescrire les mesures à prendre :

« Vous me ferez connaître confidentiellement l'attitude et le langage qu'il prendra pendant cette exploration, dans laquelle vous ferez observer ses démarches sans qu'il puisse être fondé à penser que l'administration cherche à gêner en rien ses investigations ou les regarde d'un œil défavorable ». ⁽¹⁾

Victor Schoelcher n'est, à cette date, qu'un simple particulier. Riche, il n'a pas voulu briguer un mandat parlementaire pour ne pas avoir, au cas où il aurait été élu, à prêter serment au roi. Mais ses nombreux écrits, livres, brochures, articles de presse en ont fait l'un des chefs de file, le plus radical, du mouvement antiesclavagiste français.

C'est un voyage en Amérique du Nord en 1829 qui l'a décidé à se vouer à la cause de l'abolition de l'esclavage aux colonies.

Il a publié en 1833 « *l'esclavage des noirs et de la législation coloniale* ». C'est un livre de 160 pages, dans lequel, après avoir établi la misère de l'esclave et sa dignité humaine potentielle, il propose une solution très modérée, puisqu'il consent au maintien temporaire de l'esclavage et des châtiments corporels qui en sont la conséquence.

Mais il ne tarde pas à adopter une position beaucoup plus radicale. Au retour d'un voyage aux Antilles en 1840, il publie « *Des colonies françaises : abolition immédiate de l'esclavage* », gros ouvrage de 443 pages dédié « à mes hôtes des colonies fran-

(1) Ministre à gouverneur du Sénégal, no 311, 31 août 1847. Archives du Sénégal, à Dakar 1 B 37, p. 122.

çaises ». Schoelcher voudrait en effet obtenir le consentement des maîtres à l'abolition de l'esclavage, parce que « *l'abolition est justice* », mais il voudrait que la métropole accordât une indemnité aux propriétaires dépossédés, parce que l'indemnité, elle aussi, est justice.

Livres et brochures se succèdent à un rythme accéléré. Ce sont des ouvrages de polémique dont le ton reste courtois, mais dans lesquels Schoelcher ne se lasse pas de réfuter les arguments des adversaires de l'abolition immédiate :

— 1843 « *Colonies étrangères et Haïti : résultats de l'émancipation anglaise* » (2 volumes).

— 1843 « *Coup d'œil sur l'état de la question d'affranchissement* » (une brochure, 83 pages).

— 1844 « *De la pétition des ouvriers pour l'abolition immédiate de l'esclavage* » (24 pages).

— 1847 « *Histoires de l'esclavage pendant les deux dernières années* » (deux gros volumes de 567 et 486 pages, qui sont une étude des lois des 18 et 19 juillet 1845 et de leurs résultats).

— août 1847 Pétitions (lithographiées) de la « *Société française pour l'abolition de l'esclavage* » à la Chambre des Députés et à la Chambre des Pairs.

Dans son souci d'information, Schoelcher entreprend des voyages. En 1843, il parcourt la Turquie, l'Égypte et la Grèce pour étudier l'esclavage en pays musulman et le comparer à l'esclavage colonial. Mais estimant que ses recherches sur l'esclavage en Orient ont besoin d'être complétées en Algérie, il se contente de publier à son retour un livre sur *L'Égypte en 1845* », document de première main sur l'Égypte de Méhémet Ali, mais où la question de l'esclavage n'est pas abordée, parce qu'elle est réservée pour un autre volume.

C'est le souci d'aller s'informer aux sources sur les différentes formes d'esclavage qui conduit Schoelcher au Sénégal à la fin de 1847. A cette date, comme l'écrit le ministre au gouverneur dans sa lettre du 31 août 1847,

« *les doctrines abolitionnistes émises par M. Schoelcher, ses nombreux écrits contre l'esclavage, et sa récente publication sur l'Égypte ne manqueront pas de donner de l'importance à son voyage dans nos établissements de la Côte d'Afrique* ».

Au lieu d'aller directement à Saint-Louis, Schoelcher débarque à Gorée à la fin de septembre 1847. Le commandant particu-

lier, Gachot, n'a visiblement pas été averti et il ignore jusqu'au nom de Schoelcher. Toutefois, prévenant les instructions qu'il n'a pas reçues, il juge bon de signaler le passage de ce personnage quelque peu suspect :

... « Il nous est arrivé dernièrement par le navire l'ANNA venant du Havre, un M. Scholcker (sic) désigné sur son passeport comme un rentier habitant Paris. Ce monsieur vient de partir pour la Gambie sur le navire l'UNION et doit revenir à Gorée. Il prend, dit-on, des notes sur la traite des nègres et se donne comme un écrivain appartenant à l'opposition. Il s'adressait à tout le monde pour obtenir des renseignements, et de toutes les données hétérogènes qu'il a pu recueillir, il composera sans doute un ouvrage sur le Sénégal. Il est impossible, qu'un pareil mode de composition ne conduise pas à des erreurs grossières malgré toute la bonne foi que peut apporter l'auteur à discuter les éléments de son travail. »⁽¹⁾

Aux différents sujets abordés par Gachot, dans la lettre dont le passage ci-dessus est extrait, le gouvernement p. i. Du château répond dans trois lettres (nos 46, 47 et 48 des 5 et 13 octobre 1847)⁽²⁾. Nulle part il ne fait la moindre remarque sur l'information relative à Schoelcher, et il n'aborde pas davantage la question quand, enfin en possession de la dépêche ministérielle du 31 août, il transmet certaines instructions reçues au commandant particulier de Gorée⁽³⁾.

Quand Schoelcher arrive à Saint-Louis, Du Château a laissé le gouvernement du Sénégal au capitaine de vaisseau Baudin, qui avait un commandement dans l'escadre et s'était trouvé à Gorée au moment du passage de Schoelcher. Le gouverneur Baudin ne va pas se contenter de surveiller discrètement Schoelcher, comme les instructions du 31 août l'y invitaient. Il va subtilement guider les démarches du publiciste de telle façon qu'il reparte du Sénégal avec « une idée beaucoup plus favorable que celle qu'il s'était faite en venant, des actes de l'administration de la

(1) Commandant particulier de Gorée à gouverneur du Sénégal no 49, 28 septembre 1847. Registre 4 B 15 fos 81 à 83.

(2) Conservées dans le dossier 6 B 24.

(3) Gouverneur du Sénégal à commandant particulier de Gorée, no 51 27 octobre 1847. 6 B 24.

colonie ». Voici le compte-rendu de Baudin dans sa lettre au ministre du 4 janvier 1848 ⁽¹⁾ :

Monsieur le Ministre,

Par une dépêche en date du 31 août 1847, Votre Excellence annonçait à mon prédécesseur le départ de M. Victor Schoelcher pour le Sénégal et le chargeait de faire surveiller autant que possible toutes ses démarches. M. Schoelcher, que je connaissais depuis de longues années et pour lequel je professe une haute estime malgré la différence de nos opinions politiques a été pendant son séjour à Saint-Louis logé chez moi et m'a peu quitté. Je l'ai mis à même de voir et d'étudier le pays et j'ai la conviction que ses investigations bien que nombreuses et aussi complètes que possible ont eu pour résultat de lui donner une idée beaucoup plus favorable que celle qu'il s'était faite en venant des actes de l'administration de la colonie. Il a complètement ignoré que nous avions l'œil ouvert sur ses moindres actions et nous n'avons pas eu à lui reprocher ni un acte ni une parole contraires aux convenances ou de nature à pouvoir porter le trouble dans le pays. Je crois au contraire que sa présence ici a fait du bien sous quelques rapports et qu'elle n'a pas peu contribué à faire marcher plus vite les affranchissements de captifs illégalement introduits depuis 1823 ⁽²⁾. Je l'ai autorisé à faire une course dans le fleuve avec un des bâtiments qui portaient la commission chargée d'examiner nos établissements et il en est revenu avec la fièvre, mais parfaitement content de tout le monde et de tout ce qu'il a vu. Il n'a pas admiré la manière dont les Maures traitent leurs esclaves et il est forcé de convenir qu'ils sont un peu plus heureux chez nous ⁽³⁾.

M. Schoelcher avait malheureusement été un peu abandonné à lui-même à Gorée et laissé entre les mains de gens fort peu

(1) Gouverneur à Ministre no. 4, 4 janvier 1848. 2 B 27 fo 83.

(2) L'arrêté du 28 septembre 1823 du baron Roger interdit l'introduction de nouveaux captifs dans la colonie et institue le système des engagés à temps (faculté d'introduire dans la colonie des captifs achetés dans l'intérieur sous condition de les déclarer libres et engagés seulement pour 14 années. Les enfants nés d'une femme « engagée » pendant ses 14 années de service doivent travailler pour l'engagiste jusqu'à l'âge de 21 ans, à moins que libérée, la mère ne paie à l'engagiste une indemnité fixée par les tribunaux)

(3) En 1892, encore, un convention signée avec les chefs du cercle de Saint-Louis par le gouverneur de Lamothe (12 décembre 1892) portait en son article 5 : « Nos sujets conserveront le droit de racheter des captifs à des étrangers dans les pays où on continue à en vendre; car il est préférable que les captifs, provenant des pays lointains et barbares, soient conduits dans les maisons de ceux qui les traitent en serviteurs, plutôt que d'être conduits chez d'autres qui les traiteraient en esclaves ».

propres à lui donner des idées exactes et sages sur le pays ; heureusement que la confiance qu'il a en moi l'a porté à me communiquer une partie des notes qu'il avait prises et j'ai été à même de changer sur bien des points la nature de ses idées et le ramener à plus de justice et de vérité. Il a bien recueilli par ci par là quelques exemples de sévices exagérés, quelques observations qui peuvent être l'objet d'attaques contre l'administration, mais j'aime à croire que la manière dont il a été accueilli et bien des explications que j'ai pu lui donner le rendront juste et modéré. Il a une grande exaltation dans ses actes toutes les fois qu'il est question des noirs auxquels il a voué depuis bien des années toutes ses pensées, mais je l'ai toujours considéré comme un homme plein de conviction et de loyauté. Je crois en somme qu'il aura pu recueillir ici les éléments d'un ouvrage intéressant et nullement dangereux. Je pense donc que Votre Excellence approuvera la ligne de conduite que j'ai cru convenable de tenir à son égard. Il eût été impossible avec l'esprit d'investigation et d'observation dont il est doué d'empêcher que les moindres faits n'arrivassent à sa connaissance souvent tronqués ou augmentés. C'est ce qui m'a toujours porté à lui donner toutes les explications désirables sur les choses non confidentielles. C'est ainsi que j'ai détruit chez lui bien des idées fâcheuses et qu'il a souvent sincèrement reconnu qu'on l'avait trompé.

M. Schoelcher partira dans quelques jours sur le brig LE MERLE qui se rend à Marseille.»

Baudin a dû voir d'un bon œil la visite de Schoelcher aux Frères de Ploermel. Ceux-ci ont noté dans la chronique de leur maison de Saint-Louis :

« Décembre 1847. Les Frères ont reçu la visite de M. Schoelcher, écrivain, qui prit quelques notes sur la tenue de l'école dont il parut enchanté ».⁽²⁾

Les Frères du Sénégal n'ont pas deviné que les compliments de Schoelcher impliquaient un bon part de blâme pour leurs confrères des Antilles. Schoelcher avait en effet constaté qu'il n'y avait pas un seul esclave parmi leurs 820 élèves, alors qu'on prétendait qu'ils avaient été envoyés aux Antilles pour préparer par l'éducation les esclaves à la liberté.⁽³⁾

Au Sénégal, au contraire, les petits esclaves accompagnaient leur jeune maître à l'école, si bien que, « de faux principes, nuisi-

(2) Historique de la mission du Sénégal. 1er registre (manuscrit) 1841 - 1897. Archives de l'institut des Frères de Ploermel conservées à Jersey.

(3) SCHOELCHER «Des colonies françaises» 1842, p. 331.

bles à l'enseignement ayant circulé parmi la population noire» au lendemain de l'émancipation, le nombre des élèves de l'école subit une forte diminution à la rentrée de novembre 1848. Beaucoup d'enfants ex-esclaves ne s'étaient pas présentés. ⁽¹⁾

Les craintes du ministre, les soins du gouverneur étaient-ils justifiés ? Quand Schoelcher débarque en France, le 3 mars 1848 ⁽²⁾, la République est proclamée et un arrêté du 4 mars fait de lui un « sous-secrétaire d'Etat, chargé spécialement des colonies et des mesures relatives à l'abolition de l'esclavage ». Baudin avait été bien inspiré en traitant aimablement cet opposant devenu, du jour au lendemain, son supérieur. Il ne semble pas toutefois que sa carrière, belle et régulière, en ait reçu une impulsion spéciale. ⁽³⁾

Quant à Schoelcher, emporté dans le tourbillon politique, il n'a sans doute pas eu le temps d'utiliser les matériaux qu'il avait réunis. Son livre « *L'esclavage au Sénégal en 1880* » est un ouvrage de circonstance. Il reproduit l'interpellation de Schoelcher au Sénat le 1er mars 1880, la réponse du ministre de la Marine et des Colonies, Jauréguiberry et sa réfutation. Schoelcher dénonce des faits d'esclavage contemporains, à l'aide d'une documentation bien à jour, sans aucune allusion à son voyage de 1847-1848.

Ce voyage a donc été une expérience perdue. C'est dommage. Il eût été intéressant d'avoir un tableau du Sénégal en 1847, par un auteur doué « *d'esprit d'investigation et d'observation* », auquel sa réputation d'écrivain appartenant à l'opposition a procuré plus d'aide qu'elle n'a fermé de portes.

Denise Bouche

(1) Frère Eutyme, directeur de l'Ecole des Frères à citoyen chef du service administratif, 7 novembre 1848. Registre de correspondance des Frères directeurs I. p. 89 Archives de l'institut des Frères de Ploërmel à Jersey.

(2) D'après le dictionnaire des Parlementaires. Tome V p. 287.

(3) D'après le dossier personnel de Baudin aux archives du ministère de la Marine.

LES CIMETIERES A SAINT-DOMINGUE AU XVIII^e SIECLE

par *Gabriel DEBIEN*

Moreau de Saint-Méry qui n'est pas bavard sur tous les sujets, en particulier sur celui des esclaves, de leur travail et de leur vie, a parlé assez souvent de la situation des cimetières à Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle et esquissé brièvement l'historique de quelques-uns d'entre eux. Non point à la suite d'une enquête particulière et méthodique, mais en recueillant les souvenirs des voyages qu'il avait faits en quelques quartiers, en relisant ses notes et surtout en extrayant des mémoires qu'il avait demandés à ses amis sur les quartiers qu'il ne connaissait pas, les renseignements relatifs aux églises et à leurs cimetières voisins.

Ces mémoires répondaient, on n'a pas à en douter, à un corps de questions. Le plan en transparait dans plusieurs notices de paroisses ; mais apparemment le plan du questionnaire ne fut pas exactement le même pour tous les quartiers ; envoyés à de longs intervalles, ils ne correspondent pas chez Moreau de Saint-Méry aux mêmes préoccupations. Toujours est-il que c'est sur les cimetières du Cap, où il résida et put observer plusieurs années, et pour ceux du Sud, qu'il nous offre le plus de renseignements.

Ils sont d'un grand intérêt. Ils nous montrent d'abord l'insouciance des mœurs coloniales et créoles à l'égard des cimetières. En France, ce n'était guère dans les mœurs d'entretenir dans les cimetières l'honneur de nos pères mais, il semble qu'à Saint-Domingue l'indifférence était à un plus profond degré. Ce n'est pas par le culte de ses morts qu'on était retenu à la terre des îles.

D'autre part, l'attachement particulier des esclaves pour le site de leur cimetière, les cérémonies funéraires qui accompagnaient leurs enterrements faisaient ces jours-là des cimetières un lieu de culte. Dans quelle mesure leurs cimetières étaient-ils à part, et contribuèrent-ils à entretenir les souvenirs d'Afrique, les cultes de la vieille terre ?

I. Au temps des cimetières communs.

Tandis que l'on voit, au moment de l'établissement des quartiers en paroisses, des notables partout donner un terrain pour bâtir une église et un presbytère⁽¹⁾, jamais Moreau de Saint-Méry ne relève de donations parallèles pour un cimetière. Une explication très simple vient à l'esprit,

c'est que le cimetière était établi toujours avant qu'on eût bâti l'église, et qu'il y eût un curé à demeure. « Tout le monde sait que la formation d'une paroisse est toujours postérieure à celle des établissements qui lui donnent naissance (2). Les cimetières étaient partout avant l'installation des paroisses, et c'est la présence d'un groupe plus important de maisons déjà pourvu d'un cimetière qui a fait choisir, à côté, l'emplacement de l'église et de la cure.

Il est un cimetière auprès de toutes les églises et des chapelles succursales. A Saint-Louis du Sud « le presbytère est au-dessus de la ville à la toucher. Le cimetière lui est contigu vers l'Est (3). » « En entrant dans la ville on voit au Nord-Est la fontaine, mais cette sensation est troublée en apercevant le cimetière clos par une haie vive. Il semble qu'on ait juré de frapper toujours à Saint-Domingue le regard du voyageur par ce tableau lugubre (4). » Le bourg tout petit du Trou-Bonbon, dans la dépendance de Jérémie, a son cimetière particulier (5).

Loin des églises paroissiales et des chapelles, de nombreux petits cimetières sont signalés entre beaucoup d'autres qu'une occasion n'amena pas sous la plume du P. Labat ou de Moreau de Saint-Méry. Une croix simplement les fait connaître aux passants. « A l'extrémité du Corail est une croix. Elle indique le cimetière de ce canton que les possesseurs de l'habitation de la Mahautière sont obligés de fournir » (6).

L'on ne paraît donc pas donner spontanément quelques carreaux pour établir un cimetière. Au bourg de l'île à Pierre-Joseph, « le curé actuel de Dalmarie, dit Moreau de Saint-Méry, est venu dire la messe quelquefois dans une maison particulière. Il serait utile de mettre une chapelle succursale dans cet endroit. On y a un cimetière (7). »

Mais au début de la colonie, tous les esclaves et tous les engagés n'étaient pas portés dans un cimetière. Le Code noir ne prescrivait d'enterrer dans les cimetières que les esclaves baptisés. Les autres devaient être enfouis la nuit dans quelque coin de champ (8), et il n'y a pas de raison de douter que cette réglementation ne faisait autre chose qu'enregistrer une coutume déjà bien établie.

« Quand un nègre est mort, le commandeur en destine quatre autres « pour l'apporter à l'église sur deux perches, disposées en forme de ci- « vière, et c'est ici où j'ai souvent déploré l'effroyable misère de cette « condition. Dans tous les autres états, la misère finit avec la vie du « misérable, mais elle persévère encore dans nos esclaves après leur « mort, car il ne faut point parler de suaire et de 50 qui meurent, il n'y « en a pas deux qu'on ensevelit dans de la toile : on les apporte couverts « de leurs méchants haillons, ou enveloppés dans quelques feuilles de « balisier. Ceux qui ont apporté le mort font la tombe où nous l'enter- « rons (9). »

Combien pour les pauvres diables d'engagés, « on les met dans un trou

que l'on fait dans un coin de l'habitation et on n'en parle point davantage (10)

Dans les cimetières très éloignés des centres paroissiaux, il ne faut pas demander un enregistrement trop régulier des inhumations. Les difficultés des communications entre le canton de Bahon et l'église de la Grande Rivière « distante de quatre lieues ont été cause qu'on a formé à Bahon un cimetière pour faire les inhumations lorsqu'on ne pourrait pas aller à la paroisse. Ce parti en quelque sorte forcé dans un pays où la putréfaction des corps est très rapide aurait dû être accompagné de la précaution de faire attester ces inhumations sur les registres paroissiaux, mais elle a été négligée et ce n'est qu'après en avoir été averti par des circonstances particulières que le Conseil du Cap par arrêt du 20 octobre 1785, a prescrit la recherche de toutes les sépultures antérieures et a commis un habitant notable pour exercer à l'avenir une espèce de vicariat dont la principale fonction est de constater dans une forme probante quels sont les individus qu'on enterre à Bahon, afin de conserver des preuves de l'état civil des citoyens(11).

Le canton des Perches s'était établi très loin de l'église paroissiale. En 1788 ses habitants demandent donc la construction d'une chapelle. Leur pétition était encore sans réponse l'année suivante. « Mais par un abus qui est répréhensible à plus d'un égard, on a établi un cimetière dans ce canton et là, sans qu'il soit fait aucun acte public, on inhume blanc et homme de couleur et libre et esclave. Cet abus remonte jusque vers 1777 (12). »

Le retour fréquent d'épidémies — celle de la variole en particulier — a entretenu la permanence de ces cimetières de secours. Le 19 février 1732, le sénéchal de Saint-Marc défend « d'inhumer dans les églises et dans les cimetières des villes et des bourgs les victimes de cette affreuse maladie ». (13) Il prescrit de les enterrer dans des lieux éloignés, sans cérémonie religieuse. On peut parler de cimetières de campagne.

Les colons, ceux des bourgs au moins, ne paraissent pas très profondément attachés à la pérennité de leurs tombes de famille. Peu d'entre ces familles, même créoles, ont leurs tombes dans un seul cimetière. On change facilement de plantation à Saint-Domingue. La paroisse, l'église avec son cimetière, ne font pas le même lieu social qu'en France, où, au reste, la littérature du XIX^e siècle a grandi rétrospectivement ces liens. Les ordres du roi pour éloigner des églises les cimetières qui les entouraient et les mettre hors des bourgs et villages, ont fait lever en France des protestations et des oppositions, que les gens de Saint-Domingue n'auraient pas comprises. Chez eux, tout cimetière était comme un cimetière volant.

En vertu d'une délibération prise par les paroissiens de Jérémie, le 1^{er} août 1744, « on a mis le cimetière qui était près de la place d'armes

hors de la ville et on n'y enterre plus depuis le mois de juin 1786 .Il est proche de la maison servant d'église et de celle qui tient lieu de presbytère.» (14)

Le cimetière qui était auparavant derrière l'église du Petit-Trou est reculé vers l'Anse-à-Picard.(15) Celui de Léogane, anciennement derrière l'église lui aussi, est déplacé vers l'angle Sud de la ville, à l'emplacement de la poudrière.(16) Le terrain du bourg du Trou dans le Nord avait toujours été exposé aux débordements de la rivière qui fait un angle vers l'Ouest et qui menaçait le cimetière resté autour de l'église jusqu'en 1727. On le déplace après cette date mais pour le mettre au vent du bourg(17).

Aux Cayes, le premier cimetière était naturellement à deux pas de l'église. On l'établit à l'extrémité de la rue de Fleury, mais hors de la ville, non loin de la rivière, et sur une portion de terrain échangée avec M. O'Shiell. On eût pu voir grand. Mais le nouveau cimetière n'a que 60 toises en carré. Au moins une haie l'entoure. Après une inspection, La Merveillère, directeur général des fortifications de la colonie, fut d'avis de l'éloigner encore dans l'ouest, après avoir changé le lit de la ravine du Sud.(18)

Au Port-de-Paix le cimetière, voisin de l'église, est transféré hors de la ville au Sud.(19) A Saint-Domingue le roi n'eut pas à intervenir pour faire sortir les cimetières des agglomérations.

On imagine sans peine qu'ainsi fréquemment déplacés de tels cimetières étaient presque tous sans clôture et sans porte. On le conçoit dans les commencements de la colonie. Autour du Cap, en 1688 lors de la visite des églises et des cimetières ordonnée par Cussy, gouverneur de la Tortue, le procès-verbal nous décrit des cimetières sans murs ni haies, comme des terrains à l'abandon. Au Cap vers le 7 mai 1688 « nous avons personnellement fait la visite du cimetière de la dite église, qui n'est nullement clos exposé à toutes sortes d'animaux.»(20) Celui du Haut-du-Cap est sans clôture. (21) A la Petite-Anse où l'église cependant vient d'être refaite, le cimetière est resté rempli d'herbe et non renfermé.(22)

A la fin du siècle si les cimetières de Saint-Marc et de Port-au-Prince sont entourés d'un mur,(23) il n'est pas rare de voir errer des animaux dans ceux de Port-de-Paix et de l'Anse-à-Veau.(24) On n'est pas plus soucieux à Tiburon, où il est

« derrière l'église et sans clôture. Il est même arrivé quelquefois que
« des pourceaux du bourg soient venus exhumer des cadavres. Ce
« cimetière était plus considérable autrefois, mais en 1786, M. Luce,
« prétendant que le cimetière était en partie sur son terrain en a mis
« une portion dans son enclos. Il est assez extraordinaire qu'une pos-
« session de seize ans et qu'une croix qu'on voyait même dans l'enclos
« de M. Luce attestait, n'ait pas été respectée par ce particulier qui de

« son autorité privée a rendu ce cimetière réellement trop petit pour
« la paroisse. »⁽²⁵⁾

Cependant, ce n'est pas seulement dans les églises qu'on enterre les grands personnages. Les cimetières reçoivent aussi leurs corps. C'est dans l'église du bourg de l'Ester qu'on enterre en 1705, Auger, commandant en chef,⁽²⁶⁾ et dans celle de Léogane en 1746, le marquis de Larnage, gouverneur,⁽²⁷⁾ dans l'église du Cap, en mars 1739 d'Orgeville, intendant des Iles du Vent qui se rendait en France pour prendre les fonctions d'intendant général de la marine,⁽²⁸⁾ en 1756, le chevalier de la Croix, et Belzunce en août 1763, commandant en chef des troupes concentrées dans l'île,⁽²⁹⁾ enfin en 1769, le P. Trémolet, préfet de la mission des Dominicains, inhumé dans l'église de l'Arcahaye.⁽³⁰⁾

Mais trois intendants et un ancien intendant sont simplement enterrés dans un cimetière. Il n'y a pas à croire que la sépulture dans les églises était le privilège des très hauts personnages, ou un témoignage tout particulier de reconnaissance à la suite d'une donation considérable à l'église.⁽³¹⁾ En ces quatre circonstances il n'était pas question d'épidémie. Montholon, intendant, mort le 17 décembre 1725, La Chapelle, intendant, mort le 9 octobre 1737, Laporte — Lalanne, le 15 décembre 1758, sont inhumés dans le cimetière de Léogane qui était alors à l'extrémité supérieure du terrain du gouvernement. Certes, ils ont chacun une pierre tombale avec inscription solennelle. Mais on ne respecte pas longtemps leurs tombes. Après le tremblement de terre de 1770, des particuliers se permirent d'enlever du cimetière les matériaux qu'ils trouvèrent à leur convenance, et les pierres tombales de Lalanne et de la Chapelle servirent de perron à la première maison qui était à droite de l'église. « Comme la vue des inscriptions attirait des reproches « au voleur », quelques coups de ciseau les firent disparaître. »⁽³²⁾

« L'ancien intendant Maillart mort sur son habitation à Torbeck le 6 octobre 1758 à 79 ans, universellement regretté, fut enterré au nord de l'église à l'Est de la chapelle de Saint-Joseph, vis-à-vis de la seconde fenêtre après cette chapelle et du banc de l'intendant, mais en dehors et dans le cimetière à quatre pas du murs. »⁽³³⁾ Sa tombe était une grande pierre rectangulaire avec une inscription. Pour que Moreau de St.-Méry fasse mention de cette inscription, il faut qu'elle soit contraire à la coutume. Mais cette inscription était due ainsi que la tombe à la reconnaissance des habitants

II.—Les Cimetières des Esclaves

Il semble bien qu'au XVII^e siècle partout les esclaves étaient inhumés dans les cimetières paroissiaux ou les cimetières écartés, à côté des blancs, sans doute dans une division à part cependant. Mais bien plus que les colons, ils se montrèrent attachés aux sites primitifs, et ne chan-

gèrent l'emplacement de leurs cimetières que contraints. Moreau de Saint-Méry en multiplie les témoignages.

« Le cimetière de l'ancien bourg de la Grande Anse est encore celui
« des nègres de son voisinage. Une croix qu'on voit du grand chemin
« selon l'usage indique seule la destination de cette terre. »⁽³⁴⁾

Le cimetière abandonné par les blancs est donc resté celui des seuls noirs. Nous ne savons pas exactement si cet abandon a été spontané ou s'il se fit en exécution de l'ordonnance du 26 octobre 1736 qui exigeait une séparation. ⁽³⁵⁾ Mais il est probable que, là encore, le texte législatif a suivi et rendu officiel et obligatoire un mouvement bien plus esquissé depuis plusieurs années.

A Nippes, le bourg s'était installé sur un plateau, en deuxième établissement, sur le terrain de la sucrerie Devezeau de Rancogne, avec un cimetière nouveau. « L'ancien cimetière est en ce moment demeuré celui des nègres du voisinage. »⁽³⁶⁾

A Fort-Dauphin dans le Nord-Est de la colonie, on transféra en 1722 l'église à 1500 toises plus à l'Ouest du vieux bourg, qu'on appelait encore Bayaha, et à 800 toises au Sud de l'embarcadère de la Crochue, dans une savane. La place n'y manquait pas pour un cimetière commun. « Mais le local de l'ancien cimetière est encore reconnu par la vénération superstitieuse des nègres ». ⁽³⁷⁾

« J'ai parlé d'un abus. Le bourg de Cavaillon ayant été sur le bord
« occidental de la rivière, les nègres continuent à y enterrer leurs
« camarades de manière qu'ils sont exhumés dans les débordements
« et qu'on voit quelquefois des chiens dévorant des cadavres humains.
« N'est-ce donc pas une obligation pour quelqu'un de sauver un pa-
« reil spectacle à des être faibles, à des êtres sensibles ? L'asile de la
« mort ne doit pas être violé. »⁽³⁸⁾

« Tout près du chemin du Nord était le premier bourg d'Aquin. On
« y voit encore des ruines de maçonnerie qu'on dit être celles de la
« chapelle. Il n'y a pas longtemps qu'on y remarquait une croix. Une
« superstition, dont le motif est difficile à imaginer, porte les nègres
« de la paroisse d'Aquin à y enterrer leurs camarades. En vain a-t-on
« voulu les contraindre à les porter au cimetière actuel, qui est la sa-
« vane⁽³⁹⁾ non close du curé ; ils attendaient la nuit pour tromper
« toute surveillance, et enfin on a été assez éclairé pour ne pas faire
« de cette circonstance le sujet d'une persécution religieuse⁽⁴⁰⁾

Le mot « *superstition* » étonne un peu ici s'il ne sous-entend pas « *superstition africaine* ». Les enterrements dans un cimetière devenu un cimetière bien à part, sans curé de la paroisse ou son représentant pour accompagner le corps, sont sans doute entourés de cérémonies fétichistes, ou musulmanes. L'expression « *persécution religieuse* » semble très claire-

ment dire qu'il s'agit d'autre chose que des enterrements avec cantiques et prières chrétiens ; mais s'il y a des chants chrétiens ils sont doublés de cérémonies, de mouvements, de cris et de récitations comme en Afrique. Le témoignage ne va pas plus loin, mais il a déjà une portée singulière.

Les noirs chrétiens se laissaient-ils enterrés avec les autres ? N'avaient-ils que des prières à la levée du corps, à la case ?

Il n'est pas impossible que ce ne fût pas seulement pour enterrer leurs morts sans conséquences fâcheuses dans les anciens cimetières que les anciens esclaves les y portaient la nuit. Si les sépultures étaient nocturnes, il faut penser que c'était au moins pour une part parce que pendant la journée le travail empêchait tout rassemblement. Ce devait être aussi pour trouver plus de liberté, pour se réunir plus nombreux, être plus Africains pendant quelques heures. Mais quel était le rite funèbre qui dominait, ou qui intégrait la plupart des autres ?

« Dans la partie du Sud, depuis le Sud jusqu'à Jérémie, les Africains
« esclaves conduisent leurs camarades jusqu'au cimetière en formant
« une foule considérable. Les femmes chantent et battent des mains
« en avant du corps que les hommes suivent. Un nègre est aussi près
« du corps avec un bamboula qu'il frappe de temps en temps d'une
« manière lugubre. » (41)

Les porteurs du mort mimaient-ils une de danse simple en ployant les genoux de façon à faire monter et descendre leur fardeau et avançaient en zigzags tout en chantant comme on peut le voir de nos jours encore. (42) ? Ces enterrements étaient de toutes façons une occasion d'assemblées traditionnelles sans doute, un conservatoire de mœurs africaines à n'en pas douter. Moreau de Saint-Méry parle sans cesse de « camarades », sans vouloir donner vraisemblablement aucune précision particulière à ce mot. Mais nous sommes plus curieux que lui. Faut-il entendre de simples compagnons de travail, d'atelier, ou, dans un atelier donné, les noirs de la même nation, du même groupe religieux ?

La séparation entre blancs et noirs dans la mort ne serait donc pas un fait du commencement de la colonie. Il aurait pour cause essentielle les trop fréquents déplacements du cimetière par les colons, et l'attachement des noirs à des lieux de sépultures qui délaissés deviennent pour eux seuls et se transforment en des coins religieux comme ils pouvaient en avoir laissé en Afrique.

Mais à la fin du XVIII^e siècle, il y avait encore des cimetières communs aux blancs et aux nègres. Au bourg du Rochelais par exemple où à la veille de 1789 s'étaient installés des pêcheurs et des magasiniers, après les dernières maisons « et proche du chemin, est un cimetière où l'on enterre les blancs et les nègres des environs et qu'indique une

croix.»⁽⁴³⁾ On remarquera qu'il s'agit d'un établissement nouveau, c'est peut-être pourquoi il n'y a qu'un cimetière.

Comment étaient réparties les tombes ? Le cimetière était-il divisé intérieurement en sections bien séparées ? Ou était-ce le désordre ? Les noirs désiraient-ils un cimetière à eux, tout à fait indépendant, loin de celui des blancs ? Et que désiraient les noirs chrétiens ? Les libres, chrétiens ? Il est hors de doute qu'il y ait eu des cimetières d'esclaves, au moins d'esclaves chrétiens. Il doit être question de l'un d'eux à l'Ester de Léogane : A environ 250 toises de la bourgade est un cimetière où l'on enterre les nègres esclaves du voisinage. On y a planté une croix et ce lieu s'appelle le terroir des Pères parce qu'il faisait partie de celui sur lequel les Pères de la Charité étaient établis à l'Ester.»⁽⁴⁴⁾ Il est probable que ce cimetière des noirs était aussi à l'Ester l'ancien cimetière commun abandonné par les blancs au moment du changement de site du bourg qui s'était éloigné du rivage et était devenu Léogane. Remarquons l'intervention des Pères de la Charité qui tenaient l'hôpital.

On peut supposer que ces cimetières communs n'acceptaient que des noirs baptisés, mais qu'aux mains des seuls noirs, baptisés ou non baptisés y étaient enterrés. La présence de la croix ne suffit pas à prouver le contraire. Chaque cimetière a eu sans doute son histoire. Qu'on n'oublie pas la fierté des esclaves baptisés, leur mépris pour les nouveaux ; comme le mépris des créoles chrétiens pour ceux qui avaient été *baptisés debout*, c'est-à-dire dans l'adolescence ou le plein âge, peu après leur arrivée à Saint-Domingue. Acceptaient-ils les «bossales»,⁽⁴⁵⁾ non encore faits au pays, dans leurs cimetières ?

Dans deux cas, dans deux villes, à Port-au-Prince et au Cap nous savons d'une manière assurée que noirs chrétiens et noirs «bossales» étaient mis dans le même cimetière.

« Au Nord, [de Port-au-Prince], dans un terrain fermé par un haie
« vive... est le cimetière des nègres esclaves et spécialement de ceux
« arrivant d'Afrique ou bossales. Autrefois on allait déposer ces ca-
« davres dans le sol marécageux du lieu que d'après cela on appelait
« la Croix-Bossale et qui est au dessous du fort Saint-Joseph, vers la
« mer. MM. de Bellecombe et de Bongars,⁽⁴⁶⁾ choqués de ce que les
« animaux y déterraient les corps et craignant les exhalaisons de ce
« séjour où les morts semblaient menacer les vivants de les punir de
« leur mépris pour l'humanité et pour la morale religieuse, ont or-
« donné le 28 juin 1785, l'établissement de ce cimetière placé au-dessus
« de ce qu'on appelle le polygone parce qu'il y a eu autrefois un re-
« tranchement.»⁽⁴⁷⁾

Un semblable cimetière pouvait se voir au Cap pour les bossales. Il avait lui aussi une croix. « A 140 toises de la rue Espagnole est un petit tertre sur le milieu duquel, et au bord du chemin du côté de la

Fossette, est une croix appelée la croix Bossale parce que l'on a été longtemps dans l'usage d'enterrer autour d'elle les nègres morts sans baptême.» (48)

Le cimetière de la Providence du Cap avait été placé en 1746 à l'extrémité d'un petit faubourg. C'était à une époque où l'on était loin de supposer que les vivants guidés par le plaisir viendraient y chercher des asiles. Ce cimetière qui avait cent pieds de long du Nord au Sud, et 60 de large de l'Est à l'Ouest, avait été établi par Castelveyre,⁽⁴⁹⁾ indigné de ce qu'on plaçait au hasard les corps des nègres non-baptisés et des non-catholiques ; de ce qu'on en avait jeté dans des puits secs et d'autres dans la mer, de sorte que ramenés au rivage ils devenaient la proie des animaux. Les officiers de police du Cap et les administrateurs avaient trouvé ce lieu convenable et déjà il avait été entouré d'une large haie vive en attendant la clôture de maçonnerie qu'on y avait faite postérieurement, lorsque les chefs de la colonie approuvèrent cette nouvelle œuvre du pieux Castelveyre.. Au mois de septembre 1746 on a mis plus à l'Ouest et sur la rive gauche de la ravine du Cap, ce dernier refuge de l'homme et on l'a distribué de manière à servir de sépulture pour les malades de la Providence, pour les suppliciés, pour les non-catholiques et pour les nègres non baptisés.» (50)

Il est clair ici qu'au milieu du XVIII^e siècle ce cimetière-là du Cap est encore commun, mais qu'on l'a aménagé de manière qu'il y ait plusieurs secteurs. La présence, bien à part dans une partie latérale des nègres suppliciés et des non-baptisés laisse croire que les noirs baptisés étaient enterrés dans la partie générale. Mais point trop d'esprit logique ici. Moreau de Saint-Méry parle de l'ancien cimetière des nègres dans le haut de la ravine, dans l'Ouest. On pense à la Fossette. Cela reste un peu confus. (51) L'on n'aura pas été sans observer la petitesse de l'enclos, établi sans prévision de l'avenir, et que l'on sera un jour prochain obligé de déplacer. Cependant le cimetière de la Providence était toujours au même endroit quand le 7 novembre 1787, le débordement de la rivière exhuma des cadavres et les emporta. (52)

Apparemment le cimetière de l'hôpital des Charitains, au midi de la ravine (de la Fossette?) était lui aussi commun aux noirs et aux blancs (53)

Le premier cimetière de la paroisse du Cap était attenant à l'église. Il ne paraît pas que les Jésuites qui la desservirent à partir de 1704 aient jamais accepté de sépultures à l'intérieur. Ils firent construire un caveau mais dans l'enceinte de leur sacristie. C'était là qu'on avait enterré le P. Laval, curé du Trou. Quand on dut reconstruire et agrandir l'église, un nouveau caveau fut aménagé auquel on accédait par une ruelle qui donnait sur la rue des Religieuses. Il avait été fait pour être « substitué à l'usage si funeste dans les pays chauds d'enterrer dans les églises. (54) L'orgueil est satisfait et la nuit le corps est transféré au ci-

metière.⁽⁵⁵⁾ «En face de ce caveau, le cimetière paroissial couvrait 150 pieds sur 60. On n'a pas l'occasion de dire qu'il s'étendait.

« Dans une épidémie qu'il y eut au Cap vers le mois de mars 1736. ce cimetière qui était trop petit et sa situation faisant redouter la contagion, les administrateurs en second⁽⁵⁶⁾ firent fermer le 29 août 1736, pour les matelots et les nègres qui périssaient en grand nombre, le cimetière de la Fossette qui... est enfin devenu celui de la paroisse en 1762 Le vieux cimetière est destiné à recevoir un très beau presbytère. »⁽⁵⁷⁾

L'usage de ce cimetière de supplément cessa avec la maladie contagieuse et son entretien fut négligé, si jamais on y avait veillé. L'on se contentait du premier cimetière. Le 7 octobre 1759, une assemblée de paroisse décida son changement. Les administrateurs approuvèrent ce changement et l'on acquit de M. Brethous, agent de la Compagnie des Indes, un terrain.⁽⁵⁸⁾ Il avait 60 toises de long sur 20 de large ; c'était dérisoire car en comptant à 600 le nombre des enterrements dans les années ordinaires — ce qui était bas — et pour chaque tombe 6 pieds sur 3, l'on aboutissait à 10.800 pieds fossoyés par an. En moins de quatre ans tout le sol allait être remué. Et il y avait les épidémies et les temps de guerre. En 1782, quand, sur la fin de la guerre d'Amérique, le Cap regorgea de troupes et où les décès se multiplièrent, on se contenta de déplacer des corps entiers pour en placer d'autres.⁽⁵⁹⁾

Un mémoire de la Société de médecine de Paris fut publié dans les *Affiches américaines* le 4 décembre 1781, sur les dangers des inhumations insouciantes, le procureur général du Conseil du Cap, François de Neufchâteau, agit dans le même sens.⁽⁶⁰⁾ Ce fut peine perdue.

De chaque côté de l'entrée du cimetière de la Fossette qui donnait sur la rue Espagnole, on construisit deux petits bâtiments, à gauche une petite chapelle, à droite le dépôt des outils du fossoyeur. Le 1er janvier 1767 la paroisse nomma un chapelain pour desservir cette chapelle. Il devait tenir un journal où il inscrivait les inhumations qu'il faisait, et elles étaient portées jour par jour sur le registre de la paroisse, « attendu qu'on n'enterrait ainsi que les esclaves ». ⁽⁶¹⁾ Par la suite, il fut tenu d'avoir des registres en forme, parce qu'on y porta immédiatement les livres et les blancs. L'installation d'un chapelain à la Fossette réglait donc en grande partie la question difficile de l'accompagnement des corps par le clergé au cimetière après la cérémonie à la paroisse. Les Jésuites qui s'étaient opposés au transfert du cimetière à la Fossette parce qu'il était trop éloigné du centre de la ville, se refusaient à accompagner les morts. Des difficultés semblables devaient s'élever au XIX^e siècle. Il faut croire que le clergé qui depuis 1764 remplaçait les Jésuites au Cap avait soulevé les mêmes protestations.

«Quant aux personnes auxquelles on fait des cérémonies funèbres

dans l'église paroissiale, c'est dans cette église que leur acte mortuaire est fait et signé.»⁽⁶²⁾ Le chapelain devait dire chaque jour la messe dans la chapelle du cimetière.

Il ne devait pas faire fortune dans son poste. Il fit semer du petit mil dans le cimetière, le fit couper et vendre à son profit ; et «en eut un débit très avantageux.»⁽⁶³⁾ On cria à l'infâme profanation quand des chevaux qui avaient mangé de ce mil furent reconnus malades.

* * *

En résumé, les cimetières de Saint-Domingue étaient encore plus mal tenus que ceux de France qui n'ont pourtant pas laissé une bonne réputation ; ils étaient en ville aussi exigus ; et ce n'est pas la place qui manquait. Si on les conservait étroits pour éviter qu'ils ne servent de terrains vagues ou de dépôts d'immondices, on était loin du but car les dévastations si fréquemment déplorées, de chiens ou de porcs errants, montrent qu'ils étaient attirés par des ordures et des cadavres trop peu profondément et trop peu soigneusement enterrés. Là des ronces et des broussailles, ici la traversée d'un sentier public faisaient des cimetières le terrain de tous. On ne paraît toutefois jamais y avoir tenu des réunions bruyantes ni de marchés.

Mais en France on ne vit jamais une telle rage de déplacements. La coutume n'en est point éteinte aujourd'hui en Haïti et l'on pourrait présenter en exemple la suite des cimetières de Jacmel au cours du XIX^e siècle.⁽⁶⁴⁾ Ce trait est si prononcé au cours de la période coloniale qu'il faut bien y voir une manifestation du caractère des colons qui ne vivaient à la colonie qu'en pensant aux jours heureux qu'ils iraient finir en France et qui n'avaient qu'une pensée distraite pour les malchanceux qu'une fièvre ou un accident avait abattus avant d'avoir amassé le petit pécule qui leur aurait permis de revenir en France et y mourir en «américains».

Moreau de Saint-Méry ne nous apporte pas autant qu'on l'eût désiré sur les cimetières des esclaves. Il montre au moins la complexité de la question. Dans beaucoup de cantons, ils avaient organisé des cimetières à eux, mais dans les villes on peut parler de cimetières communs à divisions symétriques très probablement. Mais la question des non-baptisés reste entière. Le Père Cabon qui avait vécu longtemps en Haïti et qui est notre meilleur historien de Saint-Domingue, répétait que les nouveaux, morts sans baptêmes, étaient enterrés sans cérémonie dans un coin écarté des plantations. Mais les autres avaient-ils donc toujours des cérémonies funèbres ? Des colons eux-mêmes sur les plantations d'accès malaisé des mornes étaient enterrés sur place. Il est certain que des bossales étaient enterrés dans les cimetières à côté des noirs chré-

tiens. On en a vu des preuves au Cap et à Port-au-Prince. Nous voudrions en savoir davantage. Des recherches difficiles, restent à faire.⁽⁶⁵⁾

Gabriel DEBIEN

(1) **Description de la partie française de Saint-Domingue**, rééd. de 1958, Paris, Société d'histoire des Colonies françaises, Librairie Larose, par Melle B. Maurel et M. E. Taillemite, in. 8°, 3 vol. Nous ne citerons Moreau de Saint-Méry que d'après cette édition.

Ainsi à Saint-Marc en 1720, II, 810 ; à la Petite Rivière de l'Artibonite, id. ; à Plaisance, II, 632.

(2) I, 235.

(3) III, 1247.

(4) III, 1253.

(5) III, 1379.

(6) III, 1390.

(7) III, 1367.

(8) Article 14.

(9) **DUTERTRE : Histoire générale de l'établissement des colonies françaises dans les Antilles...** Paris, 1667-1671, 4 vol., in 4° II, 501.

(10) **EXMELIN : Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes**, Paris, 1686, 2 vol. in. 12 - fol. 184.

(11) I, 233.

(12) I, 183.

(13) II, 850.

(14) III, 1382.

(15) III, 1314.

(16) II, 1098.

(17) I, 170.

(18) III, 1396.

(19) II, 677.

(20) I, 331.

(21) II, 578.

(22) I, 284.

(23) II, 893 et II 1025 — A Port-au-Prince, avant le tremblement de terre de 1770, le mur d'enclos avait même 7 pieds de hauteur, signe de grand respect.

(24) III, 1208 et II, 671.

(25) III, 1252.

(26) II, 1199.

(27) II, 1097.

(28) I, 337.

(29) I, 336.

(30) II, 927.

(31) Ainsi Mme Fournier de Bellevue, morte en 1782, qui avait donné un maître d'autel, ceux des deux bas-côtés, le chœur et sa balustrade, fut enterrée dans l'église de Limonade. I, 193.

(32) II, 1098.

(33) III, 1333.

(34) III, 1388.

(35) Melle L. CHAULEAU, *La Société à la Martinique au XVII^e siècle — (1635-1713)*, Caen, 1966, in. 8°, p. 192.

(36) III, 1206.

(37) I, 142.

(38) III, 1272.

(39) La place laissée plus ou moins en herbe qui était à côté de toute maison coloniale un peu isolée.

(40) III, 1237.

(41) III, 1396.

(42) A Ouanaminthe en mars 1960.

(43) III, 1206.

(44) II, 1109.

(45) Le mot est portugais et désignait dès 1489 les esclaves noirs venant directement d'Afrique dans les ports du Portugal.

(46) Le gouverneur et l'intendant.

(47) II, 1055 — Voici au reste le texte de cette ordonnance qui prouve qu'on ne faisait alors aucune différence entre esclaves baptisés et bossales dans les cimetières.

Instruits par les plaintes à nous portées et sur les comptes que nous nous sommes fait rendre, qu'il n'y a aucun lieu fixé pour enterrer les cadavres des Nègres et surtout de ceux qui arrivent de la Côte, que d'ailleurs les Propriétaires, Capitaines ou Fermiers des Esclaves décédés, ne prennent aucune précaution pour cette sépulture. Ce qui porte les Nègres chargés de ce soin à les enterrer depuis quelque temps à l'entrée de cette ville, au lieu dit la Croix Bossale, et à ne faire que des fosses très peu profondes.

Instruits encore, que ce terrain marécageux en lui-même, est bien peu propre à la sépulture, en ce qu'il n'est pas possible d'y faire des fosses profondes, et que les cadavres sont exposés à être facilement déterrés par les chiens, ce qui répugne à la religion, à l'humanité et occasionne une infection dans ce quartier, aussi désagréable que contraire à la salubrité de l'air. A quoi voulant remédier : Nous, en vertu des pouvoirs à nous confiés par Sa Majesté, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. I — Il est enjoint à tous Propriétaires, Capitaines ou fermiers, dont les Esclaves décéderont en cette ville, ou rade, de les faire enterrer dans les hauteurs de cette dite ville, au-dessus du lieu appelé Le Polygone.

ART. II — Ordonnons à vous, Maîtres, Propriétaires ou fermiers, de fournir à ceux qui seront préposés pour enterrer lesdits Esclaves, les outils nécessaires pour fouiller les fosses, qui ne pourront être moindres de cinq pieds de profondeur : sinon autorisons l'Inspecteur ou Exempt de Police, à les faire faire aux dépens desdits Maîtres, qui seront tenus, dans ce dernier cas de payer une somme de six livres.

ART. III — Et pour assurer l'exécution de la présente ordonnance, défendons à tous Maîtres de faire enterrer lesdits Esclaves décédés avant le jour et après le soleil couché.



ART. IV. — Ordonnons en outre à tous Maitres qui auront des Esclaves à faire enterrer audit lieu, de faire passer leurs Nègres au Corps-de-Garde de la Police pour y prendre un Archer, qui sera tenu de les accompagner jusqu'au lieu de la sépulture, et de veiller à ce que les fosses soient de la profondeur ci-dessus ordonnée.

ART. V. — Ordonnons aux Prévôts, Exempts de Maréchaussée, Inspecteur, Exempts et Brigadiers de Police de veiller exactement à l'exécution de la présente Ordonnance, de dresser des procès-verbaux contre ceux qui y contreviendront, lesquels seront, par le juge des Lieux, sur les conclusions du Ministère Public, condamnés pour la première fois en 500 livres d'amende, et pour la seconde fois, en pareille amende de 500 livres et en trois mois de prison : les dites amendes applicables, moitié au dénonciateur, et moitié au Roi. Sera la présente enregistrée au Greffe de l'Intendance, lue, publiée et affichée partout où besoin sera. Prions MM. les Officiers du Conseil Supérieur de Port-au-Prince de la faire enregistrer à leur Greffe, et mandons aux Officiers de la Juridiction de ce Ressort de tenir la main à son exécution. Donné au Port-au-Prince, etc.

(48) II, 543.

(49) Fondateur de l'hôpital de la Providence du Cap. Voir sur lui Moreau de Saint-Méry.

(50) I, 409.

(51) I, 294.

(52) II, 536.

(53) II, 572.

(54) Cet honneur coûtait 3000 livres.

(55) I, 340.

(56) Pour la partie du Nord.

(57) En 1781, I, 341.

(58) I, 427.

(59) I, 429.

(60) Il y aurait à examiner les papiers de François de Neufchâteau récemment entrés aux Archives Nationales.

(61) Cette affirmation laisserait croire que les décès d'esclaves chrétiens étaient enregistrés à la paroisse. Ce n'était pas toutefois sur les mêmes registres que les libres qui eux étaient enregistrés avec les blancs. L'usage d'un registre pour les esclaves paraît avoir été particulier au Cap.

(62) I, 429.

(63) I, 430.

(64) Le cimetière colonial de Jacmel fut situé, dès la fondation de la ville, dans la partie basse, non loin de l'embouchure, près de l'endroit appelé Marché l'Acrobate, où se retrouvent encore quelques vieilles tombes qu'a épargnées la Rivière des Orangers qui passe dans le voisinage. Quand la ville s'étendit vers le plateau du Bel-Air, le Sénateur Jean Baptiste Bayard concéda huit carreaux de terre de l'habitation Lamandrou, pour ériger le cimetière définitif. C'était vers 1816. (Note de Maurice A. Lubin, «Jacmel et son cimetière».)

(65) Sur les tombes des Angola, cf. G. Freyre, *Em Ferno de alguns tumulos Cristaos de una aera Africana contagiada pela cultura Brasileira*. Bahia, Universidade, 1959, in. 8°, 88 p.

DEUX DOCUMENTS INEDITS SUR L'HISTOIRE DE SAINT-DOMINGUE

En amical hommage à Gabriel Debien

*par Jacques Barros, professeur agrégé d'Histoire à
l'Institut Français d'Haïti.*

Au cours du mois d'avril 1966, lors d'une vente aux enchères en faveur d'enfants handicapés, l'Institut français de Port-au-Prince a acquis les deux documents que nous publions aujourd'hui.

Outre l'intérêt que ces documents présentent en eux-mêmes nous voudrions que leur publication ait valeur de symbole. L'Histoire est en effet la mémoire de l'humanité. Mais il n'y a pas d'Histoire scientifique sans documents, sans archives («Un pays sans archives ressemblerait à un amnésique», disait Charles Braibant, ancien directeur des Archives de France). Encore faut-il que ces documents soient connus, soient classés, soient centralisés. Combien de familles «conservent»-elles plutôt laissent-elles se perdre en quelque grenier que ne fréquentent que des rats, en quelque tiroir que ne hantent que des termites, des documents qui seraient peut-être essentiels pour la connaissance de l'Histoire de leur pays ? Connaissent-elles la réaction de Michelet nommé conservateur des Archives nationales de France en 1830 : «ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples».

Heureux encore lorsque ces précieux documents ne sont pas tout bonnement vendus à des marchands ! A côté de l'admirable civisme d'un Edmond Mangonès, qui rassemble sa collection en une fondation et la met au service de sa patrie, combien qui brandent à l'encan le passé de leur pays ?

A qui voudrait aujourd'hui rédiger une Histoire scientifique d'Haïti il faudrait presque accessoirement faire le voyage de Port-au-Prince et bien plutôt courir à Londres, à Paris, à Madrid, à New-York, à Gainesville en Floride, à Puerto-Rico etc... Est-il permis de souhaiter qu'une copie au moins des documents vendus demeure dans le pays ?

Quant à nous, par la publication de ces deux pièces, nous voudrions faire connaître que l'Institut français entend se doter d'un fond de manuscrits et de microfilms pour servir à l'Histoire d'Haïti, qu'il rendra publiques les pièces inédites les plus intéressantes, et qu'il souhaite la mise au jour de tout document pouvant éclairer l'Histoire nationale.

Pour ce qui est de la lettre de Rochambeau⁽¹⁾ et des notes de Sarrazin, tout commentaire, nous semble-t-il, en affaiblirait le texte et il n'y a lieu que d'identifier les principaux noms.

La lettre de Rochambeau est de février 1803. Nous croyons les notes de Sarrazin de février ou mars 1803 (Sarrazin est arrivé à Saint-Domingue en décembre 1802). Les deux documents se complètent donc.

A noter que dans la lettre de Rochambeau, à partir de «passons des objets plus sérieux», l'écriture change. De placidement administrative et régulière elle devient emportée, nerveuse, brutale, comme si le général en chef avait pris la plume des mains de son secrétaire.

LIBERTE

EGALITE

ARMEE DE ST DOMINGUE

Au Quartier-général du Cap

le 2 Ventose an 11 de la république française

LE CHEF EN CHEF

Au Contre Amiral Decret, ministre de la marine et des colonies...

J'ai l'honneur de vous accuser réception, général, de vos diverses dépêches en date du 26 Vend 8 et 29 B... 5, 8, 9 et 16.

Je m'occuperai de l'affaire de Made de Montange.

Je vous ai déjà fait passer l'état des morts de l'armée, aussi exact que les circonstances peuvent le permettre.

Le Cdt Gaillard Desjourné est employé adjudant de la place au Port Républicain.

Le mulâtre Chancy fut arrêté pour avoir voulu insurger les ateliers du Sud, et la moindre peine qu'on puisse lui infliger c'est la chaîne d'Ajacio.

Le citoyen Tirol sera sous-préfet mais je dois vous observer, Général, que ce n'est pas le moyen d'encourager ceux qui bra-

(1) Cette lettre provient de la Collection E. Dufosse de Paris. Elle fut vendue en 1889 à une collection privée haïtienne.

vent tous les dangers depuis un an que d'envoyer ici de nouveaux sujets pour occuper les places auxquelles ils ont plus que personne le droit de prétendre, passons des objets plus sérieux.

Je reviendrai constamment sur les demandes principales que j'ai eu l'honneur de vous adresser. Il faut

1° Une expédition considérable pour attaquer les brigands partout et au même instant. 10 mille hommes pour les désarmer trois mois après, 10 mille autre trois mois ensuite pour rendre les nègres à la culture. Vous sentirez la nécessité de ces trois armements combinés en réfléchissant sur ce qui s'est passé et en vous rappelant que l'insurrection actuelle est le produit de l'état d'affaiblissement ou les maladies ont réduit l'armée, et le résultat de l'épuisement (illisible) de nos soldats.

2° Envoyer de l'argent parce que le produit des douanes est à peu près nul Je suis obligé de nourrir grand nombre d'indigents qui ont échappé aux massacres et à l'incendie. Si vous ne nous faites pas toucher des fonds en espèces sonantes expédiez moi alors des crédits sur la Havane, le Mexique, la Jamaïque, la côte ferme ; surtout ne m'envoyez pas, comme par le passé, les duplicata de Lettres de change sur le Mexique quand vous en avez confié les primata à MM. Ouvrard qui leur en ont été payé par le vice Roy de ce Royaume, tandis que le payeur général de l'armée n'en a rien touché.

3° Enfermer aux Bagnes d'Ajacio ou de l'isle d'Elbe : Toussaint, sa famille, Chancy et consorts, Bellegarde de la Martinique et tous ceux pour lesquels je ne vous écris pas positivement. Ceux que j'expulse d'icy sont des vrais gibiers de potence.

4° Qu'il ne nous parvienne icy que des généraux de brigade distingués qu'on veut faire Gaux de Division et non ceux que vous voulez éloigner pour vous en débarrasser.

5° Que je sois autorisé à exterminer tous les anciens généraux noirs, tous les officiers ou soldats de couleur, enfin tous les fermiers. Les blancs de la dernière classe sont en général le rebut de la société.

6° Il faut proclamer icy l'esclavage et remettre tout dans l'ancien état. J'en ai déduit les raisons dans mes lettres précédentes.

Sans l'obtention de ces six points capitaux attendez-vous à quelque catastrophe Nous sommes d'une faiblesse extrême, la maladie continue ses ravages et nous sommes menacé des plus grands malheurs. Il ne faut pas déguiser au premier Consul que nous sommes en équilibre dans ce climat avec des soldats exténués par la maladie ou les ardeurs brûlantes du soleil du tro-

pique, et qu'il faut peu de choses pour faire pencher la balance du côté des nègres.

Vous êtes sans doute, Général, bien assuré de la paix avec l'Angleterre puisque vous ne me parlez pas de ce qui s'y passe maintenant.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime :

Donatien Rochambeau

Il y a quelques insurrections dans le Sud.

P. S.—Nous avons été attaqué le 30 du mois dernier icy. Le Gal Clauzel a fait un massacre horrible des brigands qui l'ont assailli. plus de 12 cent d'entre eux sont étendus aux environs de nos avants-postes. La Tortue et le Port de Paix ont été également attaqué. Nous avons perdu quelques malades à la basse terre ainsi que le gal de Brigade La Croix qui s'y était laissé surprendre. Mon chef d'Etat major vous enverra les détails ainsi que le nom de quelques officiers qui se sont distingué notamment le gal Thouvenot, le Commandant de mes guides le Colonel Netherwood et le commandant Touzard de la garde nationale du Cap.

Rochambeau. (Donatien, Marie, Joseph de Vimeu, vicomte, puis en 1807 comte de Rochambeau), (Paris 1755, Leipzig 20 oct. 1813).

Avait servi à Saint-Domingue et aux petites Antilles de 1792 à 1796. Commandait une division de l'armée de Saint-Domingue. Général en chef à la mort de Leclerc (2 nov. 1802). Capitula au Cap le 28 novembre 1803, et fut pris par les Anglais dans la rade le 30. Echangé le 6 décembre 1811. Il était le fils du commandant des troupes envoyées au secours des Américains : le maréchal de France, J. B. Donatien, comte de Rochambeau.

Chancy. Le 5 frimaire an XI, le ministre demande à Rochambeau les motifs qui l'ont déterminé à embarquer le mulâtre Chancy. Il n'a aucune note, contre lui, sinon qu'il est parent de Toussaint. User de ménagements avec lui jusqu'à plus amples renseignements (cf. P. Roussier, *Lettres du Général Leclerc*).

Tirol. Avait été choisi par le 1er Consul comme sous-préfet des Cayes (Lettre du 29 brumaire an XI du ministre de la marine au capitaine général. Cf. P. Roussier, *Lettres du Général Leclerc*).

Toussaint Louverture (1746 ? — 1803). Ancien esclave de Saint-Domingue, devenu chef des masses noires révoltées. Il les regroupa en vue de la lutte pour «la liberté et l'égalité». Devenu Gouverneur général, il prépara une Constitution que Napoléon

ne voulut pas accepter. Arrêté par Leclerc, époux de Pauline Bonaparte, qui avait été envoyé dans l'île pour le combattre, Tous-saint fut déporté en France et interné au Fort de Joux, dans le Jura, où il mourut le 7 avril 1803.

Clauzel. (Bertrand), (Mirepois 1752, — 1842). Nommé général de division provisoire par Leclerc le 25 décembre 1802, confirmé le 18 février 1803. Après le 18 janvier 1803 il commandait la division de droite du Nord.

Lacroix. (François, Joseph, Pamphile, vicomte de), (Aimargues 1774, — Versailles 1841). Au 14 décembre 1801, chef d'Etat-major de la division Boudet, commandant du département de Cibao, puis au Cap en décembre 1802. Rentré en France le 21 mars 1803.

Thouvenot. (Pierre), (Toul 1757-Orly 1817). Avait servi à la Guadeloupe de 1780 à 1784. Il était chef de brigade dans la division Clauzel, depuis mai 1802, quand il fut nommé chef d'Etat-major de l'armée de Saint-Domingue à la place de Pierre Boyer, le 10 avril 1803.

Extrait

des notes sur la Colonie de St domingue

La Colonie de St domingue a été entièrement soumise par le Général Leclerc.

Les vexations exercées par les chefs subalternes contre les mulatres et les noirs ont occasionné la seconde révolte.

Le Général Leclerc est vivement regretté par toutes les Couleurs.

La falsification des Boissons fournies par les Entrepreneurs a fait périr Beaucoup plus de monde que la Guerre, et le Climat.

Il n'y a jamais eu de fièvre jaune à St Domingue.

insouciance des chefs d'administration sous le spécieux prétexte de l'impossibilité de tout voir ; perfidie, et passion de faire fortune des agents secondaires ; impunité pour les coupables.

Grandes vociférations de la part de tous les colons depuis le plus Riche jusqu'à l'habitant de la plus petite crique pour avoir une colone qui protège son domaine ;

Désir ardent du Général en Chef Rochambeau de contenter tout le monde en accordant à chaque quartier les troupes demandées.

Mécontentement des Généraux de ne pas être libre de leurs

opérations pour ramener l'ordre en disposant des troupes le plus avantageusement possible ;

Inexpérience des Commandants de Colonne promus trop rapidement à des Grades Supérieurs.

Abus épouvantable d'affecter de faire des marches depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. On en a vu frémir des colons acclimatés par trente ans de Colonies.

Pour avoir voulu tout conserver, on s'expose à tout perdre. L'armée réunie dans un seul département l'aurait conservé à la métropole même pendant dix ans de Guerre. Voilà les causes des désastres de St Domingue.

L'armée française à St Domingue est de 22 500 hommes dont 4.100 malades, 13.600 bien portants troupes de ligne, et 4.800 colons.

Les Gaux sont le Gal en chef Rochambeau, Lapoygne, Kerversau, Noailles, dans le Nord, Lavalette et d'Henain dans l'ouest, Brunet, Pajot, et Darbois dans le Sud. Telle était la force de l'armée au 1er Vendemiaire de cette année.

A la même époque les Révoltés étaient au nombre de 40.000 dont 21.000 bien armés et 19.000 cultivateurs mal armés. Les Chefs sont Christophe, Clairvau, et Romain dans le nord, dessalines, Cangé, pétion, et l'amour dérance dans l'ouest, Géfrard, Férou et Bazile dans le Sud. dessalines est reconnu par les noirs et les anglais Gouverneur de la Colonie ; ses parlementaires sont reçus à la Jamaïque.

Pour conquérir et conserver St-Domingue, il faut,

1° *La paix.*

2° *L'esclavage pur et simple.*

3° *un Capitaine Général administrateur ayant un bon officier général pour son Chef d'état major.*

4° *une armée de 40.000 hommes avec quatre Généraux seulement et nommés à vie, un pour chaque département.*

5° *peine de mort contre le militaire exacteur et le fournisseur infidèle.*

6° *Rendre à l'Espagne les trois quarts de son ancienne partie. Composer un 4ème département dit de l'est du terrain compris entre la mer et une ligne qui partant du morne au diable suivrait la rive droite du dajabon, traverserait les montagnes de Cibao, et viendrait par la rive gauche de la yuna aboutir à la Baye de Samano en y comprenant la presqu'île de ce nom. L'Espagne occuperait les deux tiers de l'isle qui par cet arrangement se trou-*

vera divisée par moitié. La province des Caraques serait donnée à la France en retour des trois quarts de la partie espagnole.

7° Etablir quinze couvents de moines dans chaque département et toujours dans les mornes. Ce Corps de six mille hommes garantira à jamais la tranquillité de la Colonie soit en empêchant le marronage, soit en prêchant la Bonne morale dans les ateliers. Ces établissements pourraient servir de Lieu d'acclimatement aux Européens, et conserveraient une des deux personnes qui périssent sur dix qui vont à la Colonie.

8° Laisser entre les mains du Capitaine Général l'autorité suprême pour les lois et règlements.

On s'étonnera qu'un militaire assigne au civil la 1ère place de la Colonie. Cette mesure est nécessaire pour ramener promptement la tranquillité dans ce malheureux pays. Le nègre n'ignore pas que tout est bon à la Guerre : il se méfiera, il rejettera même tout arrangement avec le militaire parcequ'il ne croira pas à l'observation du traité.

Si Monsieur de Marbé Marbois se décidait à accepter cette place seulement pour six mois, on peut assurer que St-Domingue se soumettrait presque sans combattre.

partout les chefs noirs font l'éloge de cet habile administrateur, et le passé et le présent sont en sa faveur.

Le Département de l'est offre au Gouvernement un moyen bien facile de récompenser les Braves qui se distingueront dans la nouvelle expédition de St-Domingue.

Le Général de Brigade Sarrazin

Sarrazin. (Saint-Sylvestre, Lot-et-Garonne, 1770 — Bruxelles 1848). Dragon en 1786, réformé en 1787. Lieutenant dans la Compagnie franche de Saint-Maurice le 1er août 1792, capitaine dans la même compagnie en 1793. Sert à l'armée du Nord, de la Moselle, de l'Ouest, des Ardennes, de Sambre et Meuse (1794). Chef d'Etat-major de Bernadotte en Italie, en 1796. A l'armée d'Angleterre (1798, puis d'Irlande. Général de brigade provisoire en 1791, confirmé le 7 octobre 1792. A l'armée d'Italie, puis de Naples. A l'armée de l'Ouest en 1801. Au traitement de réforme du 21 mai 1801 jusqu'au 2 octobre 1802. Envoyé à l'armée de Saint-Domingue le 9 décembre 1802. Employé à la division du Sud le 5 mars 1803. Evacue Port-au-Prince en août 1803. Se rend à Cuba.

Rentré en France, il est employé au camp de Brest. Commande la 2e brigade du 7e corps le 29 août 1805. A le département de

l'Escaut le 31 octobre 1806. Est signalé comme tracassant les populations, et ayant de fréquentes altercations.

Au camp de Boulogne le 9 février 1809. Passé à l'ennemi le 10 juin 1810 en se faisant porter à un brick anglais par un bateau de pêche de Boulogne. Condamné à mort par le Conseil de guerre de Lille le 15 novembre 1810.

Rentré le 23 avril 1814. Maréchal de camp en non activité le 3 septembre 1814. Déchargé de toute condamnation par décret royal du 1er février 1815.

Emprisonné le 23 mars 1815. Libéré le 5 juillet, mais sous surveillance de la police. Rayé des contrôles le 15 janvier 1817.

Condamné pour bigamie à 10 ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine le 23 juillet 1819. Grâcié en 1822.

Se fixe ensuite à Bruxelles.

La Poygne (Jean, François, marquis de), (Lyon 1758 - 1851). Le 4 novembre 1802 commandait la division du Nord à la place de Clauzel.

Périchon dit Kerverseau (François, Marie), (La Roche-Jaune, Côtes du Nord 1757 — Paris 1825). Servit à Saint-Domingue de 1796 à 1800, comme adjudant général puis comme général de brigade. En février 1802 occupa Santo Domingo et commanda la division de l'Est.

Noailles (Louis, Marie d'Ayen, vicomte de), (Paris 1756-1803). Fils du maréchal duc de Mouchy. Député aux Etats-Généraux, maréchal de camp en 1791. Emigré en Angleterre en 1792. Aux Etats-Unis en 1793. Rayé de la liste des émigrés en 1800. Vint à Saint-Domingue pour ses affaires personnelles, y obtint du général Rochambeau la fonction d'adjudant en supplément à l'Etat-major le 2 décembre 1802. Commandait au Môle en 1803. Sa mort est entourée de nombreuses légendes. Ayant évacué le Môle, le 30 novembre 1803, pour Cuba, il se fit corsaire et fut tué en course.

Lavalette (Jean-Pierre du Verdier), (Bergerac 1767 — 1804, au cour d'un naufrage dans la mer des Antilles). Ancien sous-lieutenant au régiment de Port-au-Prince, général de brigade provisoire sous Brunet à la division de l'Ouest le 18 janvier 1803.

Hénin (François, Charles, vicomte d'), (Lille 1781-Paris 1847). Avait servi deux ans à Saint-Domingue comme lieutenant en 1792-1794. A la division Boudet en février 1802, général de brigade à titre provisoire le 16 octobre 1802, confirmé le 26 février 1803. Commandait l'arrondissement de Saint-Marc depuis le 5 avril 1803.

Brunet J. B.), (Reims 1763-Vitry-sur-Seine 1824). Avait servi sous Rochambeau à l'armée d'Italie en 1800. Débarqué à Saint-Domingue avec Rochambeau le 2 février 1802. Après le 2 décembre 1802 commandait les divisions du Sud et de l'Ouest.

Pageot (François, Marie, Chevalier), (Cap-Français, St-Domingue 1766—Paris 1834). Avait fait toute sa carrière à Saint-Domingue jusqu'au grade de général de brigade en 1796. En 1802 il commandait à Jacmel, et en décembre la division du Sud sous le général Brunet. Il défendit Jacmel jusqu'en octobre 1803.

D'Arbois (Joseph, Louis de Jubainville), (Neufchâteau, Vosges 1764-16 novembre 1803 sur les côtes de la Jamaïque, à bord d'un navire de guerre anglais où il était conduit prisonnier). Venu à Saint-Domingue comme chef d'Etat-major de la division Boudet, le 10 février 1802. Général de brigade provisoire en octobre 1802. Employé sous Brunet à la division du Sud (décembre 1802). Commandant aux Cayes de mai 1803 au 10 octobre, jour de la capitulation.

Christophe (Henri). Né dans l'île de Grenade, il vint très jeune à Saint-Domingue. Il semble être né libre. On connaît mal sa vie avant son entrée, en 1793, dans l'armée de Toussaint. Très vite il devint l'un des principaux officiers de celui-ci qui lui confia le commandement de la partie du Nord. A l'arrivée de Leclerc, en février 1802, il brûla la ville du Cap pour ne pas la livrer. Après l'indépendance d'Haïti et la mort de Dessalines, il devint roi de la partie du Nord qu'il couvrit de monuments parmi lesquels le palais de Sans-Souci et la Citadelle Laferrière. Il se donna la mort, en 1820, pour échapper à ses ennemis révoltés.

Clairvaux (Augustin) mulâtre. Avait commandé le département de Cibao sous les ordres de Toussaint. Rallié aux Français le 17 février 1802. Passé aux révoltés dans la nuit du 13 au 14 septembre 1802.

Romain (Paul). Noir. Officier dans l'armée de Toussaint, il devint l'un des principaux collaborateurs du roi Christophe qui le fit prince. Il mourut en 1822 dans une tentative de restauration du royaume du Nord à son profit.

Dessalines (Jean-Jacques). Né en 1758 dans l'esclavage. Principal lieutenant de Toussaint, il prit la place de celui-ci à la tête des masses noires de Saint-Domingue quand Bonaparte voulut rétablir l'esclavage dans l'île. Devenu empereur d'Haïti, il mourut assassiné au Pont-Rouge, près de Port-au-Prince, le 17 Octobre 1806.

Cangé. Homme de couleur, ancien chef de bataillon dans l'armée de Rigaud. Après la défaite de celui-ci, il se rallia aux bandes

de Lamour Dérance dont il devint le principal lieutenant. Il finit par se soumettre à Dessalines, sous l'influence de Pétion, et aida à l'élimination de son chef qu'il remplaça dans la région de Léogâne.

Pétion (Alexandre), (1770-1818). Né à Port-au-Prince. Mulâtre libre. Etudia en France avant la Révolution. Officier dans l'armée de Toussaint, il prit cependant le parti de Rigaud dans la lutte qui opposa les deux chefs. Durant la guerre de l'indépendance, son action assura à Dessalines l'adhésion des « anciens libres ». Il fut président de la partie de l'Ouest et du Sud, pendant que Christophe était roi dans le Nord. Rongé par les déboires politiques et les chagrins de famille, il se laissa mourir en mars 1818.

Lamour Dérance. Chef des marrons des Montagnes noires et de La Selle. Il combattait l'armée expéditionnaire française mais s'opposait également aux chefs indigènes qui se débarrassèrent de lui en 1803. Il fut interné à Marchand, quartier général de Dessalines, et on n'entendit plus parler de lui.

Geffrard (Nicolas). Homme de couleur du Sud. Pétion obtint qu'il se soumit à Dessalines durant la guerre de l'indépendance. C'est lui qui mena la lutte contre l'armée française dans sa province. Il mourut aux Cayes en 1806.

Férou. Officier de l'armée du Sud. Commandant des Côteaux, il fut le premier « régulier » à se soulever dans la région où il déploya une activité considérable avant l'arrivée de Geffrard. Il fut même un temps reconnu comme le chef de l'insurrection dans tout le Sud.

Bazile. Officier dans la région des Cayes. Il se souleva avec Armand Berrault, à l'instigation de Férou.

En conclusion, comment, pour un historien français, ne pas dire sa tristesse railleuse devant l'amère dérision, ou l'inconscience, ou le cynisme, avec lesquels des généraux de la République qualifiaient des esclaves révoltés de « brigands » et de « gibier de potence » sur du papier officiel dont l'en-tête portait : « Liberté, Egalité » ? Comment ne pas se souvenir que l'île d'Elbe, où Rochambeau recommandait d'enfermer Toussaint et consorts, reçut plus tard un autre illustre pensionnaire ? Et comment ne pas vérifier, une fois de plus, dans ce dénouement final, que la justice a toujours été l'exigence absolue, la loi fondamentale et la sanction à terme de l'Histoire ?

Certains n'aiment pas beaucoup ces irréfutables leçons.

Quant à nous, notre « code déontologique » n'a pas varié depuis que Cicéron le définissait ainsi dans son « *De Oratore* » : « La première loi de l'Histoire est de ne rien oser dire de faux, la seconde, d'oser dire tout ce qui est vrai ».

Jacques Barros

MEILLEURS PRODUITS

D'ÉTANCHEITÉ



En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.

SOCIÉTÉ ANONYME DARBUCO

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Équipement et Fournitures Agricoles

Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »

moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »

Charrues RANSOMES

Séchoirs à Café ADS

SEMENCES KEYSTONE

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

AVERTISSEMENT

Nous saluons avec sympathie l'initiative heureuse du Ministère de l'Éducation Nationale d'avoir fait une large place à la littérature haïtienne dans l'enseignement Haïtien.

La Littérature étant la meilleure expression de la culture d'un peuple, il importe que l'Haïtien, dès l'école, se familiarise avec les poètes, les historiens, les écrivains de ce pays; qu'il sente, à travers leurs œuvres, les émotions, les angoisses, les expériences et les espérances de notre communauté.

Pourtant la documentation indispensable dans le domaine de la composition littéraire est à peine existante chez nous. Les manuels jusqu'ici publiés restent encore trop sommaires. Les étudiants se sentent terriblement démunis, n'ayant pas les informations historiques, bibliographiques et autres pour étoffer un sujet, développer un thème littéraire ou fixer les traits d'un personnage de notre panorama culturel.

Introduire la matière littéraire haïtienne dans le cadre des examens est certes un excellent moyen pour stimuler les recherches, encourager les études littéraires et mettre l'Haïtien face à face avec lui-même.

Nous avons, à cet effet, entrepris, avec le concours de ceux que la littérature haïtienne intéresse, de préparer, dans la mesure de nos possibilités, et selon un canevas donné, des études individuelles consacrées à nos poètes et à nos écrivains.

Le travail que nous livrons, cette fois-ci, présente, au point de vue biographique et littéraire, l'attachante personnalité de Massillon Coicou. C'est un hommage à la mémoire de cet écrivain à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Outre un choix de textes de notre remarquable poète, le Dr Pradel Pompilus qui lui a déjà consacré diverses études, a bien voulu rédiger, sur notre demande, les excellents commentaires sur l'œuvre poétique de Massillon Coicou pour aider les étudiants à le comprendre, à pénétrer dans son intimité et à dégager l'apport qu'on lui reconnaît dans le patrimoine intellectuel d'Haïti.

Nous restons persuadés que le public, les élèves, les professeurs feront bon accueil aux différents écrivains qui pourront sortir dans cette collection que nous inaugurons.

RESUME CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE MASSILLON COICOU EN RELATION AVEC QUELQUES FAITS DU PAYS

- 1867 14 juin. — Sylvain Salnave est proclamé Président d'Haïti.
- 1867 7 Octobre. — Est né Massillon Coicou, fils de Pierre-Louis Coicou et de Amica Chancy.
- 1869 19 Décembre. — Destruction du Palais National.
- 1870 1^{er} Janvier. — Exécution de l'Ex-président Sylvain Salnave, après un jugement.
- 1870 19 Mars. — Nissage Saget est élu Président d'Haïti.
- 1870 Démesvar Délorme publie «Les Théoriciens au Pouvoir».
- 1872 11 Juin. — L'affaire du Capitaine Batsch.
- 1875 1^{er} Mai. — Incident révolutionnaire qui coûta la vie à Pierre Monplaisir Pierre et à Brismard Brice ou Brice aîné.
- 1879 23 Octobre. — Lysius Salomon est élu Président d'Haïti, après 20 ans d'exil.
- 1885 Anténor Firmin publie son remarquable ouvrage «De l'Egalité des Races Humaines».
- 1885 Juillet. — Massillon Coicou obtient le prix d'Honneur en Rhétorique.
- 1886 Massillon Coicou est nommé répétiteur au Lycée Pétion.
- 1887 Première Exposition agricole organisée par le Ministre Denys Légitime.
- 1888 Massillon Coicou est employé au Bureau de l'Enregistrement et de la Conservation des hypothèques.
- 1889 9 Octobre. — Florvil Hyppilite est nommé Président d'Haïti.
- 1890 Massillon Coicou est employé au Département de la Guerre avec le Ministre, le général Béliard.
- 1891 Massillon Coicou est nommé professeur au Lycée Pétion.
- 1891 7 Octobre. — Massillon Coicou épouse Mlle Lisebonne Joseph par le ministère de l'officier de l'Etat Civil, Joseph Petit.
- 1892 Massillon Coicou publie son premier recueil de vers «Les Poésies Nationales».

- 1893 Octobre — Représentation sur la scène de Bagatelle-Villa de l'Oracle (1 acte).
- 1896 Oswald Durand publie les deux volumes de «Rires et Pleurs».
- 1896 Massillon Coicou est élu président de l'Association du Centenaire de l'Indépendance.
- 1897 4 Mai. — Massillon Coicou est chef de bureau au Cabinet Particulier du Président Tirésias Simon Sam.
- 1897 6 Décembre. — Malheureuse Affaire Lüders où le prestige haïtien se trouve souillé.
- 1898 Est fondé le journal «Le Nouvelliste», actuel doyen de la presse haïtienne.
- 1898 5 Mai. — Parait la Revue «La Ronde» qui exerça une forte influence sur la vie intellectuelle du pays.
- 1900 Massillon Coicou est nommé Secrétaire de la légation d'Haïti à Paris.
- 1901 Paul Lochard publie «Les Feuilles du Chêne» (poésies).
- 1901 Georges Sylvain publie «Confidences et Mélancolies» (poésies).
- 1901 Massillon Coicou publie à Paris «L'Oracle» avec une lettre-introductive à Pétion Gérôme, ex-directeur de la Ronde.
- 1901 25 Décembre. — Démesvar Délorme meurt à Paris.
- 1902 Charles Moravia publie «Roses et Camélias».
- 1902 12 Mai. — Le Président d'Haïti, Tirésias Simon Sam, donne sa démission.
- 1902 6 Septembre. — Glorieuse disparition de la Crête à Pierrot et de l'Amiral Hammerton Killick.
- 1902 21 Décembre. — Nord Alexis est proclamé Président d'Haïti.
- 1903 Massillon Coicou publie à Paris «Passions» et «Impressions» (poésies).
- 1903 18 Mai. — La Dessalinienne est adoptée comme hymne national du pays.
- 1903 Procès retentissant de la Consolidation.
- 1904 1er Janvier. — Célébration grandiose du Centenaire de l'Indépendance d'Haïti aux Gonaïves et dans les autres villes du pays.
- 1904 16 Janvier. — Massillon Coicou représente au Théâtre Cluny de Paris son drame «Liberté».
- 1904 Arsène Chevry publie «Les voix du Centenaire».
- 1904 Massillon Coicou rentre au pays. Il est nommé Professeur de philosophie au lycée Pétion.

- 1904 Etzer Vilaire publie «Poèmes à mon âme» «Les Années tendres».
- 1904 Massillon Coicou fonde la Revue «L'œuvre» ainsi que la Bibliothèque «Amica».
- 1905 Massillon Coicou représente «l'Alphabet».
- 1906 22 Avril. — Mort du poète national Oswald Durand.
- 1906 17 Octobre. — Massillon Coicou représente «L'Empereur Des-salines».
- 1907 Massillon Coicou représente Vincent de Paul.
- 1908 15-16. — Exécution de nuit de Massillon Coicou, à l'âge de 40 ans ans 5 mois, de ses frères Horace et Pierre-Louis et de 8 autres compagnons.

BIOGRAPHIE.—Jean Baptiste Massillon Coicou est né à Port-au-Prince, le 7 Octobre 1867. Il était le fils de Pierre-Louis Coicou, originaire, dit-on, de Jacmel, baron sous le second Empire haïtien, et de la dame Amica Chancy.

Les frères et sœurs de Massillon Coicou furent: Horace, Pierre-Louis qui connurent la même fin tragique que lui, Hosanna, Camille, Emmanuel, Coline, Clarice, Mercédès, Uranie et Cicéron, mort en bas âge.

Le jeune Massillon commença ses études à l'établissement Dorcély Etienne où, à cause de son intelligence, il fut remarqué par le poète Alcibiade Fleury Battier, puis fréquenta l'Ecole primaire Darius Denis; de là il s'inscrivit à l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne, populairement connue sous le nom de «Ecole Théâtre». Il entra, après l'incendie du local des Frères, au lycée Pétion pour obtenir, en 1885, après de brillantes études, le prix d'honneur de Rhétorique.

Il fut nommé, en 1886, répétiteur au lycée Pétion. Il n'y resta que deux ans et alla comme employé au Bureau de l'Enregistrement et de la Conservation des Hypothèques. En 1890, il occupa un emploi au Département de la Guerre, sous l'administration du Ministre, le Général Béliard. L'année 1891 trouva Massillon Coicou comme professeur titulaire au lycée Pétion.

Cette même année, à l'âge de 24 ans, par le ministère de l'officier d'Etat civil de la Section Sud, Mr Joseph Petit, il épousa, le 7 Octobre 1891, Melle Lisebonne Joseph, modiste, âgée de 20 ans, et fille de François Joseph, le puissant ministre de l'empereur et de Polluxène Lorquet, ancienne Madame François Curiel.

Pour bien connaître un être, il faut le surprendre dans son intimité. Là il est en face de lui-même, dans sa vérité. Nous constatons que l'homme en Massillon Coicou n'est pas si différent du poète. Il nous a été donné de lire des billets où l'amant exalta sa flamme, sa passion pour sa fiancée et ensuite pour sa femme.

Voici un billet sans date qui porte sa signature :

« Si l'âme de l'amour est la constance, la vertu première »
« en est la franchise. Or, j'ai l'âme de l'amour : je suis »
« constant; j'en ai la vertu dont l'âme se nourrit : je suis »
« franc. Or, pourquoi douter de moi? Si tant d'ombres et »
« de mystères n'ont pas voilé nos amours, qui les voilera? »
« J'ai en moi le culte du souvenir, comment n'aurais-je pas, »
« intact, éternel, le souvenir de ma promesse. Je te le jure : »
« je t'aime et je t'aimerai, tu complèteras ma vie. Le ciel »
« en te créant a fait mon ange gardien. Et comme cette »
« vierge pudique aux pieds de Jésus, je mets mon cœur à »
« tes pieds pour te dire : toujours! toujours! Lisebonne! »

Et ce quatrain en finale d'un autre billet que son cœur a dicté et qui s'adresse à sa chère Lise :

*Et c'est un mot qu'un jour le ciel grava dans moi,
Ce mot que ne dit plus ma voix faible, étouffée;
Mais qui vibre en mon cœur prenant essor pour toi,
Idéal dont mon âme est toujours assoiffée.*

De son mariage, il eut sa fille Léonie (née le 19 avril 1891) devenue par la suite Mme Fernand Madiou, Arcène (17 Juin 1893 — Janvier 1954), Françoise (née le 10 mars et décédée le 11 mars 1897), Daniel (17 avril 1898 — 1920). Antoinette (née et décédée le 25 septembre 1905).

Massillon Coicou eut en outre Elvire qui devint Mme Victor Gaillard, Victor, Antonine devenue Mme Wilfrid Dépestre et Sylvia.

En 1892, il publia son premier recueil de vers « POESIES NATIONALES ». L'Association du Centenaire le choisit en 1896 pour son Président, en remplacement de Mr. Jérémie dont le mandat était arrivé à terme.

Il contribua à créer le cercle littéraire « Les Emulateurs » qui eut l'initiative de la Revue « La Ronde ».

De son poste de professeur au Lycée, Massillon Coicou fut, à la date du 4 Mai 1897, nommé par le Président Tirésias Augustin Simon Sam chef de Bureau de son Cabinet particulier.

En 1900, il quitta Haïti, fit escale à Saint Thomas pour aller occuper la fonction de Secrétaire de la légation d'Haïti à Paris, avec Anténor Firmin comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

Massillon Coicou eut une activité intellectuelle remarquable dans cette capitale de la Culture. Il fréquenta les Musées, étudia à l'école des Sciences Morales et Politiques, participa à des réunions intellectuelles, prononça des conférences.

Il eut l'occasion de publier en 1903, à la Librairie des Mathurins (Dujarric) ses recueils de poésies, « PASSIONS » et « IMPRESSIONS »

Il fit représenter au théâtre de Cluny, à Paris, son drame «LIBERTE» dans lequel sa fille, Léonie Coicou, tint le rôle de Ti Cine

Après l'avènement de Nord Alexis à la présidence d'Haïti, Massillon Coicou fut rappelé. Retourné au pays, il se voua à des activités diverses. Il fonda *l'Œuvre*, une association littéraire et théâtrale pour inculquer aux jeunes le goût de l'art et de la culture et dont Antoine Innocent fut l'un des membres principaux. Il redevint professeur, enseignant la philosophie et l'histoire à ce même Lycée.

Ce que Coicou fit de plus positif, c'est qu'il fonda, à l'angle de la Rue Pavée et de la Rue du Peuple, avec les nombreux livres qu'il rapporta exprès de France, une Bibliothèque « AMICA » du nom de sa mère et choisit Montas Paul, Emmanuel Simon et Berthoumieux Danache comme bibliothécaires. Il prit la succession du «Petit Théâtre» du Sénateur Michel Sylvain qu'il baptisa du nom de «Théâtre Haïtien». C'est là qu'il représenta toutes ses pièces: *L'Alphabet* (5 actes en prose) en 1905, *L'Empereur Dessalines* (drame en 2 actes en vers) le 17 Octobre 1906, *Vincent de Paul* (4 actes en prose) en 1907, *Féfé candidat* et *Féfé Ministre*. Il publia en feuilletons dans les colonnes du journal «*Le Soir*» son roman «*La Noire*». Il avait auparavant milité dans le journalisme, en collaborant à *l'Essor*, *La Jeune Haïti*, *La Revue du Centenaire*, *L'A. B. C.*, *La Ronde*; il s'occupa d'imprimerie et édita un journal «*La Fourmi*».

Compromis ou non dans un complot contre le Gouvernement, Massillon Coicou fut arraché de son foyer ainsi que deux de ses frères, Horace et Dr Pierre-Louis Coicou et quelques amis; ils furent exécutés, sans jugement, au nombre de Onze (11) dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mars 1908.

Le public port-au-princien se réveilla, angoissé, suffoqué, quand il apprit l'horrible assassinat dont le poète Massillon Coicou et ses deux frères avaient été victimes. L'auréole du martyr ajoute au prestige du poète. Désormais, Massillon Coicou est une grande figure de la poésie et du théâtre haïtiens. Son nom a été donné, à l'occasion de la commémoration du Bicentenaire de Port-au-Prince, à l'unique théâtre d'Haïti appelé «Le Théâtre de Verdure Massillon Coicou».

Travaux Littéraires.— L'œuvre littéraire de Massillon Coicou, abondante, se présente sous trois chapitres: la poésie, le théâtre et le roman.

Massillon Coicou était par nature poète. Dès la classe de cinquième au Lycée Pétion, il s'exerça à écrire des vers. Sa muse embrassa tous les sujets, s'exprima sur tous les tons, s'inspirant du milieu haïtien: sa nature, ses paysages, son histoire et de tout ce qui est local.

Il fit du théâtre parce que c'était, à son avis, une grande école où il pouvait contribuer à l'éducation du peuple haïtien encore plongé dans

l'ignorance.. Il mit sur la scène l'histoire glorieuse de notre pays, les héros de 1804 ainsi que les détestables mœurs de nos concitoyens.

Le roman était pour Coicou une bonne tribune. Il essaima dans le journal « Le Soir » les nombreux chapitres de son roman « La Noire ».

L'œuvre poétique de Massillon Coicou a paru en brochures au nombre de trois (3) : ses drames ont été joués et applaudis mais ils n'ont pas été imprimés, à l'exception de *L'ORACLE* (1901) et du premier acte de « *L'EMPEREUR DESSALINES* ».

Son œuvre romanesque demeure encore en feuilletons.

Les œuvres littéraires de Massillon Coicou se présentent comme suit :

1) Poésie :

Poésies Nationales, 1ère Série, Bibliothèque Haïtienne, préface de Charles D. Williams.

Paris, Imprimerie Victor Goupy et Jourdan, 1892, 274 pages.

Passions,

Paris, Lib. des Mathurins (Dujarric et Cie, ed.) 1903, 103 pages.

Impressions

Paris, Librairie des Mathurins (Dujarric, Imp.) 1903, 185 pages

2) Théâtre :

a) *Comédies et Drames représentés* :

L'Art Triomphe (comédie en prose, jouée au Théâtre Haïtien à sa soirée d'inauguration).

Faute d'actrice (comédie jouée à P-au-Prince en 1896).

Liberté (drame en 4 actes et en vers) joué à Paris les 13 et 14 Janvier 1904.

L'Oracle (poème dramatique en vers), Paris, Ateliers Haïtiens, 1901, 50 pages.

L'Empereur Dessalines (drame en 2 actes et en vers) représenté pour la première fois au Théâtre Haïtien le 17 Octobre 1906.

Vincent de Paul (drame en 4 actes en prose) joué en Juin 1907 au Théâtre Haïtien).

Les Fils de Toussaint (drame en 2 actes).

L'Ecole Mutuelle

L'Alphabet (drame en 5 actes en prose) joué en 1905

Féfé Candidat (comédie de mœurs politiques) joué en 1906.

Féfé Ministre (comédie de mœurs politiques) jouée en 1906.

b) *Drames publiés :*

L'Oracle (poème dramatique en vers) Paris, Ateliers Haïtiens, 1901, 50 pages.

L'Empereur Dessalines (drame en 2 actes). L'Acte premier a été publié (Edition de la Bibliothèque « Amica ». Port-au-Prince, Imprimerie Edmond Chenet, 1904, 53 pages).

c) *Divers :*

Le Génie Français et l'Ame Haïtienne (Conférence faite à Paris sous la présidence d'Auguste Dorchain en 1904). Paris, Librairie de la Renaissance Latine 1904, 26 pages.

(A signaler, à la page 13, une belle citation de l'écrivain Jules Michelet sur Haïti,

Maurice A. Lubin

**BANQUE POPULAIRE
COLOMBO-HAÏTIENNE**

Capital : Gdes 5.000.000.00

EPARGNANTS,

Faites fructifier votre argent dans un compte d'Épargne à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.

**COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS**

pour toutes vos opérations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-vous à la BANQUE POPULAIRE COLOMBO-HAÏTIENNE.



MASSILLON COICOU, POÈTE

Par Pradel Pompilus

A) *Ses idées sur la poésie*

Contemporain des décadents et des symbolistes français — *Les Poésies Nationales* (1892) ont paru après les premiers recueils de Mallarmé et même après le manifeste de l'école symboliste (1886) et celui de l'école romane (1891) qui consacrent la fin du symbolisme — Massillon Coicou ne leur doit pourtant rien ou presque rien de sa conception de la poésie et du rôle du poète dans la société. C'est plutôt à quelques-unes des vues de Ronsard et de Victor Hugo que se rattachent celles de l'auteur des *Poésies Nationales*. Loin de lui l'ambition d'explorer le domaine de l'irrationnel, de percer, par intuition, le mystère des choses et de le suggérer grâce à la magie incantatoire de son langage. Sa poésie n'a pas dépassé l'expression ornée de la réalité sensible, de la pensée claire et des émois de la sensibilité.

Néanmoins, aux yeux de Massillon Coicou, le poète est demeuré une créature d'élite appelée à guider les autres hommes dans les voix montueuses qui mènent vers le beau et le bien : il a fait au monde un complet don de soi et, le cœur débordant d'amour, il tâche d'exercer sur son entourage le plus doux des ascendants : il a pour mission de hâter l'avènement des jours où les hommes feront la grande chaîne de la réconciliation pour changer la vie :

*Et répétant toujours ta vaine chanson,
Marche, avec ton cœur seul, où l'idéal convie.
Répands des flots d'amour au désert de la vie
Et chante pour hâter la grande floraison*

(*Impressions: Au poète*)

Au besoin, ce chantre inspiré acceptera la sévérité du sort, car s'il est roi dans la cité, il peut lui arriver aussi de susciter des jalousies et de s'attirer le destin du martyr :

La lyre, notre sceptre; est aussi notre croix (ibid)

Mais surtout, Massillon Coicou est resté fidèle à l'idée que la poésie est un « art divin », non un métier mercenaire et que le poète doit travailler pour la seule gloire, sans jamais se laisser troubler par l'appât de la fortune ou de l'amour :

*Souviens-toi que la gloire au sourire si doux,
Pour rester toujours digne, a besoin d'être sainte.*

*Or, de lauriers troublés si ta gloire était ceinte,
Malheur à toi, Poète, et malheur à nous tous.*

(*Impressions : au poète*)

Cependant, le poète ne poussera pas le soin de sa dignité jusqu'à se confiner dans sa tour d'ivoire, il ne ramènera point son art à un divertissement, à un pur jeu de l'esprit; il a pour devoir au contraire de concourir à produire certains changements dans la société qui l'entoure, dans sa patrie tout d'abord. Ce point de vue a son originalité si l'on considère que Massillon Coicou s'y est cramponné juste au moment où les poètes français, sous l'influence de l'idéalisme, ambitionnaient d'atteindre, par delà les apparences, à une réalité transcendante, à un univers spirituel en substituant à la connaissance scientifique du monde, superficielle, sommaire, pauvre et fragmentaire à leur gré, une connaissance pénétrante, rassasiante et totale : tandis que la poésie française s'écartait de la pensée et de l'humain et que ses représentants la séparaient du grand public par leur langage obscur, Coicou, poète mais homme parmi les hommes, conscient de ses responsabilités de citoyen d'une patrie en détresse, demandait à sa Muse de contribuer à dévoiler les malheurs de la Patrie et à la rendre «fière, invincible, immortelle».

L'auteur des *Poésies Nationales* a consacré à cette idée toute la pièce liminaire de ce recueil, où il reprend le symbole déjà vieilli du poète qui se dédouble pour s'entretenir avec sa Muse. Comme dans la *Nuit de Mai*, la Muse invite le poète à s'armer de la lyre, car c'est le crépuscule, c'est l'heure rêvée pour chanter les bois, les fleurs, la nature. Mais le poète se dérobe, alléguant l'incompréhension des hommes et la disconvenance de tels chants avec sa douleur :

*Contre soi le poète anime trop de haine...
O Muse, si tu n'as que ces chants pour mon cœur,
Laisse-moi, laisse-moi seul avec ma douleur.*

(*Poésies Nationales : Le poète et la Muse*)

Et la Muse d'insister : elle se fait pressante, elle rappelle que l'évocation de la nature sensible, à laquelle le poète s'est livré naguère, n'a point brisé sa lyre :

*Lorsque ton âme était d'allégresse absorbée
Naguère, n'allais-tu pas, dès l'aube, à la tombée
De la Nuit, t'inspirer du refrain des ruisseaux,
Ou du mystérieux gazouillis des oiseaux?
Ta lyre, entre tes mains, s'est-elle enfin brisée,
Un jour que tu chantais l'aurore ou la rosée
Où la beauté du ciel d'astres d'or rayonnant? (ibid)*

C'est alors que dans un bel élan lyrique, le poète révèle son tourment intérieur dû à l'état de désolation dans lequel il voit sa patrie : il s'inquiète avant tout de redonner confiance à ses compatriotes et de reconcilier les cœurs désunis en leur rappelant l'antique gloire qui était celle de la collectivité.

*Non, car j'étais heureux, Mais hélas — maintenant
Plus de bonheur pour moi. C'est la pauvre Patrie,
Elle sur qui je pleure et pour qui mon cœur prie,
C'est la Patrie, objet de mon culte sacré,
Qu'avec toi désormais, ma sœur, je chanterai
C'est la mère, montrant son front et sa poitrine
Sanglants au peuple aveugle et sourd, qui la piétine...
Ce que je veux chanter, ce sont ces héros tels
Qu'on les nomme à genoux, ce sont ces immortels,
Ce sont ces demi-dieux, en qui mon âme fière
Se complait à bénir ma race tout entière...*

Sur le refus de la Muse, fermée pour l'instant à de tels chants :

*Adieu, poète, adieu. Je m'en vais...
La Nature a pour moi trop d'attraits...*

Le poète, stoïque, décide d'assumer tout seul le destin de son pays, armé de son robuste optimisme et de sa foi en Dieu :

*Et me voilà seul... Seul, sans luth, je chanterai
Pour toi, Patrie, objet de mon culte sacré!
Oh! pour la rendre fière, invincible, immortelle,
Dieu, pour qui je combats en combattant
Pour elle, inspire-moi, comme elle, inspire-moi.
Mon luth, c'est tout mon cœur, ma muse, c'est ma foi.*

LES PRINCIPAUX THEMES DE LA POESIE DE MASSILLON COICOU

1°) *La nature.*— La nature a souvent inspiré Massillon Coicou. Au crépuscule, à l'aube ou en plein midi dans «le bois sourd aux grands rameaux ombreux», devant «la mer calme et limpide» ou en face du «ciel infiniment vaste», il a bien des fois éprouvé, outre le plaisir de l'âme, un plaisir de caractère sensuel à noter les jeux de lumières et d'ombres, les chants d'oiseaux, les froufrous d'ailes, les parfums troublants et les senteurs exquis. Son âme se fond avec celle des choses et des animaux de la création et elle s'élève souvent de la contemplation de la nature à l'adoration et à la prière :

*Tandis que la nature entière
Vibre et s'émeut,*

*L'âme, amoureuse, aspire à Dieu
Dans la prière.*

(*Impressions : l'Aube*)

Mais chez Massillon Coicou, la nature est peu individualisée, elle est plutôt générale, anonyme. Il n'a pas ces traits qui, dans la poésie d'Oswald Durand, fixent et distinguent les lieux et les êtres, comme :

le manguier fleuri qui chante sous la brise

ou

le rivage où la vague se brise

Sur les pieds tortueux du raisinier des mers.

Ses arbres, son ciel, sa campagne risquent fort de se situer n'importe où.

2°) *L'amour*.— Comme tous les poètes lyriques, Massillon Coicou a fait à l'amour une très large place dans ses vers. A son amour pour Lise, « *vierge de dix-sept-ans* », il a consacré le recueil entier de « *Passions* ». « *Impressions* » contient aussi plusieurs chants d'amour. Il est curieux cependant que notre poète n'a jamais réussi à nous communiquer le frisson d'un amour de passion et d'extase, en dépit du titre qu'il a choisi pour son recueil. Si la pièce intitulée *Philtre* rend bien le mystère de l'amour qui réside dans un je ne sais quoi, si *Jeune Vieillard* montre la détresse d'un amoureux sincère et incompris, *Je t'aime* traduit plutôt un amour de tête, un amour-virtu, dont le manque de spontanéité se reflète d'ailleurs dans la facture du poème et se ressent au prosaïsme du style. *Médailon* est l'expression d'un amour serein et abstrait qui ne s'adresse à aucun être en particulier. Quant à *Billet doux*, c'est un scnet ingénieux, spirituel, joli, délicat, mais il n'exprime qu'un amour superficiel dans ses manifestations les plus innocentes. Ce dernier trait distingue Massillon Coicou d'Oswald Durand et de nombreux autres poètes haïtiens chez qui l'amour ne se conçoit pas en dehors d'une sensualité presque morbide.

3°) *La mélancolie et la douleur*.— Une tristesse adoucie, intérieure, un peu vague empreint quelques pièces de Massillon Coicou. *Nos petits jeux d'antan* évoque, avec des détails réalistes le bonheur de l'enfant dans le milieu familial; *Mélancolie* dit la nostalgie des soirées d'intimité en famille où, unis à l'appel de la mère, les frères disent la prière, émus, phrase par phrase; *Pater* rappelle, sur un ton plus général, le souvenir désagréable des soirs sans pain.

Mais dans *Nostalgie* et dans *Oubli*, la mélancolie est dépassée, c'est de son angoisse, de sa nausée que nous entretenit le poète qui fait face à des malheurs implacables :

*Aussi je me résigne à subir l'implacable
Avec ma solitude et mon dégoût de tout.*

4°) *La patrie.*— Mais le thème privilégié de Massillon Coicou, c'est le thème de la patrie, et c'est sans doute par là qu'il a survécu et mérite de survivre. Nous venons de voir, dans les idées littéraires du poète, quelle place il assigne à la patrie dans sa poésie. Dans les *Poésies Nationales* en particulier, il évoque, à travers tout le recueil, tantôt avec une simplicité émouvante, tantôt avec un frémissement contagieux, les souvenirs communs qui lient entre eux tous les enfants de cette terre et qui devraient être un gage d'entente entre eux. Voici d'abord les temps douloureux de la servitude avec ses esclaves fouettés, torturés, marqués au fer et jetés aux chiens (*Complaintes d'esclave*) ; puis vient l'époque héroïque où les esclaves se saisissent de leurs carcans et de leurs triques pour les convertir en instruments de libération : le poète exulte en évoquant ces faits glorieux (*Vertières, Exultation*) ; il célèbre avec ferveur les héros des luttes pour la liberté (*Exultation, A Dessalines, Toussaint Messie*). Mais voici à nouveau des événements bouleversants, voici les troubles civils qui risquent de ruiner le pays, voici l'étranger qui menace, vitupère, porte atteinte à l'honneur national : ému, inquiet, parfois le poète lance d'incessants appels à l'union (*Alarme, Guerre civile*). Enfin l'élection du général Hyppolite à la présidence semble être pour lui une promesse de paix et de progrès : Massillon Coicou salue l'évènement dans les strophes ailées de l'Hymne à la joie :

*Voici la lumière et la vie
Voici le printemps et l'amour
Voici la paix qui nous convie
A monter, monter, sans retour.*

Quand on parle de Massillon Coicou poète de la patrie, la pensée se reporte immédiatement aux amples strophes de *Vertières* ou de *Exultation*, aux passages exaltants de son œuvre poétique. L'on n'a pas assez noté que le patriote en Coicou est moins sensible aux fastes qu'aux malheurs de son pays et qu'il a le plus souvent évoqué la patrie dolente, accablée sous le poids de ses malheurs et traînant péniblement dans l'ornière qui mène au progrès. L'un des aspects de l'originalité de ce poète, c'est précisément son attachement à cette patrie infortunée et désolée et son indomptable volonté de la rendre « fière, invincible, immortelle », en dépit de tout.

5°) *La race.*— Dans *Complaintes d'esclave*, Massillon Coicou dépasse le thème de la patrie pour toucher au thème de la race. L'esclave de Saint-Domingue connaît un sort misérable, du fait de sa classe sociale, mais aussi du fait de son origine ethnique. Cette particularité est bien soulignée par le fameux couplet :

Pourquoi donc suis-je nègre? Oh! pourquoi suis-je noir?
où les mots « nègre » et « noir » prennent une valeur exceptionnelle par leur place en fin d'hémistiche et sous l'accent fixe — Ailleurs, dans

Martyr, *L'étranger insulteur*, il souligne la position de victime du peuple noir d'Haïti dans le concert des nations.

Mais il ne s'attarde pas à gémir sur le sort fait à sa race, il met l'accent à maintes reprises sur la dignité de l'homme noir, sur la noblesse de ses sentiments et sur sa contribution au progrès moral de l'humanité. Le poème de *Vertières* est bien un hommage aux héros de l'Indépendance haïtienne, mais cet hommage s'adresse à la race noire tout entière dont nos héros représentent des exemplaires illustres.

Les termes « noir » et « nègre » y reviennent plus de dix fois, du commencement à la fin, comme un leitmotiv, mais c'est pour montrer des héros hantés d'un rêve sublime, engagés sans réserve dans une guerre sainte et à la fin auréolés d'une gloire bien légitime :

*Ici les noirs, partout étendus dans la plaine
Les noirs, nombreux, serrés, exaltés, hors d'haleine,
S'agitent du désir d'éclairer du flambeau
De la réalité leur rêve obscur... si beau
Il veut, dans ces héros, couronner des vainqueurs,
Voir, sur les noirs martyrs, la race noire libre...
Or, malgré leurs efforts sentant crouler Vertières,
La nuit, devant le noir au courage d'airain,
Avaient fui les héros de l'Adige et du Rhin.*

6°) Dieu.— Le lyrisme de Massillon Coicou ne se limite pas à la terre. De la contemplation des merveilles de la nature, il s'élève parfois à l'idée de son créateur, de l'effusion intime il passe au sentiment religieux. Ainsi, la pièce qui a pour titre *Dieu* est un acte de foi fondé sur le témoignage de la création et l'intuition du cœur; dans *Dieu parle*, le poète se hausse de la foi à l'idée de la miséricorde divine. *Conversion* est aussi une pièce empreinte de sentiment religieux, sinon de sentiment chrétien.

LA LANGUE ET LE STYLE

La langue employée par Massillon Coicou dans les recueils de poésie, c'est la langue française du XIX^e siècle débarrassée des traces de la langue classique qu'affectionnaient tant les écrivains haïtiens de l'époque. Elle est peu accueillante aux haïtianismes qui colorent si fortement la langue d'Oswald Durand par exemple : une seule fois Coicou a utilisé, au lieu de « houssine », le terme local « rouchine » qui lui donne la rime avec échine :

*Quand la voix du colon prend son lugubre accent,
Quand siffle sur mon dos la flexible rouchine,
Si j'ose tressaillir en lui tendant l'échine,
Il me bat jusqu'au sang*

(*Poésies Nationales*)

Le style des recueils poétiques révèle une grande diversité de tons. Si

des poésies comme *Billet doux* ou *Je t'aime* se signalent par leur grâce et leur fantaisie ailée, d'autres, comme *Vertières*, *Complaintes d'esclave*, *Exultation*, entonnées sur un registre plus grave, frappent par l'intensité et l'ampleur de l'expression : il est regrettable que par endroits, dans ces grandes pièces, le style s'enfle démesurément pour traduire une exaltation un peu cocardière.

La plupart des poésies de cette anthologie révèlent chez leur auteur le sens de la composition classique encore très nette chez les romantiques, qui se confessent, s'épanchent ou s'exaltent, mais en intellectualisant leurs sentiments. *Médailon*, le premier texte cité ci-dessous, est un petit chef-d'œuvre de symétrie.

La versification de Coicou, pour habile qu'elle soit, ne présente aucune originalité. C'est la versification des poètes romantiques français : elle est variée, tourmentée, toujours en quête de périlleuses acrobaties rythmiques. Massillon Coicou passe aisément du rythme sautillant et preste de *Hymne d'amour*, qui compte 798 vers de deux pieds, aux alexandrins graves de *Vertières* ou au rythme divers de *Hymne à la joie*, où les larges strophes d'alexandrins alternent avec des strophes alertes d'octosyllabes. Il a toujours su adapter le vers aux différents mouvements du sentiment qu'il éprouvait et voulait communiquer, conférer à un mot incolore et bref, grâce à sa place dans le vers, une valeur nouvelle, suggérer par le rejet sur le vers suivant une impression de fuite, de course vers un but lointain. L'alexandrin se plie manifestement aux intentions du poète dans ces vers de *Complaintes d'esclave* :

Car libre, l'oiseau vole et redit ses concerts;
Car libre, le vent souffle au gré de son caprice;
Libre, l'onde limpide, harmonieuse, glisse
Entre les gazons verts.

L'idée de liberté y est soulignée par la reprise de l'adjectif libre au début du 2^e et du 3^e vers, par la suppression de l'accent fixe à l'hémistiche et l'établissement d'une césure mobile après le 3^e pied des deux premiers vers et le 2^e pied du 3^e vers; en même temps, le rythme, plus dégagé après la coupe exceptionnelle du début des vers, suggère une impression d'aisance dans les mouvements, d'absence de contrainte. Dans les vers suivants de *Vertières*, la multiplication des accents mobiles au premier hémistiche crée une impression de fatigue, d'effort, d'ardeur persévérante tandis que le rejet sur le vers qui suit suggère l'assaut ininterrompu des noirs contre le fort :

Meurtris, criblés, sanglants, ils croissent sous les gerbes
Incessantes de feu que Vertières vomit.

Le poète réussit à suggérer la même impression d'effort continu en plaçant un verbe au début du vers et en inversant son sujet :

Capois bondit. Sous lui, pleins du noble égoïsme

Dont chacun, jusqu'à l'âme, est ardemment imbu
MONTENT DES LEGIONS DE NEGRES VERS LE BUT
Ainsi de l'héroïsme agitant le ressort
MONTENT CES LEGIONS GRAVES DANS LEUR ESSOR

Ailleurs le rejet accentue un mot sur lequel l'artiste veut attirer l'attention :

Quand la mort passe aveugle, abattant ces murailles
Vivantes, Oh! plusieurs, et des milliers encor
Sont là, qui font revoir le féérique décor...

Capois part. La mitraille

Le décoiffe

Néanmoins le rythme et les sonorités sont à peu près les seuls ornements du vers de Coicou. Les images, plutôt rares, sont en général ternes ou usées. Aucune trouvaille. Le sens de la plénitude est souvent pris en défaut comme dans ce vers :

Pour te faire arriver jusques où Dieu t'envoie,

bâti avec plus de mots-outils (pour, te, faire, jusques, où, t') que de mots pleins (arriver, Dieu, envoie). Et encore ces mots pleins sont-ils bien ternes. Le sens de l'euphonie aussi trahit quelquefois notre poète, comme dans les vers suivants :

Or, qu'importe pour toi que le sort soit sévère.
Ils prendront part quand même à ton apothéose.

Dans le premier, une seule consonne véritablement sonore et douce (v de sévère) et dans le second deux seules consonnes sonores et douces (d de prendront et z de apothéose) ne parviennent pas à compenser la dureté de toutes les autres consonnes fortes et sourdes, à moins que le poète ait voulu marquer expressément la rudesse du sort par la rudesse de son vers.

Il faut sans doute mettre au compte de la jeunesse et de l'inexpérience — Massillon Coicou a commencé à écrire dès l'école secondaire — le prosaïsme trop prononcé de certains vers, compensé heureusement, quand le sentiment le soutient, par l'éloquence, le nombre et l'élan.

CONCLUSION : L'influence de Massillon Coicou

Les critiques et les historiens de la littérature haïtienne ont pris l'habitude de ranger Massillon Coicou parmi les poètes patriotes, à côté de Fleury-Battier, d'Oswald Durand et de Tertulien Guilbaud. Cependant — on ne l'a pas assez noté — si Coicou a publié les *Poésies Nationales* en 1892, quatre ans avant les *Rires et Pleurs*, il a été plus jeune qu'Oswald Durand de vingt sept ans, plus jeune que Fleury Battier de vingt-six ans.

Par la date de sa naissance, il est bien plus proche d'Etzer Vilaire, né en 1872, de Fernand Hibbert et d'Antoine Innocent nés tous deux en 1873, de Charles Moravia et d'Edmond Laforest, nés respectivement en 1875 et 1876. Par la date de la parution de ses deux derniers recueils poétiques, *Passions* et *Impressions*, par leur inspiration aussi, il donne la main encore aux poètes de la génération de la Ronde.

On a sans doute été influencé par un seul aspect de son œuvre, la ferveur patriotique, qui l'apparente davantage aux poètes haïtiens du milieu du XIX siècle qu'à l'équipe de la Ronde. Et on n'a pas eu tort. Massillon Coicou a survécu et mérite de survivre, grâce à une dizaine de poésies où passe un souffle patriotique puissant. Son influence, qui s'est exercée parfois sur des poètes de même âge que lui, s'est confondue en fait avec celle d'Oswald Durand et il est responsable, autant que le poète des *Rires et Pleurs*, d'une certaine éloquence et même d'une certaine boursoufflure, accueillante aux oripeaux littéraires, qui se sont prolongées dans notre littérature, mais aussi, de toute la ferveur patriotique qui n'a jamais cessé de vibrer dans les œuvres poétiques et dramatiques postérieures à la leur. On connaît, à propos de Coicou, la boutade cruelle de Frédéric Marcelin, qui n'aimait ni Firmin ni les firministes : «Nord Alexis, par une stupide fusillade, a conféré à Massillon Coicou une immortalité que sa poésie ne lui aurait sans doute pas donnée». (1) L'attachement de la jeunesse à Massillon Coicou a infligé à Frédéric Marcelin le démenti qui convenait. L'auteur des Poésies Nationales appartient à la lignée des poètes entraîneurs : il dédaigne les ciselures du style, il n'évite pas la redondance, les répétitions, les images percutantes, mais en retour il nous a laissé l'œuvre poétique la plus salubre et la plus tonifiante de toute notre littérature.

Pradel Pompilus

(1) F. Marcelin, *Au gré du souvenir*, 1913,

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

«IMPRESSIONS» DE MASSILLON COICOU OU UN POÈTE DE L'INQUIETUDE RELIGIEUSE

par le Frère Raphaël

Quelqu'un s'avisa, un jour, de demander à Gérard de Nerval quelle était sa croyance. Il répondit : « Je les ai toutes ». On aurait posé la même question à Massillon Coicou, il est probable qu'il aurait déclaré : « Je suis chrétien » et même à l'âge où il publiait son recueil *Impressions*. Cela ne veut pas dire que sa foi fut de tout repos. Si, en effet, *Passions* lui a été inspiré par sa crise amoureuse de l'adolescence, *Impressions* révèle une crise de l'esprit et de la foi chez le jeune homme, ou mieux une âme chrétienne en proie à l'inquiétude religieuse.

Je ne sais qui a écrit : « Notre enfance reste le site de notre infini », S'il faut le croire, c'est cela qui aura sauvé Massillon Coicou de l'incrédulité. Il a eu une pieuse enfance, grâce à une mère profondément chrétienne. Devenu jeune homme, il se plaît à évoquer « ces heures d'extase ».

*Où près de notre mère, unis à son appel,
Devant les saints bénis de son petit autel,
Nous disions la prière, émus, phrase par phrase.*

Enfant, Massillon Coicou a servi la messe à « Monsieur l'Aumônier », il a remporté le prix de catéchisme. Ce sont là des signes d'une éducation chrétienne,

« Que rien jamais n'efface ». (Un peu de moi)

Aussi, devenu père de famille, croit-il surtout à la prière de l'enfant. Il dit à sa petite fille qu'elle fait bien de prier, parce qu'ainsi « Le doute sent sa force ébranlée » et que le Seigneur le bénira lui-même. Cependant le poète n'a point fermé son cœur ni ses lèvres à une prière personnelle. On le devine du moins par cette strophe de « L'Aube » :

*Tandis que la nature entière
Vibre et s'émeut
L'âme, amoureuse, aspire à Dieu
Dans la prière.*

Et sa prière est une prière d'homme pécheur, qui rappelle celle de l'Enfant prodigue à son père :

*« Et je vous ai parlé, comme un fils repentant
Revenu sous le toit paternel parlerait à son père ».*

Il entend parler Dieu au fond de son cœur. Cette voix lui a dit tour à tour : Cherchez et vous trouverez, frappez, l'on vous ouvrira, demandez, vous aurez. Alors le poète, lassé de vains bonheurs terrestres, laisse jaillir de son cœur cette imploration :

*« Je reviens fatigué, vous demander, Seigneur,
Un peu plus de sagesse, un peu moins d'espérance »*

(Conversion)

Mais au juste quelle est la valeur de sa foi? Sa croyance ne semble pas s'être fixée dans « la lumière du Christ que reflète le visage de l'Église. » Elle n'a pour objet que Dieu, dont il a célébré les attributs dans quelques pièces de son recueil *Impressions*. Le poète croit que Dieu est bon. Il se permet de le rappeler à Monsieur le Curé. Celui-ci avait parlé en chaire de l'enfer, en des termes effrayants. Massillon Coicou en a été choqué et compare notre prédicateur à un maître d'école ami de la fêrule. Il finit par lui dire, avec un brin d'ironie :

« Mais, Monsieur le Curé, Dieu n'est pas si méchant ! »

Pour Massillon Coicou, Dieu est surtout Celui qui pardonne. Le poète l'a exprimé d'une manière inattendue dans « *Dieu parle* » Il nous montre la mer, le vent, puis la mer et le vent désireux de détruire la race humaine. Dieu alors élève la voix. Lui aussi voudrait punir. Il se dit même qu'il a eu tort de créer l'homme. Mais il ne peut que pardonner.

Les splendeurs de la nature et de l'univers ont aussi parfois porté le poète à célébrer la puissance de Dieu. Il imagine les étoiles attentives au coucher du soleil, applaudissant à la mort de l'Astre-Roi. Elles sont dans l'illusion. Le poète les en avertit : il y a dans le monde un ordre établi par Dieu et les astres y sont soumis;

*« Et c'est pourquoi, toujours quand ils s'en vont descendre,
Ils baignent l'horizon de leur sang, en songeant
Qu'il leur faudra, demain, renaître de leur cendre ».*

Comme beaucoup de poètes, Massillon Coicou a célébré la beauté. Elle est surtout pour lui :

« La bonne amie en qui s'épanche Dieu ». (Hymne à la beauté)

Il donne au soleil la mission de guider l'âme vers son Dieu. Un rayon de soleil suffit à réveiller sa conscience et à la tourner vers son Créateur. Au lever du jour, un rai de lumière a filtré à travers les persiennes, dans sa chambre. Son imagination remonte aussitôt ce rayon de soleil. Il se demande si c'est une étoile qui vient à lui ou l'âme légère d'un ange abandonné. Il se ravise. C'est sans doute :

*« Un paternel conseil que Dieu même, en sa crainte,
Croit bon de m'adresser, par un de ces regards
Que son amour jaloux nous jette en nos écarts ».*

(Jour blanc)

Dieu est bien pour le poète un Dieu personnel, un Père qui lui fait des signes. Quoi d'étonnant alors de l'entendre déclarer que, jusqu'au don de la poésie, tout lui vient de Dieu :

*« Songe bien que le ciel, usant de sa largesse,
Dota de ses faveurs ton doux apostolat ».*

On doit reconnaître qu'un simple déiste n'a pas de tels sentiments. Massillon Coicou est un croyant. Sa foi en Dieu est entière. Cependant, cela ne l'a pas empêché de tomber dans le désarroi et l'inquiétude après ses méditations sur le problème de la destinée. La raison en est qu'il était enclin au pessimisme. Il a considéré trop souvent l'humanité avec amertume et dégoût :

*« Ainsi partout; toujours ainsi,
Depuis que le monde est monde
L'arbre du Mal, dès qu'on l'émonde,
Renaît plus vivace — et grossit ». (Chimère)*

D'où chez lui la tentation romantique de l'évasion :

*« Loin de l'homme — qui meurt; loin de l'amour — qui leurre;
Oh! que je m'en irais... si je n'étais pas sûr...
Sûr que le mal souffle encor, n'importe où ». (Nostalgie)*

Non, il n'est pas possible cependant que ce croyant sincère aille jusqu'à blasphémer Dieu. Mais parfois, il perdra confiance en Lui et sentira l'ombre du doute comme un flot de cendre assombrir son âme. Il nous fait cet aveu, après avoir jeté au-dedans de lui un long regard intérieur :

*« Ici, c'est la foi qui se fane
Ou qui, déjà,
Est bien morte, au souffle profane
Qui la toucha (En moi)*

Mais il ne se résigne pas à voir la foi s'éteindre dans son âme. Il fait appel à sa raison (Ma raison va cherchant la fin après les causes) pour voir plus clair dans l'énigme de la destinée. Il s'agit pour lui :

« De savoir d'où l'on vient, où l'on va, qui nous sommes ». (Savoir)

Il sort de cette quête l'âme meurtrie :

*« Seul entre la raison hurlant des cris d'athée
Et l'âme clamant fort ses rêves de croyant,
Je suis comme un vain jouet dans la lave irritée,
Comme une épave étrange au sein de l'Océan »*

Il en est furieux. Le blasphème hésite alors sur ses lèvres :

*« Si l'Humanité tremble ainsi qu'aux bords d'un gouffre,
Je crains que ce ne soit hélas! ta faute, à Toi! ».*

Le poète ne peut désormais retrouver la foi tranquille de son enfance :

« Hélas! je suis un champ de bataille sans fin ».

Ce drame intérieur, Massillon Coicou l'a poétisé dans la pièce «*A la mer*». Le poète en a assez de lui-même, il est dégoûté de la vie. Il supplie l'Océan de lui arracher le cœur que le doute et le désespoir harcèlent. Il avait rêvé au triomphe du Vrai, du Devoir et de la Justice, à une sorte de nouvelle rédemption par le Christ «*brisant les dieux que nos mains ont dressés*». Or il constate, effrayé, qu'aux profondeurs du vice, l'Humanité s'abîme. Alors, n'y tenant plus, il crie à la mer :

«Viens, monte, engloutis-nous en ton gouffre béant».

Mais l'Océan ne répondit pas à son objurgation. Le poète reste avec le Doute et l'Ironie tapis au fond de son cœur. Cependant, comme le ciel redevient serein après la tempête, le calme peu à peu s'établit dans son âme. La voix de la mer ne l'émeut plus, son immensité l'éblouit. Il la regarde, fasciné :

*«J'ai plongé mes regards, et déjà je commence
A croire que c'est là que je vais trouver Dieu».*

Bien sûr que ce poème est encore d'un croyant. Il illustre parfaitement cette pensée de Henri Petit : «*Nos doutes, notre foi, participent à la même ferveur, et, dans la tragédie de l'âme toujours en train de défaire et de refaire son unité, une force en nous demeure invincible*».

Mais le désarroi chez Massillon Coicou va parfois si loin qu'il en vient à souhaiter la mort. Il en a la hantise. Des pièces comme *Trépas sombre; Hier, Aujourd'hui; Oubli*, redisent sa lassitude de la vie et son désir de disparaître d'un monde qu'il ne peut plus supporter. Faut-il y voir une cause profonde de son imprudent complot contre le Pouvoir, qui devait le conduire devant le mur du cimetière, où il tomba sous les balles du peloton d'exécution le 15 mars 1908, à l'âge de 41 ans?

Lorsque la foi ne le soutenait plus, Massillon Coicou a cherché un réconfort dans son art. Une simple fleur couverte de rosée n'exprime-t-elle pas à elle seule le ciel et la terre? Le poète retrouvait Dieu dans la nature. Il demande à l'oiseau qui chante, à l'arbre dont le feuillage murmure, à la lune éclatante et fière, au soleil, aux astres, qu'ils bénissent ainsi. La réponse est unanime : c'est Dieu. Il nous confie dans la pièce «*Poésie*» combien son art l'a consolé au milieu de souffrances de toutes sortes :

*«Pas un chagrin de cœur que ne m'ait su guérir
Ce rayon d'idéal qui filtre au cœur martyr,
Et qui, brûlant en lui les peines les plus fortes,
Y ranime l'essaim des illusions mortes».*

A un artiste, il réclame des cantiques, «*Où l'âme humaine entend des chants divins*». Il demande à la musique de le délivrer de cet ici-bas, car son âme «*aspire à fuir vers l'Eden idéal*».

Tant qu'il peut voler, l'oiseau ne saurait nier le ciel, il en va de même du poète. Jusqu'au milieu du doute, et grâce à son don de la poésie, il a cru aux réalités surnaturelles.

Dans «*Vœu paternel*», Massillon Coicou nous montre son père formuler des souhaits pour son enfant qui sourit dans les bras maternels. C'était tout un programme de vie :

*«O doux ange, grandis! deviens un de ces hommes
Dont le bon Dieu jaloux semble avare aujourd'hui;
Sois bon, sois grand, sois fort, et, mieux que nous ne sommes,
Deviens la voix qui dicte et la main qui conduit!»*

Le poète national a vécu comme le désirait son père : il n'a pas ajouté à la honte de l'homme. Il a servi son pays dans le meilleur et le pire, sous le regard de Dieu. Il l'a fait dans le désarroi et l'angoisse aussi bien que dans la sérénité et l'espérance. Il a vécu dans l'amour de Dieu et du prochain. Il est mort en martyr de son Idéal.

Frère Raphaël,
Professeur de lettres

Si vous aimez les reliques...

Achetez pour votre collection les voitures dessinées
pour vos pères

Si vous voulez bénéficier d'une technique... dans
le vent...

Et semer les limaçons...

Prenez le volant d'une...

R 8 MAJOR
RENAULT

BONNES PAGES DE MASSILLON COICOU

JE T'AIME

*Je sais que c'est banal de dire que je t'aime,
De répéter ces mots où tout rimeur têtue,
Pour trouver de beaux vers, peut chercher un long thème;
Je sais que c'est banal, mais je t'aime, vois-tu!*

*Ayant dit que l'amour, la passion vertu,
S'infiltra dans mon sein avec l'eau du baptême.
Des bigots, des railleurs, pour qui je me suis tu,
M'ont comblé de sarcasmes, accablé d'anathèmes.*

*Mais toi qui, dans mon cœur, peux plonger le scalpel,
Qui peux, par ta magie, avoir à ton appel,
La science divine elle-même, asservie,*

*Sonde et tu verras bien qu'en le moindre repli
De l'âme et de la chair, j'ai tout l'être rempli
D'amour, et que c'est là le secret de ma vie!*

PHILTRE

*Ce qu'on appelle charme, ou sortilège ou philtre,
Et qu'on croit nous mouvoir jusqu'à nous rendre fous,
Est parfois dans un mot, dont la douceur s'infiltre,
Subtile, en tous les sens; dans un rien, voyez-vous!*

*Pour vous parler de moi, pour ne vous citer qu'elle,
Ce qui fait que je l'aime, à n'y pouvoir tenir,
C'est l'exquise façon, la grâce avec laquelle
Elle dit... rien qu'un mot, en me voyant venir!*

*Et que d'autres, déjà — dont pourtant je n'ai cure —
M'ont dit sur tous les tons et redit ce nom-là,
Mais, jusqu'à un degré, nulle ne me procure
Ce feu courant au cœur en tous les plis qu'il a!*

BILLET DOUX

*Hier, tu me demandais, d'un petit air candide,
Ce que c'est qu'un baiser. Or, durant deux longs jours,
J'ai scruté mes pensées, comme un homme sordide
Compte et recompte l'or qu'il entasse toujours,*

Et je n'ai rien trouvé!... J'ai même voulu lire
Sous le dôme du ciel aux grands feuilletts d'azur
Et je n'ai rien trouvé de bien beau pour te dire
Ce que c'est qu'un baiser!... N'est-ce pas que c'est dur ?
Et pourtant, si tu veux, m'Amour! que sur ta bouche
Ma bouche qui frissonne aille un peu se poser,
Tu sentiras ton cœur, pris d'un transport farouche,
Bondir : et tu sauras ce que c'est qu'un baiser.

NOS PETITS JEUX D'ANTAN

Où sont nos petits jeux d'antan?...

A. Innocent

Quelques fois, comme toi, le soir je me rappelle
Ces beaux jours où la vie était pour nous si belle
En nos jeux de marmots, sous les yeux des mamans;
Alors, le souvenir de ces premiers moments,
Les meilleurs de l'enfant, les meilleurs de la vie,
Ceux où le vrai bonheur à nos jeux se convie,
Font miroiter leur prisme, et je vois au travers
Ces jolis paradis, ces charmants univers
Qu'avait en ce temps-là conçus notre pensée!
Alors, en revoyant tant de joie effacée,
Je rêve de revivre un seul de ces beaux soirs
Où se nouait en nous la gerbe des espoirs;
Je revois, bourdonnant sous le clair de la lune,
Un bel essaim d'enfants — dont un adorait une! —
Et je revois la cour s'étendant tout là-bas,
Trop petite, pourtant, pour tant de longs ébats;
Car c'étaient, chaque jour, de nouvelles pensées:
Les voyages lointains, les longues traversées
En ces esquifs légers, en ces frêles canots
Que nous faisons avec les douves de tonneaux
Et qui cinglaient la mer, la mer vierge de lame,
Et qu'un manche à balai battait comme une rame...
Puis c'était l'heure après, nos courses aux chevaux,
(Sur le turf, n'est-ce pas, nous étions sans rivaux?)
Nous partions hors d'haleine, allions à la bouline,
Franchissant hardiment le val ou la colline
Qu'un tertre, un pli du sol, le moindre obstacle, un rien
Représentaient pour nous, ma foi, tout aussi bien
Que s'ils avaient été l'œuvre de la nature:
Puis, les chevaux lassés, on lançait la voiture:
Et nos cerceaux partaient, allant droit, très soumis

Aux caprices charmants de leurs petits amis,
Qui le payaient, d'ailleurs, en suivant tout en nage!
Et bientôt, quand venait le moment du ménage,
Les tonneaux décerclés et les balais cassés:
Tout disait que par là, les Huns étaient passés!

.....

COMPLAINTE D'ESCLAVE

.....

Pourquoi donc suis-je nègre? Oh! pourquoi suis-je noir?
Lorsque Dieu m'eut jeté dans le sein de ma mère,
Pourquoi la mort jalouse et si prompte au devoir
N'accourut-elle pas l'enlever de la terre?

Quand la voix du Colon prend son lugubre accent,
Quand siffle sur mon front sa flexible rouchine,
Si j'ose tressaillir en lui tendant l'échine,
Il me bat jusqu'au sang;
Et si, quand le fouet plonge en ma chair qu'il déchire,
J'invoque sa pitié, j'entends le maître rire!

Pourquoi donc suis-je nègre? Oh! pourquoi suis-je noir?
Lorsque Dieu m'eut jeté dans le sein de ma mère,
Pourquoi la mort jalouse et si prompte au devoir
N'accourut-elle pas l'enlever de la terre?

Cette nuit, cependant, j'ai vu la Liberté!...
L'esclave ne dort pas; mais un labeur sans trêve
M'ayant brisé les sens, j'ai joui de ce rêve
Que l'on m'a tant vanté:

J'étais libre, j'errais, comme le maître, allègre,
Ayant l'espace, à moi! Mais non, Dieu m'a fait nègre...

Pourquoi donc suis-je nègre? Oh! pourquoi suis-je noir?
Lorsque Dieu m'eut jeté dans le sein de ma mère,
Pourquoi la mort jalouse et si prompte au devoir
N'accourut-elle pas l'enlever de la terre?

Où donc es-tu, toi-même? On m'a dit que, d'en bas,
Lorsqu'une âme qui prie est souffrante et sincère,
Vers toi qu'on nomme, ô Dieu! peut monter sa prière :
Et tu ne m'entends pas!...

La prière du nègre a-t-elle moins de charmes?
Ou n'est-ce pas à toi que s'adressent ses larmes?

Pourquoi donc suis-je nègre? Oh! pourquoi suis-je noir?
Lorsque Dieu m'eut jeté dans le sein de ma mère,

*Pourquoi la mort jalouse et si prompte au devoir
N'accourut-elle pas l'enlever de la terre?*

*Ah! si tu m'entends bien, tu dois aussi me voir.
Si je blasphème, hélas! tu vois bien que je pleure?
Tu sais, toi qui sais tout, que je souffre à toute heure,
Parce que je suis noir?
Eh bien, oui, trop longtemps j'ai souffert sans mot dire,
Seigneur, pardonne-moi si j'apprends à maudire.*

(Poésies Nationales)

VERTIÈRES

*Ils sont là les héros de l'Adige et du Rhin.
Ils ont environné de leurs canons d'airain
Bréda, Pierre-Michel et Champin et Vertières:
Et ces mornes flanqués de bouches meurtrières,
Ces forts improvisés, les voilà condamnés
A réduire au néant tous ces noirs obstinés.*

*Mais qu'importe, l'armée indigène est campée,
Se flattant de franchir, d'une seule enjambée,
Des entraves sans nombre, et d'aller, sans retard,
Jusqu'aux portes du Cap planter son étendard!
Vertières, lui surtout, Vertières est là qui gêne
Ce merveilleux élan de l'armée indigène.*

*Là, comme un aigle fier dardant un œil puissant,
Le drapeau tricolore ondule, menaçant;
Ici les noirs, partout étendus dans la plaine,
Les noirs, nombreux, serrés, exaltés, hors d'haleine,
S'agitent du désir d'éclairer du flambeau
De la réalité leur rêve obscur... si beau!
Dessalines paraît. Calme, il combine, il règle:
Et puis, autour de lui, plongeant ses regards d'aigle,
Il ordonne à Capois d'aller sous les canons.
(Oh! qui que vous soyez, saluez, à ces noms
Ce que de plus divin a conçu l'héroïsme!)*

*Capois bondit. Sous lui, pleins du noble égoïsme
Dont chacun, jusqu'à l'âme, est ardemment imbu,
Montent des légions de nègres vers le but.
La canonnade gronde et les broie, ils se troublent
Et reculent; Capois les ranime; ils redoublent
De vaillance, et, sans cesse, en leur montrant le fort,
Capois insuffle en eux le dédain de la mort.
Ils vont.*

Regardez-les! stoïques et superbes,
 Meurtris, criblés, sanglants, ils croissent sous les gerbes
 Incessantes de feu que Vertières vomit,
 Prodige éblouissant aux yeux de l'ennemi!
 Il leur faut enlever Charrier, — l'inaccessible,
 Mais, toujours, devant eux, le colosse impassible,
 Formidable, hagard, dont nul ne vient à bout,
 Toujours, Vertières est là, dans son ravin, debout!
 La canonnade gronde. Une trouée énorme
 Fléchit les assaillants, mais le rang se reforme,
 Et plus fiers, et plus beaux, la baïonnette au poing,
 En masse, ils vont toujours, tombant, ne cédant point
 Et dans ces flots pressés d'obus et de mitrailles,
 Quand la mort passe aveugle abattant ces murailles
 Vivantes, oh! plusieurs, et des milliers encor,
 Sont là, qui font revoir le féérique décor,
 Qui refont la muraille et montent. Oh! contemple,

 Liberté! c'est pour toi, c'est pour dresser un temple
 Digne de ta splendeur sous cette île au ciel bleu,
 C'est pour t'offrir leur culte et consacrer leur vœu,
 Que ces âmes dans l'ombre et le malheur trempées
 Sous des cercles de feu tracent leurs épopées!
 Sur des tables d'airain burine, ô Liberté,
 Ceux qu'eût faits demi-dieux la noble Antiquité,
 Grave le souvenir de ces heures épiques
 Où s'armant du tronçon de ses fers et de piques,
 Le nègre s'élança, surgit de son néant,
 Et franchit sa dernière étape de géant!
 Et vous, ô peuple noir, chantez! Cette journée
 Inaugure pour vous une autre destinée!

 Mais la lutte est plus vive, et les jeunes conscrits,
 Tels les vieux vétérans, sont soudain aguerris.
 On monte, et puis partout, au centre, à droite, à gauche
 Partout, et puis toujours, passe la mort qui fauche.
 Pourtant, perçant ces rangs si ferme combattant.
 Un cri soudain circule, ils frémissent pourtant!
 Capois tombe! Capois est mort! Lui se relève,
 Plus fier, plus beau, plus grand! N'est-ce donc rien qu'un rêve
 Ou la mort faiblit-elle, indécise, à l'aspect
 Du faucheur qui lui semble imposer le respect?
 Lui, calme, radieux, brusquement se redresse
 Loin du cheval sanglant, s'élança, charge, presse,
 Lançant le cri sublime: «En avant! en avant!»

Ainsi, le soir, hurlant sous le souffle du vent,
Les flots aux sourds accents, les flots au chant sauvage,
Franchissent, bondissant, la borne du rivage,
Ainsi de l'héroïsme agitant le ressort,
Montent ces légions graves dans leur essor.
En avant! En avant! Capois part. La mitraille
Le décoiffe, n'importe, animant la bataille,
Tout en lui s'excite, électrise les cœurs,
Il veut, dans ces héros, couronner des vainqueurs,
Voir, sur les noirs martyrs, la race noire libre!

Le feu cesse, on écoute, on n'entend plus qui vibre
L'épouvantable accent des vieux lions français,
Devant l'homme bronzé dont s'éprend le succès,
Qui s'offre, sans relâche, à la mort qu'il domine,
Etonné, le drapeau tricolore s'incline :
Le tambour bat aux champs sous les plis du drapeau,
Puis un Français s'avance au nom de Rochambeau.
Car si son âme sombre est loin d'être enflammée
D'une intense pitié, s'il la garde fermée
Aux généreux instincts, s'il se complaît à voir
Dans toutes ses horreurs l'esclavage du noir,
Rochambeau, dans son cœur, garde pourtant vivaces
Ces amours que l'on voue aux sublimes audaces
Aussi se sent-il fier, tant que vibre en son nom
Ce superbe accent, tel que les preux seuls en ont
Et lui, l'œil sur Capois, l'air serein, la voix grave,
Le messager français félicite le brave
Qui vient de se couvrir de tant de gloire.

Il dit,

Et l'immortel écho de Vertières applaudit,
Le tambour roule aux champs, et non loin, et derrière
Les remparts de Champin qui secondent Vertières,
Rochambeau bat des mains et sa garde d'honneur
Comme lui bat des mains! — C'est Capois — O splendeur!
Capois-la-Mort qu'ainsi la grande armée exalte!
Aigles dont l'envergure a trop peu de tout l'air,
Demi-dieux foudroyants faisant des bonds d'éclair!
Mais, devant Haïti quand la France s'incline,
Quand Rochambeau combat, où donc est Dessalines?
Là, fier, lebelluaire applaudit aussi, lui,
Il darde ce regard infini qui reluit,
Embrassant l'avenir, calme, assis sur la butte
Voisine, souriant, il assiste à la lutte,



Il voit les noirs, ses fils montant, groupe immortel,
Phalange de titans escaladant le ciel...

Le héraut disparaît et le feu recommence.
Et grands dans leur essor, sereins dans leur démente
Sous la foudre qui broie et qui n'arrête pas,
Ces preux illuminés bondissent, l'arme au bras!
Et l'on monte, et l'on tombe, et l'on meurt pêle-mêle,
Car de les voir toujours, intrépides comme elle
Et, malgré tout, montant, prêts à saisir le fort.
La Mort semble jalouse et les frappe plus fort,
Et Vertières n'est plus qu'un immense cratère,
Qu'un noir volcan qui tremble et fait trembler la terre
Engloutissant les noirs sous ses laves de feu,
N'importe, il faut monter, la Liberté le veut!...
Au plus fort de l'assaut, dans l'ardente fournaise,
A la voix des Français, lançant la Marseillaise
Répond la voix des noirs. Ils chantent, eux aussi,
Ils chantent sous les coups qui pleuvent sans merci:
« En avant, grenadiers! tant pis pour ceux qui meurent,
« Nul de nous n'a de père ou de mère qui pleurent »,
« En avant, grenadiers! » Et frayant des sentiers
Qu'ils franchissent quand même, ils vont, ces grenadiers!
Ils vont, ayant la foi qui brise les entraves,
Pour vaincre, ou pour mourir, ils vont, calmes et graves,
Et dédaignant la mort qui passe sur leurs fronts,
Comme si, de sa main, Dieu fit ces forgerons!...
Spectacle merveilleux, imposant, grandiose!...
Le poème s'achève en une apothéose,
Chacun sort immortel du plus sublime élan:
Vernet, dont le cheval s'abat sous lui sanglant,
Daut, maîtrisant la mort à ses pas attachée
Clerveaux, le sabre au point, l'épaulette arrachée
Par des éclats d'obus, et Larose après lui,
Tous enfin, d'un regard où l'avenir reluit,
Pétrifiant la mort, fascinant la victoire,
Car ils savent qu'ils sont des légions de gloire,
Que, honnis, conspués, ils sont, sous leurs haillons,
Le Droit qu'inonde enfin de ses plus purs rayons
La sainte Liberté de leur génie éprise!

Enfin la lutte arrive à sa suprême crise:
Charrier est enlevé, Pierre-Michel s'est tu,
Bréda tremble, Vertières, inquiet, abattu,
Chancelle! Tout à coup se voile la nature,

Sous les cieux infinis s'étend une ombre obscure,
 L'espace retentit du choc des éléments,
 Et, rapide, partout, éclatent, par moments,
 Perdus dans les sillons du fer qui les traverse,
 Les lugubres éclairs précurseurs de l'averse,
 Mille oiseaux effarés tourbillonnent. Il pleut.
 Alors, mais seulement alors, sous le feu,
 A pas lents, l'arme au poing, eux qui jamais n'arrêtent
 Leur merveilleux essor, tous ces héros retraitent!
 Pourtant les revoilà! Dès que le ciel sourit,
 Sous l'élan de leurs cœurs que la vengeance aigrit,
 Bondissant emportés, battant encor la charge,
 Tous enfin, comme un seul, se sont jetés au large.
 Mais à leurs beaux défis aucun feu ne répond.
 Ils sont près du ravin, ils sont devant le pont,
 Et les voilà jurant dans un long cri suprême
 Ou quand même de vaincre, ou de mourir quand même!
 Nul ne répond encore, un silence profond
 Les accueille, tandis que, stoïques, ils vont,
 Comme à leur idéal vont les âmes altières...
 Or, malgré leurs efforts sentant crouler Vertières,
 La nuit, devant le noir au courage d'airain,
 Avaient fui les héros de l'Adige et du Rhin.

(Poésies Nationales)

AD NIGRAM PATRIAM

Pour m'exercer, par un prélude,
 Aux poèmes qu'aux jours présents
 Je chante de ma voix plus rude,
 Je chantai l'amour à seize ans.

La femme que j'aimais dans Lise,
 Vers qui montait mon cri de foi,
 C'était toi, la Femme incomprise;
 Chère Patrie, oui, c'était toi!

En vain le Temps, à grands coups d'aile
 A brisé mes vieilles amours,
 Ton amour me reste fidèle,
 Je t'ai là, dans mon cœur, toujours.

Et c'est pourquoi j'aime à te dire
 Ma passion, à tes genoux,
 O pauvre femme, humble martyre,
 Qui souffres pour nous et par nous!

Ah! si je te voyais bien fière,
T'imposant par ton seul aspect,
Le front entouré de lumière,
Le nom entouré de respect.

Je te dirais: Répands ton âme
Sur l'humanité qui gémit;
Sa fortune est vaine, à la femme
Dont l'indigent n'est pas l'ami.

Mais je te vois pauvre, toi-même,
Raillée en tes élans de foi,
Sans avoir une sœur qui t'aime,
Sans connaître une amie à toi;

J'entends, lorsque l'on te voit suivre
Le roc dur où clochent tes pas,
J'entends qu'on dit: «C'est l'îlote ivre;
Toi qui le vois, ne le suis pas!»

Alors je dis: Retiens ton âme;
Le monde, hélas! est trop moqueur;
Il ne comprend jamais la femme
Qui n'a pour elle que son cœur.

Dans la clameur universelle
Des voix qui disent leur fierté,
Ecoute bien: l'on rit de celle
Des martyrs de la pauvreté.

Donc, retiens-toi, ma pauvre mère!
Ne t'en va pas céder parfois
A la consolante chimère
Qui vient te bercer de ses voix;

Non, c'est la fatalité grave
Que tous les grands, ces sans-pitié,
Mettent entrave sur entrave
En ton étroit et dur sentier.

Donc, défends bien qu'on ne te voie
Et te replonge dans la nuit;
Laisse aux plus forts la grande voie,
Et, dans le roc, marche sans bruit.

Prends pour exemple, prends pour guide
Cette innocence de l'enfant
Qui s'en va de son pas timide,
Sans savoir quel Dieu le défend;
Et, malgré tout, sereine et calme,
Garde ce beau rêve en ton for,

De cueillir, à ton tour, la palme
Que l'Avenir donne à l'Effort.

LUI

Une heure doit sonner, un homme doit venir.
L'heure sonne déjà; mais quand donc viendra l'homme?
Ah! prenons garde à nous, car les temps vont finir
Et personne ne vient qu'on acclame et qu'on nomme.
Non, personne, malgré Celui que l'on attend;
Et pourtant le jour passe, et pourtant l'heure sonne,
Et les regards lassés vont s'éteindre pourtant,
Et, pas un des veilleurs ne voit venir personne.
Honte à nous, les voyants, qui, les regards fixés
Vers l'avenir lointain et jouant au prophète,
Avions pensé voir l'homme, et l'avons annoncé!
Honte à nous, car le peuple était prêt pour la fête!
Or, le voilà plus prêt à reprendre son deuil
Et tout son désespoir lui clame de maudire
Le songeur obstiné dont le naïf orgueil
Veut qu'il ait cru tout voir et qu'il osât tout dire,
Pourtant j'ai plus d'espoir que nul autre n'en a;
Il semble que des voix parlent dans l'ombre encore,
Et j'ai la vision d'un arc que l'on décore
Pour fêter la venue en chantant l'hosanna!
L'orage a beau mugir, je garde encor ma tente.
Et, les regards fixés vers l'immense horizon,
Je suis là, sur la plage, en la sereine attente
De l'avenir prochain qui hante ma raison.
Et je sens qu'il viendra, je crois voir qu'il arrive,
Et même, quand parfois éclate en un sanglot,
La lame qui se brise aux bornes de la rive,
Je crois que c'est un nom qu'a murmuré le flot.
O toi dont la pensée ailleurs peut-être aspire,
Acclame aussi celui qui veut aller plus loin,
Et, d'un cœur libre et fier, accepte son empire,
Acceptons son empire et ne réclamons point!
Quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, à genoux et te courbe
Devant l'être en lequel notre idéal a lui,
Et, par dessus les cris que va clamer la tourbe,
Faisons de tout nous-même une échelle pour lui!

*Fléchissant notre orgueil aux rigueurs de ses règles
Et nous sentant plus grands en le voyant grandir,
Lançons-le dans l'azur où planent les grands aigles,
Et regardons là-haut son âme resplendir!*

*Et s'il faut plus encor pour accomplir la tâche,
L'on ira vers le but jusqu'où l'on croit le voir;
Car tout cède à l'effort, rien n'appartient au lâche:
L'avenir est à ceux qui savent le vouloir.*

PATER

*Et la mère lui dit: «Viens donc, fais ta prière;
Ne dors pas; pour prier l'on n'attend pas demain »,
Et, souriant, l'enfant commença: «Notre Père
«Qui réglez dans les Cieux, que votre nom soit saint;
« Que votre volonté soit faite sur la terre
« Comme au ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain »...
Puis s'arrêtant soudain, il dut longtemps se taire .
Sous le heurt des sanglots qu'il étouffait en vain.
Or, savez-vous pourquoi, tout à coup, ses paupières
Se gonflent sous les pleurs quand, priant Dieu pour nous,
L'enfant devant la mère a fléchi les genoux?
C'est qu'il est soir: partout s'éteignent les lumières,
Et le père, accablé des lourds soucis du jour,
Vient de rentrer sans pain... L'enfant n'a plus d'amour.*

OUBLI

*J'aime d'un grand amour les tombes délaissées,
Je ne sais pas pourquoi, mais il me serait doux
D'avoir, pour endormir mes dernières pensées,
Un de ces coins perdus, bien oubliés de tous.
Là je me sentirais plus vraiment mort; la vie
Semblerait plus éteinte au foyer de mes sens;;
Car je n'entendrais pas ces paroles d'envie
Que sur les grands tombeaux font tomber les passants.
Là, ce ne serait plus la banale prière
Qui fait souffrir les morts, quand on la dit pour eux;
Ce serait le néant dans sa paix plénière,
L'oubli, ce grand linceul où l'on doit être heureux!*

COURRIER DE FRANCE

ALPHABETISATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Près de la moitié des adultes dans le monde ne savent ni lire ni écrire. La plupart de ces 750 millions d'hommes vivent dans les régions dites sous-développées où règnent encore la misère et la maladie. Ce sont des régions qui n'ont jamais eu les moyens d'ouvrir suffisamment d'écoles, mais qui, précisément, ont le plus besoin de citoyens instruits et qualifiés pour mener à bien l'œuvre de développement national : car ici l'analphabétisme est à la fois cause et conséquence du bas niveau de vie.

Conscients de la gravité de ce problème, les gouvernements poursuivirent activement la scolarisation des jeunes afin de tarir l'analphabétisme à sa source. Mais le temps presse : sans attendre la promotion de la génération montante, les hommes de la génération actuelle — ceux qui sont aujourd'hui adultes — doivent réaliser les grandes transformations sociales et économiques. Ce sont ces hommes dont il faut assurer d'urgence l'instruction et, un peu partout, les gouvernements organisent des cours à leur intention avec les ressources et les moyens dont ils disposent. Ces ressources sont cependant limitées et presque tous devront faire appel à une aide extérieure pour alphabétiser un nombre appréciable de leurs citoyens.

Stratégie intensive et sélective

Dans le passé, les programmes d'alphabétisation s'adressaient à l'ensemble des illettrés : on s'efforçait d'instruire le plus grand nombre possible d'adultes selon les méthodes traditionnelles. La politique actuelle suivie par l'Unesco et qui est à la base des projets en cours de réalisation est celle d'une «stratégie intensive et sélective». En d'autres termes, il s'agit de faire de l'alphabétisation un instrument au service du développement économique et social.

Dans le contexte du sous-développement, il peut paraître logique en effet d'instruire d'abord ceux dont la formation sera le plus utile au pays. L'effort initial devra porter pas conséquent sur l'élément actif de la population et l'alphabétisation sera suivie de cours de formation professionnelle. Dans cette optique, les programmes seront intensifs plutôt que généralisés, le but poursuivi étant l'éducation fonctionnelle des adultes.

Ainsi, l'enseignement s'adresserait en premier lieu aux catégories de la population qui se consacrent à des tâches essentiellement productives — comme l'industrialisation ou le développement rural — et qui sont susceptibles d'apporter une contribution notable au développement national.

Cette méthode sélective, de l'avis des spécialistes, se révélera également plus efficace sur le plan pédagogique, puisqu'elle permettra une concentration massive des efforts et des ressources en vue d'instruire des groupes relativement restreints. L'expérience montre en effet qu'une campagne a le plus

de chances de succès lorsqu'elle s'adresse à des groupes homogènes et bien définis.

Une productivité accrue

Au surplus, l'alphabétisation des travailleurs est une entreprise non pas philanthropique mais «payante», comme ont pu le constater les établissements industriels qui, en divers pays, organisent des cours pour leur personnel. Les ouvriers qui savent lire assimilent plus aisément et plus rapidement les connaissances, leur rendement est plus élevé. Or, l'accroissement de la productivité et, par conséquent, des bénéfices se répercutera par la suite sur les salaires. Car les travailleurs sont aussi des consommateurs et, dans les pays en voie de développement, les salaires des ouvriers illettrés — qui représentent la grande masse de la population — sont généralement si bas que les nouvelles industries sont dans l'impossibilité de vendre ce qu'elles produisent.

Le problème de l'analphabétisme revêt donc une grande importance pour toutes les organisations et les entreprises qui, dans les pays en voie de développement, mettent en œuvre des plans d'expansion industrielle ou agricole. Déjà, plusieurs gouvernements ont incorporé des programmes d'alphabétisation dans leurs plans de développement économique, et il y a tout lieu de penser qu'à la suite du Congrès mondial des ministres de l'éducation, qui a eu lieu en septembre 1965 à Téhéran, d'autres pays vont suivre cet exemple.

L'Unesco pour sa part joue à cet égard le rôle d'un centre d'information, en fournissant notamment aux entreprises et aux organisations qui s'intéressent à ces questions des renseignements et des conseils relatifs à la planification, aux méthodes et au matériel pédagogique.

Les demandes de renseignements devront être adressées à la Division de liaison avec le public,

UNESCO,
Place de Fontenoy,
Paris 7e.

(Informations UNESCO)

* * *

COOPERATION

APRES LA CONFERENCE PERIODIQUE DES MINISTRES DE L'EDUCATION

Les travaux de la conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique noire et de Madagascar ont été clôturés par M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, chargé de la coopération.

Ils ont porté essentiellement sur l'adaptation aux réalités africaines de la réforme française de l'enseignement supérieur, sur le coût et le rendement de

l'enseigneemnt primaire, ainsi que sur l'introduction de l'enseignement de la technologie dans les établissements du second degré.

Les ministres ont décidé notamment la création d'un « Conseil consultatif interafricain et malgache de l'enseignement supérieur ». Ce Conseil s'efforcera de coordonner l'action des diverses universités, de leur donner une certaine complémentarité pour éviter la multiplication excessive des établissements et de leur conférer un statut régional, leur attribuant compétence pour plusieurs Etats. Ce conseil assurera en même temps auprès de la Conférence un rôle permanent d'information.

La Conférence qui se réunit périodiquement en France ou en Afrique, tiendra sa prochaine session du 5 au 11 février au Gabon.

* * *

ACCORD FRANCO-MALIEN EN MATIERE RADIOPHONIQUE

Un accord franco-malien en matière radiophonique a été signé au siège de l'Office de Coopération Radiophonique. Il s'agit d'un protocole d'application de la convention de coopération radiophonique liant la France et le Mali, conformément aux accords de coopération signés le 21 avril dernier à Bamako.

M. François Cardin, directeur général de l'OCORA, et M. Racine Kane, directeur de la Radio du Mali, ont signé ce protocole qui définit les domaines dans lesquels l'Office apporte son assistance à la radiodiffusion malienne ; fourniture de matériel radiophonique, assistance technique en personnel, formation et perfectionnement de personnels maliens, études techniques.

POUR VOS VOYAGES, ADRESSEZ-VOUS

A

HERAUX TOURS

156, Rue Pavée

Port-au-Prince, Haïti,

Tél. : 3871

Service gratuit — Rapide et Efficient.

Voyage Héraux ... Voyage Heureux.

CHRONIQUE

OUVRAGES REÇUS

SERGE LEGAGNEUR, TEXTES INTERDITS
(LES EDITIONS ESTEREL,
MONTREAL 1966).
POEMES.

Ephémérides

Mai 1967. Ce mois fut le mois du Canada et principalement, bien entendu, du Canada français. Saisissant l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal et du Centenaire de la Confédération canadienne, l'Institut français se fit le lieu de rencontre et de découverte des deux principaux pays francophones d'Amérique. Il y fut aidé notamment par Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française, que Jacques Barros avait rencontré à Montréal au cours de l'été précédent, et par l'obligeance de MM. Potvin et Brazeau de l'Ambassade du Canada à Port-au-Prince.

L'institut pavoisa donc à la feuille d'érable et à la fleur de lys. Le hall fut couvert de photos consacrées au Canada et à l'Exposition. Les murs furent tapissés de superbes affiches de tourisme. Des prospectus, des revues, des journaux, des livres canadiens étaient exposés sur des tables. Pendant tout le mois, les radios de la capitale passèrent des enregistrements canadiens. Plusieurs films furent projetés, devant les salles combles, dans l'auditorium de l'Institut.

Le 2 mai, Jacques Barros avait officiellement inauguré «la semaine du Canada» (qui en dura trois) par une conférence passionnée : «Présentation du Canada et notamment du Québec». Adrien Martin, directeur par intérim, avait donné lecture d'un message du maire de Montréal, Jean Drapeau.

Le 16 mai, nouvelle conférence, par Jacques Yvan Morin, délégué par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec, Professeur de Droit à la Faculté de Montréal, Président des «États-Généraux du Canada français». Jacques Yvan Morin est l'un des plus brillants, des plus cultivés, des plus savants et dynamiques représentants du Québec contemporain qui ne ressemble plus guère à celui de Maria Chapdelaine, lors même qu'il se bat avec acharnement pour ne pas mourir.

Pendant plus d'une heure, debout, sans notes, Jacques Yvan Morin tint en haleine une salle haïtienne archi-comble en lui présentant «le destin spirituel et matériel du Québec en Amérique du Nord».

La presse fit largement écho à ces manifestations. Morin, qui avait passé ses vacances d'enfance en Haïti, renoua des amitiés, prit des contacts, découvrit le Docteur Price-Mars, et promit de faire en sorte que cette «conjonction» francophone ait des suites.

L'Institut français ne peut que souhaiter pour sa part que des liens étroits (et pas seulement spirituels) s'établissent entre Haïti et un Canada français en pleine mutation.

11 mai. Récital de piano Alain Motard. Virtuose éblouissant, Alain Motard donna devant un public de plus de 800 personnes un concert dont le programme comportait des œuvres de Bach, Schumann, Chopin, Fauré, Ravel, Debussy. Il fut à la fois brillant, délicat, d'une virtuosité échevelée, et d'une extrême et bouleversante puissance. Il est rarissime qu'Haïti accueille des musiciens de cette classe. Au demeurant, d'une grande gentillesse et simplicité. Il raconta qu'il bouclait un tour du monde, et prouva que ses absorbantes répétitions de grand interprète ne l'empêchaient ni de voir ni d'aimer les pays qu'il traversait.

22 mai. Ce jour, fut inhumé, en présence d'une foule d'amis affligés, Edmond Mangonès, très haute figure haïtienne. Edmond Mangonès avait été un modèle de droiture et de noblesse, un «honnête homme» au sens classique. Il avait consacré toute sa vie à réunir une très belle collection de livres, de manuscrits et de pièces diverses intéressant l'histoire d'Haïti. Dans son testament il voulut que cette collection fût édiflée en fondation et mise au service de sa patrie.

2 Juin. «Seize femmes peintres» exposaient à l'Institut : Tamara Baussan, Marie-Denise Day, Solange Désir, Paulette Frisch, Marie-José Gardère, Solange Gentil, Gyslaine Lamothe, Elzire Malebranche, Vonick Mangonès, Michèle Manuel, Christiane Mathurin, Claude Maximilien, Aurore Munier, Andrée Georges Naudé, Viviane Phipps, Micheline Prézeau Stéphenson.

Ces dames rivalisèrent de couleurs et d'imagination pour exprimer les rêves qui les hantaient, et cela valut une aimable déambulation, des nus ovales à la conquête du cosmos.

Du 29 mai au 15 juin. Festival au Ciné-Club (ô français du Grand Siècle, ô Etiemble!), du film des auteurs «nouvelle vague» : «Adieu Philippine», «l'Année dernière à Marienbad», «Adorable menteuse», «Ce soir ou jamais», «Chronique d'un été», «Un cœur gros comme ça».

Malgré les héroïques, généreuses et systématiquement «sympathiques» présentations de Jean Dominique, le public resta dans l'ensemble réticent et se disait, à la fin de cette «saison» : ou bien ces films sont vraiment représentatifs du cinéma français contemporain, et alors vivent Eisenstein, Ingmar Bergman, Fellini, Bunuel et autres!, ou bien la plupart de ces films ne sont pas le meilleur du cinéma français (et personne ici ne l'ignore), et dès lors, pourquoi en affliger Haïti?



13 juin. Conférence de Roger Gaillard : «Anatole France, le philosophe au masque». Très belle conférence qui découvrit derrière le masque du scepticisme un homme profondément généreux et sensible, passionné de justice et désireux de combattre pour elle, un bourgeois qui n'hésita pas à tourner le dos à sa classe pour rallier Jean-Jaurès lorsqu'il lui sembla que la justice changeait de camp, un vieillard couvert d'honneurs, académicien, prix Nobel, qui défilait au milieu des drapeaux rouges, ce qui ne l'empêcha pas (mais combien de dents grincèrent, et grincement encore aujourd'hui que l'on ressuscite Anatole France) d'avoir des funérailles nationales.

Qui, mieux que Roger Gaillard, pouvait communier avec ce France méconnu?

Fin juin. Départ de M. et Mme Pilastre, instituteurs en Haïti depuis 6 ans. Les Pilastre enseignaient aux écoles normales de filles et de garçons de la capitale. Pierre Pilastre animait en outre le ciné-club de Port-au-Prince, et s'occupait de diffuser dans les écoles les livres scolaires dont elles pouvaient avoir besoin. Consciencieux, dévoués, actifs, les Pilastre ont bien rempli leur mission. Ils venaient d'Ethiopie, ils sont nommés à Bône, en Algérie. Nos vœux de carrière fructueuse et efficace auprès de nos amis Algériens les accompagnent.

Début juillet. Une partie de la mission française part en vacances « pour France », beaucoup faisant le crochet de Montréal.

CONSUL-CORTINA S. W.
En vente à la Maison
« LES MOTEURS REUNIS, S. A. »



Prix très avantageux.

P. O. B. No. 746

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124
Port-au-Prince, Haïti, W. I.



ETUDIANTS

Volez joyeusement vers
Votre avenir et profitez
des 25% de réduction
que vous accorde la
ligne aérienne préférée
des jeunes.

VOYEZ VOTRE AGENT
DE VOYAGES
ET PARTEZ AVEC

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.



Haïti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI

La République de langue
française du
Nouveau Monde

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau

SHEAFFER

L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

G. Gilg

PORT-AU-PRINCE

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI

Membre de « The American Bankers Association » (ABA)

Rue du Centre

Nous avons l'honneur de vous offrir nos services pour les opérations suivantes :

Travellers chèques

Warrants

Achats et Ventes de Change (Chèques et Transferts)

Dépôts à Vue (Compte Courant)

Dépôts à Terme

Crédits Commerciaux et Lettres de Crédit

Effets de Commerce

Hypothèques, etc, etc.

Dans le but d'encourager l'épargne, la BANQUE COMMERCIALE D'HAÏTI accorde aux déposants en Compte d'Epargne des avantages spéciaux ainsi que des primes alléchantes.

LES PATES ALIMENTAIRES « COQ »

JEAN BARTHE

Avenue Dessalines

En face des Sœurs Salésiennes

vous offrent les Pates suivantes : à part le Macaroni et le Vermicelle, les coquillettes, les Spaghetti, Nouilles Coudes, et Rondelles côtelées, Lettres, Chiffres, Fidelini Macaroni moyen et petit, enfin toutes les Pâtes désirées.

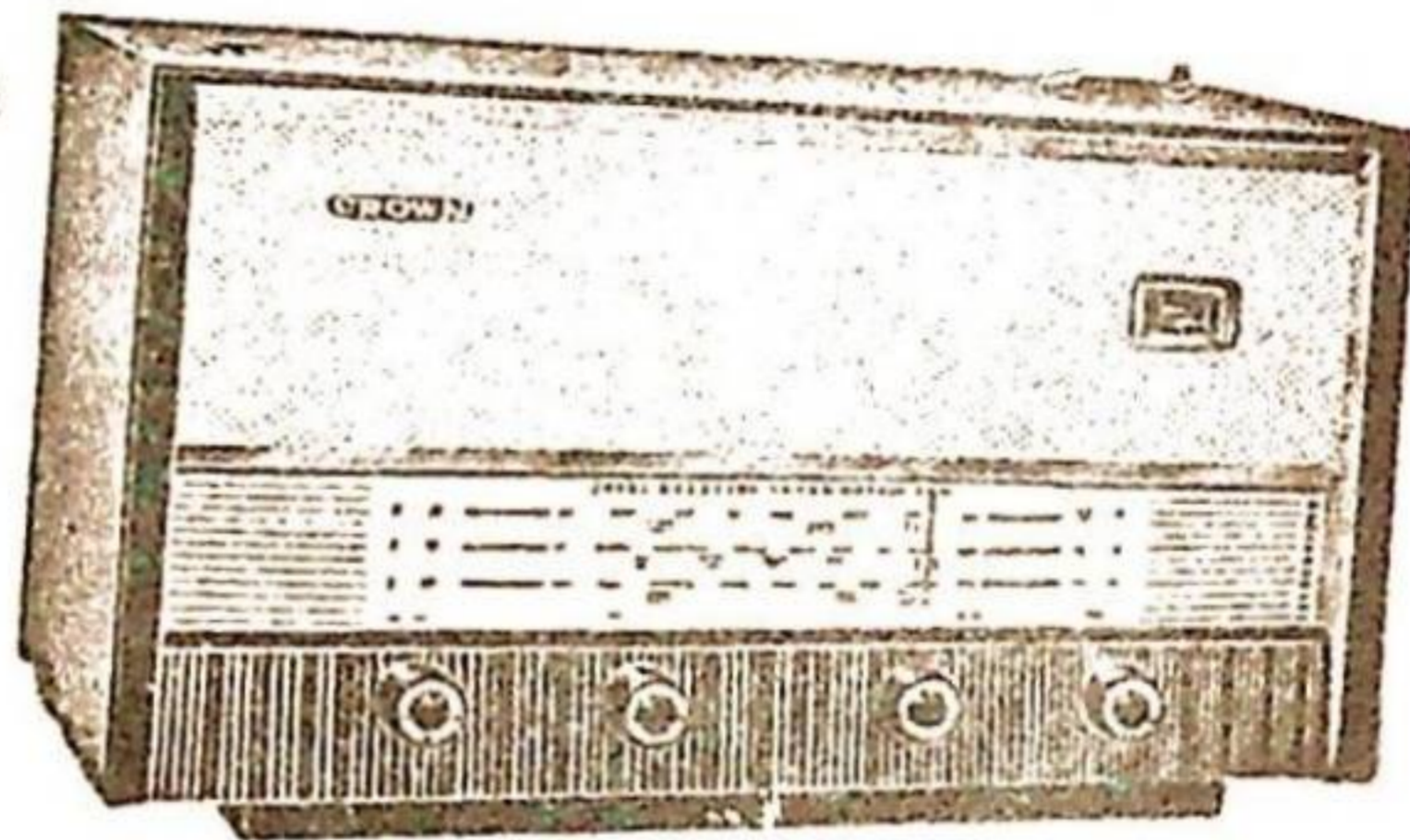
PRIX AVANTAGEUX

Ces fameux appareils
de radio
« CROWN »

sont en vente à la Maison

**ADOLF
ABRAHAM**

à la Rue Traversière,
au No. 42



CLAUDE DUVAL

RUE DES CASERNES

Active member of Automotive Engine Rebuilders Association

RECONDITIONNEMENT DE
MOTEURS A GASOLINE ET DIESEL
CLUTCH — FREINS

Et tous les travaux de mécanique automobile.

Vente de pièces détachées
pour voitures et camions européens et américains.

